VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 NOVEMBRE 1938 — NUMÉRO [illegible]

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENTS:
Canada . . . . $2.[illegible]
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 23 917
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE CANADA VA-T-IL ACCEPTER DES IMMIGRANTS JUIFS ALLEMANDS?

Pour que ces réfugiés s'établissent en nombre au pays, il faudrait modifier la politique suivie depuis huit ans par le gouvernement.

OTTAWA—Les lois et règlements de l'immigration canadienne n'empêchent pas spécialement les Juifs de s'établir au Canada, mais il est douteux qu'une immigration considérable des réfugiés juifs d'Allemagne puisse être possible au pays, à moins que la politique suivie depuis huit ans par le gouvernement canadien ne subisse d'importantes modifications.

On comprend que le gouvernement canadien a été et est tenu au courant de toutes les discussions qui se poursuivent à Londres en vue de diriger une migration juive massive vers les Etats-Unis et diverses parties de l'Empire britannique.

Trois catégories d'émigrants admis

Actuellement, trois catégories seulement d'émigrants, quelle que soit leur nationalité, sont admis, de façon générale, au Canada. Ce sont: les cultivateurs munis d'un capital et qui veulent s'établir sur des terres, les femmes et enfants d'émigrés déjà établis au Canada, enfin les jeunes filles qui viennent au Canada pour épouser [illegible]

Toutes les autres catégories d'émigrés: rabbins, professeurs, hommes de science, hommes de métier et autres spécialistes peuvent être admis, occasionnellement au pays, quand il est prouvé qu'il y a des places ouvertes pour eux au Canada.

Les émigrés qui possèdent un capital substantiel et qui désirent prendre leur retraite ou se lancer dans le commerce peuvent, en général, être admis au Canada. Cependant, les autorités fédérales voient à ce que la porte ne soit pas ouverte à un grand nombre d'ouvriers industriels, afin qu'ils ne fassent pas de concurrence, dans les villes, aux ouvriers canadiens, en ce moment où le chômage demeure un épineux problème.

156,726 Juifs au Canada en 1931

Le dernier recensement canadien, en 1931, révèle qu'à cette époque il y avait 156,726 Juifs au Canada, dont 90 pour cent vivaient dans les villes et 70 pour cent dans les villes de Montréal et de Toronto.

Voici comment se répartissait, par province, en 1931, la population juive:

Ontario, 62,383; Québec, 60,0[illegible]; Manitoba, 19,341; Saskatchewan, 5,116; Alberta, 3,722; Colombie-Britannique, 2,743; Nouvelle-Ecosse, 2,066; Nouveau-Brunswick, 1,262; Ile du Prince-Edouard, 20; Yukon, 4; Territoire du nord-ouest, 2.

[illegible] pas d'immigration depuis 1931, le nombre des Juifs établis au Canada demeure à peu près le même, sauf évidemment l'accroissement naturel qu'il a pu prendre depuis cette époque.

De ces 156,726 Juifs, 68,703 sont nés au pays et 78,300 viennent d'Europe (dont 40,4[illegible] de Russie, 15,775 d'Allemagne, 7,500 de Pologne et 2,700 d'Autriche).

UN BLOC AMÉRICAIN CONTRE LE FASCISME ET LE NAZISME

Le président Roosevelt veut établir un système de défense qui engloberait le continent américain tout entier.

WASHINGTON — Le président Roosevelt projette d'établir un système de défense du continent américain tout entier. Le Canada y participerait donc.

M. Roosevelt dit que jamais, depuis les luttes que les républiques de l'Amérique latine ont soutenues pour leur indépendance, les nations de l'hémisphère occidental n'ont eu besoin de solidarité autant qu'à présent. Il a en vue un plan de coopération qui aurait pour principal élément les forces aériennes des Etats-Unis.

Dans son interview récente, le président a déclaré qu'il demandera au Congrès d'accroître les forces aériennes des Etats-Unis de manière qu'elles puissent faire face à une agression sur n'importe quel point de l'hémisphère occidental. Mais il a souligné que le gouvernement ne pense pas que les Etats-Unis doivent assumer seuls la garde du nouveau monde. La défense nationale, a-t-il ajouté, s'est transformée en défense continentale, et la solidarité s'impose.

Il est évident que la déclaration du président occupera une place importante dans les discussions que les délégués de républiques américaines auront au cours de leur prochaine conférence à Lima, laquelle commencera le 9 décembre.

Les menaces d'agression

M. Roosevelt n'a pas dit de quel côté, d'après lui, un agresseur pourrait menacer l'Amérique. Mais il a expliqué que c'est parce qu'il tient compte des rapides progrès de l'aviation qu'il voit la question de la défense sous un nouveau jour. Et comme il a fait sa déclaration sur la défense après avoir condamné le violent antisémitisme qui sévit en Allemagne, ses auditeurs ont eu l'impression qu'il pensait aux Etats totalitaires lorsqu'il a parlé de menaces d'agression. On lui a demandé des précisions: il a dit qu'on trouverait sa réponse dans les journaux de ces cinq dernières années.

Le Canada

Pour ce qui est du Canada, le premier ministre Mackenzie King a dit à Ottawa que la déclaration de M. Roosevelt est une nouvelle indication de la communauté d'intérêts qu'il y a entre ce pays et les Etats-Unis. Il a rappelé que le président, dans le discours qu'il a prononcé à Kingston, l'été dernier, a annoncé que les Etats-Unis ne seraient pas inertes si un agresseur menaçait le Canada.

On sait que, comme le gouvernement Roosevelt, le gouvernement King projette une augmentation de crédits de défense.

Ministre Japonais



Hachiro Arita,
qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères au Japon. Son choix est considéré comme une victoire pour l'élément modéré dans le cabinet japonais.

M. Bennett va s'établir en Angleterre

OTTAWA — M. R.-B. Bennett a acheté une propriété en Angleterre et se propose d'aller y résider très prochainement. Il ne dit pas positivement s'il occupera ou non son siège aux Communes à la prochaine session, mais laisse entendre qu'il sera en Angleterre pour Noël.

L'Australie est contre l'immigration massive des Juifs

CANBERRA, Australie — Le premier ministre Lyons s'est nettement prononcé contre tout projet d'établir un grand nombre de Juifs allemands en Australie. En effet, il fait cette déclaration au sujet de la nouvelle d'un projet d'envoyer des Juifs allemands dans certaines parties de l'Empire, aux Etats-Unis, dans les pays de l'Amérique du Sud et dans d'autres pays: "Le gouvernement a fermement résolu d'empêcher une immigration massive d'étrangers et il ne tolérera aucune sorte d'établissement en bloc".

Les nouveaux accords commerciaux Washington - Ottawa et Londres - Washington

D'immenses avantages mutuels découleront de l'extension des relations commerciales entre les trois grandes nations.—Concessions nombreuses de part et d'autre.

WASHINGTON — Deux importants traités de réciprocité commerciale ont été signés jeudi après-midi à la Maison Blanche, entre le Canada et les Etats-Unis, et le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Tandis que le président Roosevelt, protagoniste de la politique de "bon voisinage", regardait en souriant, le premier ministre Mackenzie King, agissant pour le Canada, l'ambassadeur Sir Ronald Lindsay, représentant le gouvernement du Royaume-Uni, et le secrétaire d'Etat américain Cordell Hull apposèrent leur signature au bas de ces documents.

Ensuite, dans de brefs discours, ils prédirent comme résultats prochains de ces instruments de réciprocité un commerce international accru et un esprit d'amitié revigoré.

Ces deux pactes abaissent les tarifs imposés sur une longue liste de produits représentant une part considérable du commerce qui se fait entre les trois pays signataires.

[illegible] la cérémonie de la signature, le premier ministre du Canada souma la note de l'entente mutuelle et de la bonne volonté entre les peuples.

"Notre satisfaction devant la conclusion de ces longues et difficiles négociations, dit-il, est d'autant plus grande que les accords intervenus ne sont aucunement exclusifs. En réalité, leurs effets consisteront à écarter de nombreux obstacles des chenaux commerciaux mondiaux. Leurs avantages s'étendront bien au-delà des limites des trois pays immédiatement concernés.

"Nous ne pouvons trop espérer qu'ils deviennent pour d'autres pays un exemple des avantages mutuels qui peuvent découler de l'extension des relations commerciales, non seulement dans le domaine du bien-être matériel, [illegible] plus vaste de la bonne entente humaine".

Ces deux pactes sont les derniers d'une série de vingt traités négociés conformément à la loi du tarif de réciprocité des Etats-Unis.

Les pactes furent signés au cours d'une impressionnante cérémonie.

Une vaste table de noyer ayant servi de table de travail à chaque président depuis Abraham Lincoln jusqu'à Théodore Roosevelt, fut sortie de son grenier pour être placée dans l'historique Chambre de l'Est pour la circonstance.

Concessions canadiennes

OTTAWA — Le traité commercial canado-américain ouvre un marché américain plus étendu et plus facile aux produits canadiens, mais il a fallu pour cela sacrifier la préférence dont jouissait le blé canadien dans le Royaume-Uni et réduire la préférence dont bénéficiait en Angleterre le marché canadien des pommes aux dépens de celui des Etats-Unis.

Les concessions canadiennes aux Etats-Unis s'étendent sur une large échelle. Elles comportent le maintien ou la baisse des taux dans 447 articles affectés par le tarif; elles promettent en plus la suppression prochaine de la taxe d'accise de trois pour cent sur la valeur, droits payés, des importations américaines.

Le Canada, au moins pour ce qui concerne les Etats-Unis, perd sa préférence de six sous par boisseau de blé. Sa préférence de 4 shillings et deux par cent livres de pommes a été abaissée à 3 shillings pour la période du 16 août au 15 avril. Il en est de même pour les poires.

Il y a aussi diminution des préférences sur les pommes en conserves, le miel, le bois de charpente, le saumon réfrigéré ou gelé et le cuir verni.

Concessions américaines

Les Etats-Unis accordent des concessions au Canada sur 202 articles et sous-articles. Les produits représentés par ces articles forment une valeur de $327,500,000 ou 83% des importations totales du Canada en 1937.

Les concessions tarifaires obtenues des Etats-Unis par le Canada touchent à toutes les catégories de marchandises principalement exportées par le Canada aux Etats-Unis.

Pour l'année financière qui prit fin au 31 mars dernier la valeur des marchandises importées et bénéficiant des 447 concessions tarifaires canadiennes du nouvel accord représentait une somme de $200,000,000 ou 58 pour cent de toutes les marchandises importées des Etats-Unis.

Dans le domaine de l'agriculture et des pêcheries, les concessions sont presque mutuelles. Les droits compensateurs sur les pommes de terre comestibles venant des Etats-Unis ont été réduits de 75 sous les 100 livres à 37 sous ½, pour la période du 15 juin au 31 juillet et supprimés pour le reste de l'année.

Produits agricoles

Les avantages consentis par le nouvel accord commercial embrassent une grande variété de produits agricoles et comprennent des abaissements de droits américains sur d'importants articles tels que les bestiaux sur pied, les porcs, la viande de porc, le bacon, la crème, le lait, le fromage, la volaille, les oeufs, les chevaux, le miel, l'orge, l'avoine, le sarrasin, le seigle, le blé de provende, les issus de mouture pour la provende, les mélanges, les criblures, les bleuets, les fraises, les autres petits fruits, les pommes, le cidre, la graine de trèfle et de graminées, les semences certifiées de pommes de terre et des pommes de terre de [illegible] peaux de renards argentés.

Produits laitiers

Le nouvel accord commercial consent plusieurs avantages importants sur les produits laitiers. Aux termes de l'accord commercial de 1935 les Etats-Unis abaissèrent à 35 sous le gallon le droit sur la crème et fixaient un contingent annuel de 1,500,000 gallons. Le nouvel accord commercial consent l'abaissement maximum du droit à 28 3/10 sous le gallon sur une quantité égale par année civile.

L'accord commercial de 1935 ne consentait aucun avantage sur le lait. Le nouvel accord commercial accorde l'abaissement maximum du droit à 3 sous ½ le gallon et fixe le contingent admissible au taux réduit à trois millions de gallons par année civile.

L'accord commercial de 1935 consentait sur le fromage cheddar en meules primitives un abaissement tarifaire qui constituait un précieux avantage: le droit était ramené de 7 sous la livre et 35 pour cent *ad valorem* au minimum, à 5 sous la livre et 25 pour cent *ad valorem* au minimum. Le nouvel accord commercial abaisse encore le droit à 4 sous la livre et 25 pour cent *ad valorem* au minimum, et la concession va jusqu'à inclure les autres fromages cheddar non raffinés, outre ceux en meules primitives.

D'autres avantages portant sur les produits laitiers dans l'accord commercial sont la consolidation du droit réduit actuel sur le lait écrémé et le lait de beurre et l'abaissement maximum à 1 sou ½ la livre du taux sur le lait de beurre desséché.

Oeufs

Le nouvel accord commercial pourvoit à une diminution maximum du droit américain jusqu'à 5 sous la douzaine sur les oeufs de volaille dans la coquille; il confirme la diminution maximum jusqu'à 4 sous la livre du droit sur les volailles sur pied obtenue dans l'accord commercial de 1935; il confirme également l'abaissement de 10 sous à 6 sous la livre du droit sur les volailles et les dindes abattues ainsi qu'une nouvelle réduction de 10 sous à 6 sous sur les canards et les oies abattus.

Miel

Le "Tariff Act" de 1930 avait fixé à 3 sous la livre le droit sur le miel importé aux Etats-Unis. Ce taux fut abaissé à 2 sous la livre à la suite de l'accord commercial intervenu entre les Etats-Unis et le Guatemala. Un nouvel abaissement est consenti en vertu du nouvel accord commercial, le taux étant fixé à 1 sou ½ la livre, concession maximum sous l'empire du "Trade Agreement Act".

Fruits

Les bleuets sont les seuls fruits dont l'exportation canadienne aux Etats-Unis se poursuit sur une grande échelle, des quantités considérables étant expédiées des provinces maritimes et de Québec. Sous le régime de l'accord commercial de 1935, le taux sur les bleuets congelés avait été réduit de 35 à 25 pour cent *ad valorem*. Le nouvel accord commercial réduit ce taux à la moitié de ce qu'il était avant 1936, c'est-à-dire, au taux effectif de 17½ pour cent, et établit également un abaissement de 1 sou ½ à 1 sou la livre du taux sur les bleuets à l'état naturel.

L'accord commercial de 1935 abaissait le droit sur les fraises à l'état naturel de 1 sou ½ à ¾ de sou [illegible] cial et le même abaissement de taux s'étend à toutes les autres baies à l'état naturel que ne visait pas l'accord antérieur. Il est de plus arrêté que le taux sur les baies congelées à l'exclusion des bleuets sera abaissé à 17½ pour cent *ad valorem*.

Le nouvel accord confirme aussi la réduction maximum accordée sur les cerises à l'état naturel, en vertu de l'accord commercial de 1935.

L'accord antérieur avait abaissé de 25 sous à 15 sous le boisseau le taux du droit sur les pommes à l'état naturel et ce dernier taux est confirmé par le nouvel accord.

Un nouvel avantage est consenti sur le cidre, dont le taux est abaissé de 5 sous à 3 sous le gallon. Vu que le jus de pommes concentré est impossible à titre de cidre à l'importation aux Etats-Unis, on croit que cet avantage intéressera l'industrie de la pomme en Nouvelle-Ecosse.

Pommes de terre

L'accord commercial de 1935 ne consentait aucun avantage sur les pommes de terre pour la consommation. Le nouvel accord commercial stipule une réduction maximum à 37 sous ½ par 100 livres du 1er mars au 30 novembre, et un abaissement à 60 sous, par 100 livres du 1er décembre à la fin de février sur un contingentement d'un million de boisseaux; toutefois ce contingentement sera augmenté de la quantité équivalente à la quantité déficitaire.

Vengeur des Juifs



Herschel Grynszpan,
Juif polonais de 17 ans réfugié d'Allemagne, qui a tué Ernst Von Rath, secrétaire de l'ambassade allemande à Paris, pour venger ses coreligionnaires des injustices que leur font subir les nazistes.

3,500 citoyens de Winnipeg protestent en faveur des minorités allemandes

Dimanche après-midi, sous les auspices de la branche de Winnipeg de la Société de la Ligue des Nations, 3,500 personnes s'étaient réunies à l'Auditorium pour protester contre les mauvais traitements infligés aux Juifs, aux catholiques et aux protestants d'Allemagne. Au nombre des orateurs étaient le maire de Winnipeg, le professeur W. F. Osborne, Herbert Cottingham, représentant Son Excellence Mgr Sinnott, le chanoine Bertal Heeney, représentant Sa Grâce l'archevêque Harding, et le rabbin Salomon Frank.

M. Cottingham a cité un extrait d'une allocution du Pape: "C'est le devoir de toute nation démocratique d'exprimer en termes peu équivoques son indignation devant l'injustice flagrante perpétrée contre les Juifs en Allemagne".

L'assemblée a approuvé à l'unanimité une lettre adressée au premier ministre King exprimant l'espoir que le gouvernement fera tout en son pouvoir pour soulager les victimes de la persécution.

Le cardinal Villeneuve et le Crédit social

QUEBEC — Son Eminence le cardinal publie le communiqué suivant:

"Le crédit social est une affaire d'ordre profane qui n'a reçu jusqu'à date aucune recommandation des autorités ecclésiastiques.

Il ne saurait être question de messe célébrée à l'occasion des Congrès de la Ligue du crédit social.

"Les conférences qui se donnent sur le sujet dans les salles paroissiales ne relèvent de ce chef aucune autorité particulière.

Son Eminence tient à en avertir le public autant que les organisateurs du congrès".

LE TEMPS EST VENU D'EN FINIR AVEC LA POLITIQUE MESQUINE

C'est ce que déclare à Toronto M. Maurice Duplessis, qui fait un appel au bon sens et à la bonne volonté du peuple.

TORONTO—Le premier ministre de Québec, M. Maurice Duplessis, a déclaré ici que le temps est venu de mettre de côté la politique mesquine et de travailler au bien-être du Canada. C'était le premier discours public de M. Duplessis dans la province d'Ontario, et il parlait au dîner inaugural de l'exposition d'Hiver. Il avait à ses côtés le premier ministre Mitchell Hepburn et sir William Mulock, ancien juge en chef de l'Ontario.

Il faut que le bon sens prévale, a dit M. Duplessis. Nous avons trop fait de petite politique dans le passé et je crois que nous devrions penser davantage d'un point de vue canadien pour le bénéfice du Canada. Aucun parti n'a le monopole de la vérité ou de la justice. Il y a du bon dans chaque parti comme dans chaque homme, et les autorités provinciales ont plusieurs graves problèmes à résoudre qui sont de beaucoup au delà des discussions politiques et du succès d'un parti ou d'un autre.

Ce que veut le Québec

L'orateur déclarant qu'il était la [illegible] vince fut l'ennemie de l'unité canadienne. Il n'est pas question de séparatisme. Québec est en faveur de la Confédération, et est désireux de remplir ses obligations, mais il ne veut pas être dirigé au profit d'une autre partie du pays, que ce soit l'Ontario ou l'Ouest. En ce qui concerne Québec, dit-il, nous ne mettrons jamais de côté les droits qui nous sont donnés par la Confédération.

Le premier ministre a aussi pris la défense de la loi du cadenas contre le communisme. Cette loi a été adoptée à l'unanimité de l'Assemblée législative et du Conseil législatif. Nous sommes en faveur de cette loi dans le Québec, parce que nous en avons besoin. Elle donne au procureur général des pouvoirs moindres que certaines lois de même nature dans d'autres provinces et en Angleterre.

Vous entendez dire que Québec est en faveur du fascisme. Nous ne voulons pas de fascisme et nous ne voulons pas de communisme. N'écoutez pas ces histoires. Il n'y a pas plus de danger de fascisme ou de communisme dans Québec qu'il n'y en a que Hitler devienne chef d'une colonie hébraïque.

Après le discours de M. Duplessis, sir William Mulock a dit quelques [illegible] M. Duplessis pour l'unité canadienne étaient suivis, il n'y aurait pas de danger de sécession de telle ou telle province.

LE PLAN DE DALADIER N'A PAS L'APPUI DE TOUT SON PARTI

Blum prend la défense du régime démocratique. — La droite critique le programme financier. — La C.G.T. organise la résistance.

PARIS — Le président du conseil Daladier n'a pas obtenu l'adhésion unanime des députés de son parti au plan triennal qu'il a tracé pour le rétablissement financier du pays. Des 112 députés radicaux-socialistes, qu'il avait lui-même convoqués et à qui il avait personnellement fait un appel, 9 ont voté contre le plan et 31 se sont abstenus de voter. Toutefois, il y a unanimité sur deux questions: les 112 se sont prononcés contre toute cession de colonie française à l'Allemagne et déclaré approuver que la France n'entretienne pas de préjugé de race.

Un article de Blum

Dans un article que publie le Populaire, le chef du parti socialiste, M. Léon Blum, manifeste de l'inquiétude parce qu'il paraît que le président du conseil Daladier a formé le projet de gouverner un certain temps sans la Chambre des députés si la Chambre n'accepte pas ses mesures de rétablissement économique. Il déclare qu'il estime que le projet en question entraînerait une suppression du régime parlementaire. Il rappelle que la France est une république démocratique et il donne cet avertissement: Ce ne serait pas impunément qu'on porterait atteinte au régime politique du pays.

L'attitude de la droite

D'autre part, des journaux de droite considèrent certaines mesures du cabinet Daladier comme une imposition excessive, qui peut compromettre la production industrielle, que le gouvernement veut cependant accroître. L'important groupe de droite qu'est la Fédération républicaine déclare que rien dans le plan financier du gouvernement ne montre une réelle volonté de corriger les erreurs du passé. Le gouvernement n'aurait sans doute plus de majorité si les députés de la Fédération lui refusaient leur appui.

Le comité exécutif de la Confédération générale du travail se réunit pour étudier un projet de résistance aux décrets-lois. Des associations d'anciens combattants et des groupes socialo-communistes organisent des réunions pour combattre le plan de rénovation économique de M. Daladier.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE CANADIENNE

Manifestation publique, le soir du dimanche 11 décembre, pour commémorer l'anniversaire du Statut de Westminster. — M. l'abbé Groulx et M. Edouard Montpetit, au nombre des orateurs—Appel aux Canadiens.

La Ligue d'Action Nationale nous adresse la communication suivante:

Après cent ans de luttes constitutionnelles, le Canada cessait officiellement, en 1931, d'être partie intégrante de l'Empire, il devenait un pays indépendant, librement associé au Commonwealth des nations britanniques.

1931 marque donc une date capitale dans l'histoire de notre pays.

Il convient que chaque année des fêtes officielles réveillent chez le peuple canadien le souvenir de cet événement majeur. Il convient que le 11 décembre, anniversaire de la sanction royale du Statut de Westminster, le Canada célèbre avec le plus d'éclat possible sa fête de l'Indépendance.

Ce sera pour nos compatriotes de toutes langues et de tous partis une occasion unique de fortifier et d'exalter l'amour de la patrie commune.

Pour amorcer ce mouvement qui doit rallier le pays entier, la Ligue d'Action Nationale organisera le 11 décembre prochain une grande assemblée publique dans une salle de Montréal.

Plusieurs orateurs, dont quelques-uns de langue anglaise, y prendront la parole: M. l'abbé Groulx et M. Edouard Montpetit ont déjà accepté de prendre part à la manifestation.

Il s'agit d'un mouvement essentiellement positif, de la prise de conscience d'un événement historique de première grandeur. Aussi demandons-nous à toutes les sociétés nationales canadiennes d'y adhérer sans retard et d'envoyer des représentants à la réunion du 11 décembre.

Mais il est trop clair qu'une assemblée reste peu de chose. Il faudrait qu'en chacun des centres importants du pays une manifestation évoque le fait considérable dont ce jour est l'anniversaire.

Nous lançons un appel pressant et particulier à nos compatriotes de langue française, trop heureux si, dans les milieux de langue anglaise, un corps organisé prend la tête d'un mouvement identique.

Que partout le 11 décembre constitue un moment de ferveur nationale, et surtout un enseignement vivant de notre indépendance constitutionnelle des conséquences pratiques doivent découler.

Qu'en particulier, dans les maisons d'éducation, on saisisse cette occasion de rappeler aux jeunes gens et aux jeunes filles de notre pays des vérités essentielles et leur répercussion nécessaire dans les faits.

Enfin, nous prions les citoyens de Montréal de retenir cette date: le 11 décembre, et de se porter en masse à l'assemblée populaire qui se tiendra ce soir-là pour célébrer l'indépendance du Canada.

NOUVELLES DE FRANCE ET D'EUROPE

L'accord de Munich est-il rompu?

LONDRES — Deux membres du cabinet du premier ministre Neville Chamberlain ont admis publiquement que l'"horreur" de la campagne antijudaïque d'Allemagne porte un dur coup au gouvernement qui espérait faire entrer le führer Adolf Hitler, dans un plan d'apaisement européen.

Le chancelier de l'Echiquier, sir John Simon, deuxième figure dans le gouvernement, déclare vigoureusement que la Grande-Bretagne doit "reconnaître la réaction de l'opinion mondiale" et mettre de côté, du moins temporairement, le projet d'apaisement général proposé après la conférence des quatre puissances de Munich.

Daladier obtient un sursis d'une semaine

PARIS — Le premier ministre Edouard Daladier a échappé, vendredi soir, à une crise ministérielle, alors que 3,000,000 d'ouvriers français ont décidé d'ajourner leur grève générale jusqu'après les visites de M. Neville Chamberlain et du roi Carol de Roumanie.

Seule l'hésitation de la Confédération générale du travail, des anciens combattants, des communistes et des socialistes à provoquer une crise à la veille de ces visites, a empêché une démonstration de force contre le premier ministre.

La Confédération générale du travail a terminé sa réunion annuelle à Nantes hier et a fixé la date de sa grève des "bras croisés" au 26 novembre, immédiatement après le départ de M. Chamberlain et de lord Halifax.

Le meurtrier n'est qu'un enfant

PARIS — Les avocats de [illegible] Grynszpan, Juif polonais âgé de 17 ans qui a assassiné Ernst von Rath, secrétaire de l'ambassade allemande à Paris, ont déclaré qu'ils tenteront de le sauver de la guillotine en donnant comme raison que le meurtrier "n'est qu'un enfant poussé à un acte désespéré".

Cette déclaration des avocats de la défense est contestée par les directeurs de la prison de Fresnes qui disent qu'ils n'ont pas affaire à un fanatique dans la personne du jeune Herschel, mais à un enfant.

Les Allemands ne veulent pas de Juifs dans leurs ex-colonies

BERLIN— La déclaration du gouvernement britannique qu'il songeait à établir des Juifs dans l'ancienne colonie allemande du Tanganyika soulève la colère de la presse nazie.

"Ce projet d'acheminer les émigrants juifs vers les colonies allemandes est inepte et équivaudrait à une répétition des erreurs britanniques en Palestine, dit le "Lokalanzeiger".

Le "Berliner Tageblatt" dit qu'il y a assez de place dans l'empire pour les Juifs hors de l'Afrique orientale.

La Pologne supprime les loges maçonniques

VARSOVIE — Le cabinet polonais a approuvé un décret prohibant l'organisation en territoire polonais de toutes les nouvelles loges maçonniques et supprimant toutes les loges déjà existantes en Pologne.

Le silence de Daladier

PARIS — Le Bureau politique du parti communiste a contresigné un communiqué à la presse disant qu'on avait noté avec "honte et humiliation" le silence du Quai d'Orsay alors que le président Roosevelt [illegible] devant le monde [illegible]

Manifestations "spontanées"

PARIS — La Croix, organe officieux de l'Eglise de France, affirme, d'après un témoignage oculaire, que les manifestations antijuives du Reich furent montées de toutes pièces. "Manifestations spontanées" sous le régime hitlérien? Depuis quand l'Allemand épris d'ordre et de discipline se serait-il permis de mettre le feu aux bâtiments publics, de ravager et de détruire sans ordre précis de ses maîtres? Les manifestations spontanées furent soigneusement organisées par des membres en civil des S.A. et des S.S. et des jeunesses nazistes avec le concours des brigades de pompiers qui, après leur avoir montré la meilleure manière de mettre le feu, veillèrent à ce que ce feu ne gagnât pas les bâtiments voisins. De temps en temps les commandants arrivaient sur les lieux pour se rendre compte des progrès de l'incendie". L'organe de l'Eglise de France conclut en soulignant que "la plume se refuse à décrire les atrocités commises".

Moro-Giafferi défendra le Juif Grynszpan

PARIS — Vincent de Moro-Giafferi sera l'avocat du Juif polonais Herschel Grynszpan, qui a tué le troisième secrétaire d'ambassade allemande à Paris, M. von Rath.

Me Moro-Giafferi fut l'avocat du fameux Landru. Criminaliste renommé, il a accepté de défendre Grynszpan à la demande du comité de défense de Grynszpan de New-York. Me Moro-Giafferi est aussi l'avocat-conseil de Weidmann, qui est accusé du meurtre de 6 personnes. Il est âgé de 60 ans et est Parisien de naissance, mais Corse d'ascendance.

Saisie de 77 journaux étrangers à Berlin

BERLIN— Soixante-dix-sept journaux étrangers ont été saisis samedi et la vente en a été prohibée. Ce sont des journaux suisses, danois, anglais, français, belges, norvégiens, suédois, roumains, yougoslaves, tchécoslovaques, polonais et des quotidiens de la Cité Vaticane. La raison apparente, c'est que les journaux contenaient des descriptions des activités antijuives en Allemagne.

Rapports tendus entre les Etats-Unis et l'Allemagne

BERLIN — L'ambassadeur d'Allemagne à Washington, M. Hans Dieckhoff, a reçu l'ordre de revenir [illegible]. Le communiqué qui annonce la nouvelle ajoute cette explication: M. Dieckhoff vient renseigner le ministre des affaires étrangères, M. von Ribbentrop, sur l'orientation de l'opinion publique aux Etats-Unis et sur "la singulière attitude" qu'ont révélée, en ce qui concerne des "problèmes intérieurs" de l'Allemagne, "diverses déclarations du président Roosevelt et d'autres personnages américains".

On sait que l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, M. Hugh Wilson, a reçu de son gouvernement l'ordre de retourner à Washington, afin d'y "faire un rapport".

Les bureaux que dirigeait chacun des ambassadeurs continuent de fonctionner, il n'y a pas rupture des relations diplomatiques entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

L'Angleterre reconnait la conquête de l'Ethiopie

ROME — La Grande-Bretagne a reconnu formellement la conquête de l'Ethiopie par l'Italie en accréditant son ambassadeur lord Perth après du roi Victor-Emmanuel, "empereur d'Ethiopie".

C'est l'acceptation par la Grande-Bretagne de la victoire italienne en Ethiopie qui a éliminé le dernier obstacle au pacte d'amitié, car l'Italie vient de remplir à la satisfaction britannique la condition d'un retrait "substantiel" des volontaires combattant en Espagne pour Franco.

La Russie et les Etats-Unis sont les seules grandes puissances qui n'ont pas encore reconnu la conquête de l'Ethiopie.

Les dessins comiques pour les petits Italiens

ROME— Dino Alfieri, ministre de la Propagande, a donné instruction à ceux qui publient des feuilles ou pages comiques de mettre complètement à l'écart tout dessin venant de l'étranger, excepté ceux de Walt Disney, qui "se distinguent des autres par leur valeur artistique et par leur moralité".

M. Alfieri a ajouté que les journaux des enfants doivent exalter l'héroïsme italien, principalement militaire, la race italienne et l'histoire passée et présente de l'Italie; en un mot, ils doivent devenir éducatifs.

Un avocat parisien gifle M. Flandin

PARIS — M. Pierre-Etienne Flandin, ancien président du Conseil des ministres de France, a été publiquement giflé par un avocat qui lui a reproché d'avoir échangé des télégrammes de félicitations avec le chancelier Hitler après l'accord de Munich. M. Flandin se rendait à la tombe du Soldat inconnu pour y déposer une couronne de fleurs, lorsque Me Jacques Renouvin l'aborda, le gifla et lui cria: "Vous ne déshonorerez pas la tombe de l'Inconnu".

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

I.—Le Roi Gustave V de Suède, par Serge DE CHESSIN.
II.—Terre Natale, Roman, par Marcel ARLAND.

Paris, 25 octobre 1938.

I.—Le roi Gustave V de Suède

par Serge de CHESSIN

Après nous avoir présenté en terrifiantes couleurs les tableaux de la Russie sous la rafale révolutionnaire, dont ses yeux avaient eu l'occasion de regarder l'horreur en face, M. Serge de Chessin a été entraîné par l'imprévu de la carrière diplomatique vers des terres où la vie a conservé toute sa douceur, sa raison d'être vécue, vers ceux qu'un écrivain français appelait hier si justement les "heureux Scandinaves". En réplique à ces témoignages tragiques qui s'intitulaient **Au Pays de la Démence rouge, L'Apocalypse russe, La Nuit qui vient de l'Orient** et ce poignant roman de l'émigration russe à l'heure de la grande tourmente: **Les Epaves blanches**, il nous a offert des visions apaisantes et des images d'espoir illuminées de toute la lumière et de toute la sérénité du Nord, deux tableaux d'enchantement: **Les Clefs de la Suède et Les Sourires du Danemark.**

M. Serge de Chessin signe aujourd'hui un magistral portrait du Roi Gustave V qui est en même temps l'explication du bonheur d'un peuple. Car sa paix, sa prospérité, sa santé morale et sociale, la Suède les tient tout entières de la main d'un roi dont le nom restera parmi ceux des plus grands de l'Histoire. C'est par sa sagesse et son intelligence des réalités politiques et sociales que Gustave V a su épargner à son pays les effroyables épreuves qui ont ici et là depuis un demi-siècle mis l'Europe en croix et qu'il a conduit son destin loin des sentiers de la guerre civile ou de la guerre étrangère vers l'équilibre et [illegible]

La mesure de sa maîtrise politique et son sens des responsabilités, le futur Gustave V les montra dès l'heure où il n'était encore que Prince royal. Lorsque le conflit entre la Suède et la Norvège atteignit son point le plus aigu, Oscar II se trouvait écarté des affaires par une grave maladie. Le jeune Prince, qui avait été en 1884 nommé par son père Vice-roi de Norvège, reçut la mission périlleuse de donner une solution au schisme menaçant. Depuis la perte de la Finlande, la Suède ne s'était pas trouvée devant une aussi dramatique conjoncture. Maintenir par les armes une éphémère union entre des frères qui ne pouvaient plus vivre ensemble, brandir l'épée de Gustave-Adolphe? Le parti de la guerre y poussait et il était puissant. Le Prince le fit taire. Il imposa sa volonté. Il prononça le divorce, sachant bien qu'il en surgirait une amitié durable. Et comme l'événement lui a donné raison! Souvenez-vous de son voyage à Oslo, douze ans après la séparation, et des acclamations de la foule norvégienne qui naguère avait criblé de pierres sa voiture.

A la mort d'Oscar II la Suède recevait de sa main défaillante un souverain qui avait appris son métier royal au cours d'une admirable éducation et à qui la vie, l'étude, les voyages, toute la richesse de méditations qu'ils apportent à une tête bien faite avaient donné la conception moderne de son rôle de chef de peuple, gardien tutélaire de ses sujets. Lorsqu'il présida son premier Conseil des Ministres, Gustave V résuma tout son programme dans ces mots simples et magnifiques: **Avec le peuple pour la patrie.** Et l'occasion ne tarda pas de veiller au destin de cette patrie et de ce peuple.

Devant les pas du nouveau roi la tâche s'annonçait aussi délicate sur le terrain de la politique intérieure qu'elle avait été sur celui de la politique extérieure à l'heure du schisme norvégien. La Suède n'était plus le pays patriarcal, essentiellement agricole du temps de son adolescence, alors qu'elle ne comptait pas plus de trente mille ouvriers, qu'elle ignorait les clans politiques et leurs tiraillements. Si en 1896 Branting, fondateur de la social-démocratie scandinave, était seul à représenter son parti au Riksdag, à l'avènement de Gustave V les socialistes avaient déjà conquis trente-trois sièges et la C.G.T., forte de deux cent mille adhérents, était en mesure, quand elle le voudrait, de déclencher la grève générale; en 1909, les mandats ouvriers avaient doublé et bientôt le groupe marxiste devenait le plus important de la deuxième chambre. Déjà le drapeau de la révolte se levait contre la monarchie "foyer de corruption nationale".

La révolte n'a pas éclaté. Personne aujourd'hui, à part une insignifiante minorité communiste, ne proposerait de modifier la charte organique suédoise. Qu'écrivent présentement les adversaires socialistes de naguère?

"Quand j'étais jeune, déclare M. Hoglund, rédacteur en chef du Social Demokraten, j'ai appris dans les ouvrages marxistes que la royauté et notre parti formaient des antinomies irréductibles. Mais la vie se moque des abstractions doctrinales, la logique est impuissante contre la réalité. Et le mérite de cette évolution revient en droite ligne à Gustave V." — "Je dois reconnaître, proclame de son côté l'ancien chef de la section suédoise du Komintern, M. Kilbom, qu'une monarchie, parvenue à son point de perfection, ayant à sa tête un bon roi, offre les plus grands avantages au pays. Et que je sois pendu si notre Roi n'est pas un homme épatant!"

Le socialisme là-bas s'est-il renié? La monarchie a-t-elle abdiqué? Ni l'un, ni l'autre. Il est arrivé ceci: que l'intelligence d'un roi, sa large compréhension du moderne ont réussi ce tour de force politique de maintenir la royauté en appliquant les principes de la plus parfaite démocratie.

Le magistral portrait que M. Serge de Chessin nous offre du roi Gustave V de Suède nous explique cette réussite extraordinaire, d'abord par l'évocation d'une jeunesse studieuse, travaillée par la passion de comprendre les temps présents et le souci des responsabilités prochaines, tôt mêlée aussi aux grandes tâches; —par l'analyse encore, soulignée de cent anecdotes exquises, d'une belle âme de conducteur de peuple. Que de traits charmants il nous rapporte sur un Roi qui ne voulut jamais être rien d'autre pour son peuple qu'"un marchand de bonheur" pour sa patrie qu'un gardien et un pilote!

"On s'attendait à trouver un roi, écrit M. Serge de Chessin reprenant le mot de Pascal, et l'on est tout étonné de trouver un homme". Et tout ce qu'il nous conte ici de la vie privée de Gustave V, grand travailleur, chasseur, cavalier et joueur de tennis éternellement jeune, pour qui quatre-vingts années ne sont que quatre-vingts printemps, tout ce qu'il nous dit de sa simplicité et de sa bonté, nous invite en effet à penser que c'est dans le propre et merveilleux équilibre de son esprit et de son coeur que ce très grand roi a trouvé le secret d'un miracle politique.

II.— Terre Natale

Roman par Marcel ARLAND

Si grande soit la qualité des oeuvres proprement romanesques par lesquelles M. Marcel Arland s'est, depuis quelque dix ans, placé au tout premier rang des jeunes écrivains français, de **L'Ordre**, par exemple, que couronna le Jury du Prix Goncourt, ou de **La Vigie**, ou **d'Antarès**, il semble bien pourtant que ce soit dans un domaine en marge du roman qu'il ait trouvé sa plus parfaite expression. Des oeuvres telles que **Les Vivants** et surtout, récemment, **Les Plus beaux de nos jours**, représentent assurément d'une manière plus nette son attitude de prédilection devant les sujets d'observation ou de méditation que la vie offre à un écrivain. Ces contes n'apparaissent pas commandés par le désir d'une construction strictement ordonnée, d'un agencement, —aussi bien toujours arbitraire et artificiel—, ils naissent de quêtes à travers le passé pour surprendre les éléments de bonheur ou d'amertume éparpillés dans une multitude d'"instants" que M. Marcel Arland dépouille de leur densité matérielle et nous présente, pour ainsi dire, à l'état pur. Un charme poétiquement émouvant naît ici de l'idéalisation des choses et des faits libérés de tout ce qu'ils auraient eu de froidement concret pour des yeux moins sensibles. Le réel se décante pour ne laisser que l'extrait le plus fin des impressions et des émotions devant les spectacles de la nature, ses formes, ses couleurs, ses voix, devant les paroles et les gestes des humains éclairés par de brusques et fugitives illuminations.

C'est dans cette ligne que se développe le thème émouvant de **Terre natale**, qui est, malgré le sous-titre, bien moins le roman d'un enfant que l'analyse de ses prises de contact avec le petit univers qui l'entoure. "Le livre, nous prévient lui-même M. Marcel Arland, retrace la vie commune d'un village et d'un enfant. Ce n'est exactement ni un livre de souvenirs, ni un tableau de la campagne, mais le récit d'une découverte: la découverte par cet enfant de ses appuis, de ses parentés, de ses alliances, et, si l'on veut, de certaines valeurs que, vingt ou trente ans plus tard, il reconnaîtra pour essentielles".

S'il n'a pas voulu couler son récit dans le moule traditionnel du roman, mais, en se dégageant d'une forme qui eût imposé à son évocation une manière de servitude, s'il a préféré la diversité des épisodes, c'est que M. Marcel Arland ne s'est pas proposé de conter une enfance, mais d'abstraire de cette enfance tout ce qui a contribué selon le hasard des choses à sa cristallisation, les émois, les surprises, les ravissements, les déceptions, les joies et les peines qui s'offrent à elle dans le désordre des événements, la marquent, en dehors des notions de temps et d'espace, et de sa cire encore molle pétrissent l'homme qui sera.

"La vie commune d'un village et d'un enfant". Les maisons et leurs groupes humains, la campagne et sa vie multiple, son ciel, ses bêtes, son travail, les départs stoïques des vieux, les mésaventures des jeunes en route vers une vie manquée au départ, les secrètes douleurs devant une mère trop rude, les apaisements auprès d'une aïeule à la voix douce et aux gestes tendres, tout un monde tourne ici autour d'un enfant qui suit des yeux son mouvement et devient l'"écho sonore" de ses bruits, qui fait son apprentissage sentimental sous ses lumières et ses ombres alternées.

Armand RIO.

Livres à signaler:

Romans: Simenon, La Marie du Port. — Jean Martet, Le Quart d'heure d'Anibal Bumbo.

Histoire et Variétés: Marcelle Vioux, Mademoiselle de La Vallière. —Gaston Varenne, La Vie merveilleuse de Jésus selon les textes des Evangiles. — R. Baschet, Le général Daumesnil. Coll. Le Rayon d'Histoire. — Henri Fauconnier, Visions.— Edouard Herriot, Sanctuaires. Egypte. Palestine. Syrie.

Fiançailles de la plus jeune princesse d'Italie

ROME— Le roi Victor-Emmanuel et la reine Hélène d'Italie viennent d'annoncer officiellement les fiançailles de leur plus jeune fille, la princesse Marie de Savoie, au prince Louis de Bourbon-Parme.

La princesse Marie, qui est la seule fille non mariée des souverains italiens, aura 24 ans, le mois prochain.

Le prince Louis aura 39 ans, le mois prochain. Il est le frère de l'ancienne impératrice Zita d'Autriche.

Fête de l'Indépendance canadienne

La vraie cause de la persécution des Juifs

MOSCOU — Le journal allemand "Deutsche Zeitung", publié à Moscou, prétend expliquer par la précarité de sa situation intérieure la violence des mesures antisémites prises par l'Allemagne. Il assure que le peuple allemand n'a rien retiré des conquêtes d'Hitler, la pénurie des vivres et autres difficultés étant, dit-il, plus grandes qu'avant l'occupation de l'Autriche et des Sudètes.

"Comme le cas s'est produit à diverses reprises ces années dernières, continue-t-il, les fascistes cherchent à détourner l'attention des masses en livrant les Juifs à la fureur populaire. Les responsables de l'appauvrissement et de l'exploitation du peuple espèrent ainsi échapper au sort qu'ils méritent. Ce système était déjà pratiqué sous le régime tzariste, mais les pogroms de ce temps-là ne sauvèrent pas le régime du sort qui l'attendait".

La reine Maud de Norvège est morte

LONDRES — La reine Maud de Norvège, tante du roi George VI et le dernier enfant survivant du roi Edouard VII, est morte dimanche matin d'une syncope, à la suite d'une opération abdominale subie trois jours auparavant. Elle était âgée de 68 ans. Depuis son mariage avec le roi Haakon, en 1896, elle visitait fréquemment l'Angleterre.

Que le Canada se mêle de ses affaires!

BERLIN — Le "Voelkischer Beobachter", l'un des journaux nazis les plus influents, attaque le Canada à propos d'une soi-disant campagne de haine contre l'Allemagne. Il conseille au Dominion de s'occuper de ses propres affaires et écrit: "Si les journalistes canadiens veulent voir de vraies atrocités, qu'ils aillent simplement dans les réserves indiennes de leur propre pays".

* * *

Le Dr H. C. McGill, directeur des Affaires indiennes à Ottawa, proteste contre cette accusation sans fondement. Les Indiens, dit-il, ne sont pas démoralisés par l'alcool. La loi défend de leur en fournir et elle est rigoureusement observée. On ne laisse pas les Indiens mourir de faim; l'Etat prend à sa charge les vieillards et les infirmes.

VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 NOVEMBRE 1938 — NUMERO 29

LA LIBERTÉ

Huit semaines après Munich

L'accord de Munich, on s'en souvient, devait marquer le commencement de la pacification européenne. C'est du moins ce qu'affirmaient les dictateurs tout-puissants qui venaient d'imposer et les chefs des gouvernements démocratiques cosignataires, en qui l'on affecta de saluer des libérateurs nationaux. Huit semaines à peine se sont écoulées depuis cet événement mémorable. Quelle est aujourd'hui la situation mondiale?

Le morcellement de la Tchécoslovaquie est déjà de l'histoire ancienne. C'est à peine si l'on mentionne en passant que le Reich vient de s'octroyer une tranche additionnelle du pays martyr sans soulever la moindre protestation. Le chancelier Hitler, s'inspirant de l'esprit de réconciliation et de fraternité solennellement affirmé à Munich, réclame le retour à l'Allemagne de ses colonies, — contre quoi s'élève hautement l'opinion publique en France, en Angleterre et en Belgique. L'accord anglo-italien est enfin entré en vigueur et les relations normales sont reprises entre Paris et Londres. Mais on croit rêver lorsqu'on lit les conditions imposées par Mussolini à la France comme prix de l'amitié italienne. Le rôle de prétendu médiateur qu'il croit avoir joué à Munich lui a certainement monté la tête.

x x x

Un simple fait divers vient de provoquer en Europe une nouvelle commotion et de montrer à quel point l'esprit de l'accord de Munich inspire la politique de Berlin. Un jeune Juif polonais de 17 ans réfugié à Paris, indigné des mauvais traitements subis par les siens en Allemagne, a fait feu sur un secrétaire d'ambassade du Reich, lequel a succombé à ses blessures. L'incident est à coup sûr regrettable et tout le monde le condamne. Y a-t-il lieu cependant, d'en être surpris? On pourrait s'étonner, au contraire, que de tels actes de vengeance ne soient pas plus nombreux. Cette mort tragique a provoqué à travers toute l'Allemagne de violentes manifestations anti- [illegible]

Les pouvoirs publics, au lieu de protéger les victimes de l'émeute, en ont profité pour les accabler sous de nouvelles mesures légales. Les Juifs ne pourront plus tenir aucun commerce ni exercer aucune profession; ils sont expulsés des écoles spéciales et des universités. Ils devront payer eux-mêmes les dégâts faits à leurs immeubles. De plus, on les frappe d'une amende collective de quatre cent millions de dollars. C'est la réparation imposée aux Juifs allemands pour le geste hostile de leur coreligionnaire polonais. Quand on cherche à qualifier de tels procédés, on ne peut se défendre de les assimiler à ceux des gangsters et des voleurs de grands chemins.

x x x

Cette nouvelle explosion de terrorisme hitlérien émeut profondément les autres pays, notamment l'Angleterre et les États-Unis. Les amitiés internationales sont une fois de plus contrariées. Il n'y a pas danger de guerre. La France et la Grande-Bretagne, qui ont refusé de se battre pour la Tchécoslovaquie, n'iront pas chercher querelle à l'Allemagne pour l'amour des Juifs. Mais lorsqu'une grande puissance européenne, par des [illegible] minorités ethniques ou religieuses, il y a un devoir d'humanité à remplir pour les peuples restés fidèles à l'idée chrétienne de charité. Ce devoir commence à devenir onéreux pour quelques pays. Aucun ne se soucie, on le comprend, d'ouvrir ses portes à des foules d'immigrants juifs.

Hitler et son disciple Mussolini ont-ils songé à toutes les conséquences possibles de leur politique antisémite? Le problème réglé chez eux, il leur restera à faire face à la juiverie internationale justement irritée et avide de représailles.

Cette recrudescence de la fureur contre les Juifs coïncide avec de nouvelles attaques organisées contre les catholiques. De violentes manifestations récentes à Vienne, à Salzbourg, à Munich, indiquent assez que les chefs nazis entendent combattre avec acharnement tous ceux qui s'opposent à l'instauration de leur doctrine. Hitler, qui se proclame l'adversaire résolu du bolchevisme, emploie les mêmes méthodes de persécution haineuse.

Huit semaines après l'accord de Munich, qui tendait le rameau d'olivier aux démocraties récalcitrantes, la paix est plus éloignée que jamais et l'ogre continue à rugir. Le cri d'indignation qui monte de partout est-il capable de l'arrêter sur le bord de l'abîme?

Donatien FREMONT.

Le Statut de Westminster

On se propose de commémorer pour la première fois chez nous l'anniversaire du Statut de Westminster, statut par lequel, le 11 décembre 1931, était proclamée l'indépendance du Canada. [illegible]

[illegible] l'opinion publique ces deux données fondamentales de notre présente situation comme peuple: nous sommes une nation libre, nous sommes une nation d'Amérique. Il espère que ce rappel historique favorisera [illegible]

Le Comité permanent des Congrès de la Langue française
Paul-Émile GOSSELIN,
Secrétaire-général.

Mort d'un prêtre éminent

[illegible]

Notes de crédit pour les députés albertains

EDMONTON — [illegible]

Dans la plus grande Allemagne

NOUVEAUX ASPECTS DU KULTURKAMPF

[illegible]

Le Christianisme, leur ennemi

[illegible]

Une explication de ces attaques

[illegible]

Le point névralgique: l'Autriche

[illegible]

Danger de guerre au sujet de la Ruthénie

VIENNE — [illegible]

Trois colonies britanniques juives?

LONDRES — [illegible]

Un Franco-Manitobain se signale à l'Exposition de Toronto

[illegible]

OTTAWA — [illegible]

L'Alberta tout près d'abaisser sa dette

EDMONTON — [illegible]

Chronique scientifique

LA TRANSMISSION D'IMAGES PAR RADIO

La liaison France-Algérie

[illegible]

Le système Belin

[illegible]

Le problème technique

[illegible]

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'accord canado-américain

Le Droit (Camille L'Heureux):

[illegible]

L'industrie de l'Ouest

La Presse (Montréal):

[illegible]

La guerre religieuse outre-Rhin

[illegible]

Ephémérides de l'Ouest

27 novembre 1885
[illegible]

29 novembre 1862
[illegible]

1er décembre 1842
[illegible]

2 décembre 1874
[illegible]

Saint-Boniface

M. JOSEPH DUMOUCHEL

Etude rétrospective

C'est une bien intéressante figure qui disparaît de parmi nous. Non pas que M. Dumouchel eût jamais cherché à se répandre dans un public nombreux, car il était la modestie en personne; mais il avait des facultés de discernement et une tournure d'esprit qui le signalèrent au groupe où l'on pense et où l'on apprécie les hommes, même quand ils sont dépouillés de toute velléité d'extériorisation. Nous savons tels et tels personnages, qui sont parmi nous des maîtres, et qui depuis de nombreuses années avaient marqué M. Dumouchel comme l'un de nos plus sages concitoyens.

Dans le cercle des communautés [illegible], on repasse maintenant les gestes bienveillants du regretté disparu; il y a des déshérités de la fortune qui pourraient révéler le secret, toujours bien gardé par lui, de ses opportunes interventions. C'est pour lui et ses pareils qu'on trouve ces paroles dans le sermon sur la Montagne: "Pour vous, quand vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait la droite, afin que votre aumône soit dans le secret, et votre Père, qui voit le secret, vous le rendra".

Arrivé tout jeune homme au Manitoba, M. Dumouchel fut d'abord député-régistrateur des titres de l'immeuble à Saint-Norbert, puis après un bref séjour au bureau des titres de Minnedosa, il entra à la "Royal Insurance Company" à Winnipeg; il y passera le reste de sa vie, c'est-à-dire plus de cinquante ans. Dans notre enfance, lorsqu'on parlait d'assurance-feu, cela voulait [illegible] M. Dumouchel. Il y avait une raison à cela: quand un incendie se produisait, Dumouchel établissait rapidement la perte subie, puis il payait tout de suite; les lenteurs paperassières furent toujours l'objet de sa pitié. Nous nous souvenons que lors de l'incendie de l'Ecole Industrielle de Saint-Boniface, il y a pas loin de trente ans, Dumouchel fit pour sa puissante compagnie un coup de maître en réclame: il acquitta la police d'assurance avant même que les cendres fussent éteintes. Est-il étonnant qu'il ait couvert tout le Manitoba français et ait tenu dans sa main, entre, disons 1888 et 1900, un portefeuille qui renfermait les polices-feu de la presque totalité de nos églises, chapelles, couvents, maisons d'oeuvres de toutes sortes? Plus tard, la concurren[illegible] pour les autres, et lui-même sera le premier à trouver la chose toute naturelle.

En dehors du champ des affaires, M. Dumouchel se recommandait à ses amis par des traits bien spéciaux; il aimait rire, badiner, plaisanter doucement; et ses saillies, toujours faites avec une supérieure dextérité, le faisaient rechercher de ceux qui aiment le mot heureux ou la fine malice qui jauge les hommes à leur exacte mesure. Nous n'avons pas connu de meilleur anecdotier que Dumouchel, et cela encore en faisait un aimable justicier de ses contemporains.

Mais il y avait chez lui autre chose que du talent pour les affaires et de l'esprit pétillant pour les heures de la causerie. Son intelligence ouverte à tout ce qui est intéressant lui donna de bonne heure le goût des voyages; c'est ainsi qu'il visita plusieurs fois l'Europe et que souvent aussi il s'achemina vers les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, les Bermudes. Dans ses voyages en Europe, il acquit de substantielles notions sur les arts; surtout l'architecture attira son attention: les vieux châteaux, comme Chenonceaux, les antiques forteresses, comme Carcassonne, les grandes cathédrales gothiques et romanes, les monuments, tout cela entrait dans son agenda de route; et son intérêt était tel que plusieurs fois il voulut revoir les endroits où il avait passé en touriste fervent. A Rome et à Lourdes, le touriste se doublait de croyant tout pénétré des grandeurs et des vigueurs de l'Eglise.

Ce désir de voir du nouveau et de s'instruire dans des lointaines traversées n'empêchait pas M. Dumouchel de conserver pour le Canada une place de choix dans ses prédilections; il parcourut notre pays, on peut le dire, sur le long et sur le large. Bien qu'il fût né dans l'Ontario, la province de Québec était véritablement la patrie de son coeur. Il se rattachait à une famille qui avait joué un rôle dans le soulèvement de 1837, et volontiers il souriait, lui si tranquille, de ce lignage belliqueux. Sans apparat et sans bruit, il était attaché à sa race et il la voulait orientée vers l'ordre dans toutes ses manifestations.

Il eût été surprenant qu'un tel homme n'eût pas aimé la lecture; de fait, c'était un liseur infatigable; sa bibliothèque était abondante et couvrait des sujets variés. Puis il nous communiquait ensuite ses impressions. Nous avons souvent admiré ses commentaires sur la monarchie française, la révolution, le grand débat du nord et du sud américains, les développements politiques de notre Canada, et combien d'autres sujets. L'une des dernières fois que nous causâmes de ces choses avec lui, il était plongé dans les Origines de la France contemporaine, l'ouvrage fameux de Taine.

Que si l'on pénètre dans sa vie de famille, on y découvre des qualités qui volontiers prennent le nom de vertus, quand on veut appeler chaque chose par son nom. En accompagnant, l'autre jour, jusqu'à leur dernier repos les restes de notre ami, nous nous sommes arrêté sur cette pensée qu'il avait parcouru, à la lettre, la carrière qu'on attend d'un bon Canadien français élevé dans la saine atmosphère de la paroisse canadienne-française: il a atteint ses quatre-vingts ans tout doucement, après avoir ménagé à son épouse et à ses enfants, de nombreuses années de vie heureuse; il a donné à l'Eglise un religieux et trois religieuses; à tous ses enfants il a laissé les fruits abondants de la probité et du devoir sagement accompli. Même dans leur légitime chagrin, les familles qui perdent leur chef dans de telles circonstances sont des privilégiées; car elles trouvent dans la douceur même du souvenir leur plus solide réconfort.

Noël BERNIER.

GRACE LEE NUTE AU MANITOBA

Mlle Grace Lee Nute, historienne et femme de lettres distinguée, a passé une partie de la semaine dernière à Saint-Boniface et à Winnipeg. Mlle Nute était venue consulter les archives de l'Archevêché de St-[illegible] et au Dakota et tout particulièrement les pièces relatives à la mission du R. P. André chez les Sioux, après les massacres de 1862.

Mlle Nute s'intéresse tout particulièrement aux familles Fisher, Brisebois, Rolette, Bousquet, etc. Ces familles habitèrent le Dakota et le Wisconsin et eurent de nombreuses relations avec Saint-Boniface. Henry Fisher, conseiller d'Assiniboia, en mourant, constitua Mgr Taché son exécuteur testamentaire et l'Archevêché possède un grand nombre de ses papiers, entre autres, un court journal inédit, écrit à Pembina et qui présente un intérêt particulier.

Mlle Nute a aussi eu accès à un journal inédit de Garrioch, employé de la Baie d'Hudson. Elle a également photographié un récit de l'ab[illegible] [illegible] cident de la tempête où il faillit périr.

La distinguée auteur du "Voyageur" a été invitée à adresser la parole en diverses occasions. Elle s'y est soumise de bonne grâce.

Jeudi midi, elle parlait au Kiwanis de Saint-Boniface, d'un journal qu'elle a découvert en Ecosse, où on raconte un voyage fait à la Rivière-Rouge en 1847. Le tout est d'un intérêt captivant, surtout la description graphique d'une chasse aux buffalos. Le journal inédit sera publié sous peu dans le "Minnesota History", publication de Saint-Paul.

Vendredi midi, Mlle Nute parlait aux "Caledonians" de Radisson. Mlle Nute est à préparer une vie de Radisson où elle prétend jeter de la lumière sur plusieurs points encore obscurs de la vie de Radisson et de son beau-frère Groseilliers. Mlle Nute a découvert le lieu de la naissance de Radisson (Avignon) et a vu l'acte de baptême du fameux coureur de bois. Elle peut également fixer la date de naissance de Groseilliers qu'elle dit plus vieux qu'on le suppose généralement. Elle peut, dit-elle, donner la raison exacte des trahisons ou soi-disant trahisons de Radisson, pourquoi il a passé sa vie à changer d'allégeance entre la France et l'Angleterre.

Vendredi soir, en présence d'un auditoire très distingué, Mlle Nute parlait à l'Université sous les auspices de la "Manitoba Historical". M. Morrison, président, présidait. La conférencière fut présentée à l'auditoire par M. l'abbé d'Eschambault, qui la félicita d'avoir si bien compris le Voyageur et de l'avoir analysé avec tant de sympathie. Mlle Nute donna une description excessivement intéressante du Voyageur: ses origines, ses moeurs, son travail, ses chansons, son costume, ses habitudes, en un mot, un tableau complet de ce personnage qui fut si illustre à la fin du dix-huitième siè[illegible] [illegible] vait abréger. Elle ne put que toucher à certains aspects de la vie du voyageur: son influence comme découvreur, comme civilisateur. Cependant elle résuma toute son action en disant que sans lui la civilisation du pays n'eût pas été possible; les grandes villes de plus tard ont commencé là où le Voyageur s'était établi et la petite communauté des Voyageurs et leurs familles a servi de noyau aux grandes agglomérations humaines de plus tard.

Mlle Nute fut remerciée en termes très heureux par Mme McWilliams, échevin de Winnipeg, qui lui dit toute la reconnaissance de la Société. Le Révérend Baird ajouta quelques mots et insista sur les services rendus par les Voyageurs et leur influence auprès des Indiens. [illegible] que notre pays fut exempt des guerres sauvages qui ravagèrent les états voisins.

En somme, le passage de Mlle Nute aura servi notre cause. Ajoutons que la distinguée historienne est très sympathique aux Canadiens français, qu'elle connaît Trois-Rivières où elle a séjourné et vu le merveilleux travail régional qui s'y fait, qu'elle compte parmi les ministres de l'Est un très grand nombre d'amis. Nous n'avons qu'un souhait à formuler, c'est que Mlle Nute revienne encore parler à notre population des gloires et des beautés du passé.

A l'Archevêché

La semaine dernière a eu lieu la journée sacerdotale de novembre. Son Excellence Mgr l'archevêque-coadjuteur a annoncé à ses prêtres son départ pour Rome. Son Excellence quittera sa ville épiscopale avant la fin du mois. La visite "ad limina" a lieu l'an prochain et comme le médecin a commandé à Monseigneur de ne pas passer l'hiver ici, Son Excellence en profitera pour faire sa visite au Saint Père et prendre un repos jugé absolument nécessaire par le médecin. Comme on le sait, Son Excellence a pu faire toute sa besogne depuis sa dernière maladie et le mieux déjà constaté n'a fait que s'accentuer, mais le médecin insiste pour que Monseigneur ne passe pas l'hiver au Manitoba et se repose après un été très occupé.

A l'hôtel de ville

L'apathie manifestée dans le passé par les citoyens à user de leur droit de vote semble avoir diminué, au moins pour les quartiers 1, 2 et 3 aux dernières élections municipales, comme en témoigne le pourcentage du vote donné et qui se chiffre comme suit: Quartier 1, 82%; quartier 2, 72%; quartier 3, 76%; quartier 4, 60%; quartier 5, 38,8%.

• • •

A la dernière assemblée du conseil, M. l'échevin Van Belleghem qui fut l'adversaire du maire McLean, le félicita de son succès à l'élection et lui souhaita bon succès, assurant le maire, le conseil et les citoyens qu'il resterait toujours intéressé et prêt à coopérer à l'avancement de la ville. M. McLean remercia, déclarant qu'il désirait donner toutes ses activités aux intérêts de la ville.

• • •

Le rapport des paiements de comptes d'eau montre un certain nombre de comptes arriérés et M. McKinnell, contrôleur, fit remarquer qu'une plus grande attention devrait être donnée aux paiements à date de ces comptes. La suggestion fut faite que la ville aurait avantage à envoyer les comptes chaque mois au lieu de chaque trois mois et que s'ils n'étaient pas payés dans les trois mois au lieu des six mois actuels, l'eau fût fermée. Le comité de l'eau et lumière étudiera cette suggestion, ainsi que le problème des comptes arriérés.

• • •

[illegible] tion des patinoires publiques se présente à nouveau et avec elle la question de leur arrosage avec l'aide de l'eau et des tuyaux de la ville. Un comité a été nommé avec pouvoir d'agir. On ne saurait trop souhaiter que l'amusement sain de notre jeunesse dans les patinoires publiques trouve beaucoup d'encouragement auprès des autorités et toute l'aide possible devrait lui être donnée.

Retraite fermée

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'il y aura, à la Maison Provinciale des Soeurs Grises de Saint-Boniface, une retraite fermée pour les jeunes filles de langue anglaise, laquelle commencera dimanche soir, 27 novembre, et se terminera le premier décembre au matin.

S'il y avait quelques demoiselles qui désireraient en profiter, elles sont priées de nous en informer au plus tôt. Téléphone 201 828.

Cercle Ouvrier St Joseph

Assemblée mensuelle du 15 novembre 1938

Une motion de condoléances est adoptée à l'égard des familles Joseph-A. Ribeau et Gérard Dumouchel, éprouvées par le deuil depuis la dernière assemblée.

M. le vice-président, qui préside, fait rapport que ces jours derniers, notre Cercle a reçu un don de $25, offert par un de nos dévoués membres pour nous aider dans la construction de nos salles. Sur motion, M. le secrétaire est chargé d'en accuser réception et de lui adresser nos sincères remerciements.

Ainsi que déjà annoncé, notre tirage de 30 dindes aura lieu le 16 décembre à l'Ecole Provencher. En cette occasion, un programme varié et amusant sera donné, sous la direction de M. Désiré Lefièvre. Les billets, — 10 sous, 3 pour 25 sous, — sont actuellement en vente.

La conférence mensuelle est donnée par M. l'abbé Emilien Lévesque, qui nous entretient sur les "Organisations ouvrières en France", en particulier dans la région du Nord. Ces organisations se divisent en deux catégories: l'une organisation professionnelle ouvrière, l'autre organisation à base d'action catholique, comme comme Ligue Ouvrière Catholique. M. l'abbé nous explique la différence entre les deux et le bien qu'elles font parmi les ouvriers membres de ces organisations.

M. W. Raymond, en termes appropriés, adresse les remerciements de l'assistance à M. l'abbé Lévesque.

M. Vachie Masson nous divertit pendant le programme récréatif.

Les prix de notre tofte mensuelle gratuite à tous les membres assistant à l'assemblée sont gagnés par MM. Léon Rey et Albert Michon.

• • •

Vendredi soir, avait lieu, à nos salles, la 2e partie de notre série de cinq parties de cartes qui seront données avant les Fêtes. Les heureux gagnants sont:

Prix des dames: Mmes Simon Paul, [illegible] Expérie.

Prix des messieurs: MM. A. Godard, Ad. Hébert, A. Lemoine et Mme O. Pelletier.

La troisième partie de cette série aura lieu vendredi prochain, 25 novembre, dans la même salle. Bienvenue à tous, membres et amis.

LE SECRETAIRE.

Dames auxiliaires des Réservistes français

L'assemblée mensuelle des Dames Auxiliaires des Réservistes Français a eu lieu le lundi 7 novembre, à la résidence de Mme G. Alésia. Les résultats de la loterie et de la partie de cartes y furent donnés. Que notre gracieuse hôtesse veuille bien recevoir l'expression de nos sincères remerciements pour son hospitalité.

• • •

La partie de cartes annuelle pour nos oeuvres a eu lieu le 4 novembre. Ce fut un beau succès. On y fit le tirage de la loterie. M. Henri Bonnefond, consul de France, avait gracieusement accepté de venir présenter les prix aux gagnantes. M. le Consul était accompagné de Mlle Geneviève Darval et M. Georges Héritier, artistes français qui nous ont enchantés par la présentation d'une pièce de leur répertoire.

Les Dames Auxiliaires remercient M. le Consul de les avoir honorées de sa présence.

Ont gagné les prix: 1er, Mme René André, $25.00; 2e Mme G. Alésia, $15.00; 3e, Mme Montcalm, $10.00.

• • •

La dernière réunion de l'année aura lieu aujourd'hui 23 novembre, à la résidence de Mme Alésia. Le résultat de la vente des coquelicots sera donné et les cadeaux de Noël des enfants des Réservistes y seront discutés.

L'Amicale Marie-Rose

Le dimanche 13 novembre, l'Amicale Marie-Rose réunissait les anciennes élèves au thé annuel servi au grand salon de l'Hospice Collégial Saint-Joseph.

La cordiale bonhomie de nos bonnes maîtresses, l'atmosphère chaude que l'on retrouve toujours dans notre cher Alma Mater, enfin la table si bien décorée de magnifiques chrysanthèmes jaunes, nous laissent déplorer l'absence de quelques anciennes bien fidèles au rendez-vous par les années passées.

Les anciennes étaient tout particulièrement heureuses d'y voir un grand nombre de jeunes et nous espérons que l'an prochain celles-ci se feront un devoir d'encourager leurs bonnes compagnes à se joindre à nous pour ne former qu'une grande famille, élèves des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Un merci spécial revient à M. l'abbé Blais, qui a bien voulu accepter d'adresser la parole. M. l'aumônier de l'Institut félicita les anciennes qui aiment à venir revivre quelques instants les nombreuses années qui leur ont procuré joie et bonheur.

Les élections donnèrent les résultats suivants:

Présidente, Mme M. Hourie; vice-présidente, Mme V. Smith; secrétaire, Mlle Anna Marion; trésorière, Mlle Lucienne Dussault; conseillères: Mme Henry d'Eschambault, Mlle Madeleine Painchaud, Mlle Fabiola Gosselin, Soeur Marie-Maxima, Soeur Arthur-Marie.

Bénédiction du très saint sacrement par M. l'abbé Blais.

Chant sous la direction de Soeur Isabelle-Marie.

Orgue:

Fugue en Ré majeur	Raffs
Panis Angelicus	Desmet
Concordi Laetitia	XIIe siècle
Tantum ergo	Chassaing
Je vous salue Marie	Boyer
Orgue: Postlude	Boellmann

5 h. — Thé.

Versaient le thé: Mme P. Auger, Mme J.-E. Fournier. Assistantes: Mlles P. Desjardins, M. Dupuis, E. Painchaud, D. Bellefeuille, F. McDonald, T. Ethcarne, L. Benoit, F. Bélair, M. Toupin, J. Coutu, L. Bouchard.

LA VIE AU COLLEGE

De la première gelée on est vite passé au premier patinage, grâce à une haute diligence qui veille toujours et à des dévouements qui ont veillé souvent. Trois patinoires parfaites où les équipes de trois ligues commencent une lutte qui durera tout l'hiver.

• • •

L'Académie française s'est réunie le dimanche 13 novembre. Les problèmes actuels ont des échos jusque dans cette assemblée. Un débat sur la participation du Canada aux guerres de l'Europe britannique opposa quatre philosophes. Georges Guilbault et Louis Hébert soutinrent la thèse de l'abstention contre Louis Dézinet et Charles Dessurs. Ces derniers défendirent mieux leur cause, selon la décision des juges du débat, A. Bastable, J.-M. Huot et A. De Pape. Louis Hébert fut le meilleur orateur. Au milieu de la séance, Armand Pambrun récita avec âme "Napoléon II" de Victor Hugo, pour rappeler son doute aux hommes qui bataillent et qui démontrent que "l'avenir est à Dieu".

PETITES NOTES

En l'honneur du 85e anniversaire de naissance de M. le juge L.-A. Prud'homme, un dîner de famille eut lieu à sa résidence lundi. La table était décorée au centre d'un vase Sheffield contenant des roses-thé et éclairée de chandeliers d'argent [illegible] Les invités étaient au nombre de 18.

• • •

M. Joseph Wyant remercie bien cordialement tous ceux qui ont contribué au succès de son élection comme commissaire d'école.

• • •

Bridge et whist

Si vous aimez une belle soirée de famille où il y a de l'entrain, de la gaieté, des prix, de la musique et des rafraîchissements, venez au Sacré-Coeur de Winnipeg, le soir du 1er décembre. Vous y trouverez tout cela pour la modique somme de 25 sous, au profit de l'école, sous les auspices des Dames de Sainte-Anne. Venez avec vos amis, à 8 h. 15.

La Secrétaire.

• • •

M. Claude Vermander, fils de M. Arthur Vermander, est à faire un stage d'instruction et d'entraînement à l'école royale des Signaleurs de Kingston, Ontario. M. Claude Vermander est déjà caporal.

• • •

Les amis saluent le retour de voyage de noces de M. et Mme J.-G. Costello, qui sont maintenant installés au New Castel apts., suite 3.

• • •

Mme A. Dufault, Mmes E. Pelletier et Alfred Mondor, désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont montré de la sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Joséphine Mondor, soit par offrande de messes ou prières, assistance aux funérailles, etc.

La JOURNÉE de L'ASSOCIATION d'ÉDUCATION

Sainte-Rose-du-Lac

$5.00—Les RR. PP. Oblats, M. Auguste Pineau.

$3.00—M. J.-C. Filey.

$2.00—MM. D. Bourgeois, J.-E. Langevin, Dr R.-L. Gendreau.

$1.00—MM. Adélard Langevin, Emt. Labossière, J.-A. Arcand, J.-H. Archambault, Jos. Pelissier, O. Archambault, Jos. Delveaux, J.-P. Maguet, Emm. Maguet, RR. SS. des Missions, Marguerite Loire, Mme Jules Tardif, Mme Jean Tardif, Mme E. Didion.

50 sous—MM. Ed. Labuie, René Delveaux, Emile Dubord, Léon Lizotte, Paul Prince, Charles Yee, E.-J. Adam, J.-L. Gaillin, Zot. Bonin, J.-B. Maguet, O. Pinette, Albert Leclerc, Frs Legal, A. Inglebert, Don McCarthy, Aug. Brunelle, J.-B. Menier, E. Beaudry, J.-M. Maguet, Mmes Eva-J. Hourde, A. Valcourt, S. Delveaux, F. Brunerr, Mlle Dora Tucker.

30 sous—M. J.-M. Lessard, Anonyme.

25 sous—MM. A. Jeannotte, Ed. Coulombe, Wilfrid Labuie, W. Pourtney, L.-F. Maigal, Roméo Valcourt, Thos. Downey, A. Gayot, G. Adam, M. Harpell, Wilfrid Arcand, Gabriel Maigal, Jules Lecomte, Guy Gaillin, Mathurin Brunelle, Mme A. Maître, Mlles Sylvia Tucker, Rose Labuie.

10 sous—M. Léo Schabler.

Total—$56.20.

Sainte-Anne-des-Chênes

$22.15—Produit d'une séance pour une Normalienne.

$8.52—Sou de l'Ecolier.

$20.00—Les RR. PP. Rédemptoristes.

$5.00—Les RR. SS. Grises, la Ligue du Sacré-Coeur, Enfants de Marie, Anonyme.

$2.50—M. Thomas Gelley.

[illegible]

$1.50—MM. Art. Tougas, L. Perron, Benj. Magnan.

$1.00—MM. Jos. Dufresne, Art. Lacerte, C. Trudeau, J. Delorme, C. Gauthier, J. A. C. John Benoit, Alf. Bernier, A. Dubois, J. Bonin, N. Dufresne, O. Bénillard, F. Mousseau, Mme J. Owens, D. Langill, Art. Desautels, F. Roque, F.-X. Demers, G. Lavack, A. Laurin, Mme A. Roque, J.-W. Roberts, A. et Noé Langill, S. Prairie, A. Mousseau, S. Perron, O. Tétreault, J. Charrière, O. Tougas, B. Magnan.

50 sous—MM. Ph. Maurice, Frédéric Bochon, W. Boivin, J.-B. Bonin, H. Bohémier, E. Du Coninck, A. Sarault-Marc, O. Fillion, D. Magnan, A. Gaignon, L. Saignon, E. Laurin, J. Perron, G. Frechette, D. Levac, [illegible]

[illegible]

25 sous—MM. Alf. Mondor, Jos. Cloutier, Mme Hénn, J. Champagne, H. Sanche, Jos. Barrette, Nicolas Désautels, P. Desrosiers, Aug. Desrosiers, F.-D. Hoedge, Charles Gosselin, [illegible]

20 sous—MM. Art. Blanchette, R. Cadieux.

10 sous—MM. R. Desrosiers, Ed. Prairie, J. Lavergne, O. Proulx, A. Hugé, R. Proulx, L. Pattyn, A. Desrosiers, J.-B. Perreault, Mme P. Vandal.

3 sous—MM. Ben. Perreault, H. Prairie.

Total—$147.67.

Bruxelles

$5.00—R. P. H. Drewes, curé.

$2.00—RR. SS. Ursulines, M. J. Dorvan.

$1.00—MM. Aug. De Pape, F. Hacault, J. Hacault, P. Dubuc, V. Poncelet, J.-E. Straman, Mme E. Mannin.

50 sous—MM. Alph. Potvin, J. d'Hont, J. Foidart, A. Simoens, R. Simoens, H. Keptinger, A. Allard, Alb. Marginet, D. Fifi, J. Mangin, A. Mangin, L. Mangin, J. Gaucher, D. Desrosiers, Mme A. Cabernel, Mme S. Lippens.

40 sous—M. Alph. Baccus.

30 sous—Mme Nerinx.

25 sous—MM. L. Lamarthy, A. Fifi, M. Foidart, An. Marginet, R. Lafrance, A. Hagemann, V. De Koninck, A. Gaudreau, J. Toner, J. Vermeersch, J. Aubry, P. Van Deynze, P. Spiels, J. Hillhorst, L. Simoens, C. Bourdeaudhui, R. Tuck, J. Timmerman, F. François, Aug. François, Jean Hillhorst, J. François, Alph. Van de Voorde, Mme Glorieux, Mme M. Barsalon, Mme X. Callewaert.

20 sous—M. C. Adam.

15 sous—M. W. Manners.

10 sous—M. Van den Bosch, J. Vermeersch, Ph. De Smet, C. Gaylord, C. De Molemaere, H. Vermeesch, D. Dewolf.

Total—$32.25.

Saint-Adolphe

$5.00—Révérendes Filles de la Croix, Mme Eugène Landry.

$4.00—Sou de l'Ecolier.

$3.00—M. l'abbé U.-R. Forest, curé.

$2.50—M. Edmond Brodeur.

$1.50—M. François Legal.

$1.00—MM. T.-J. Trudeau, Emile Perron, Florent Baril, Jean Laurin, [illegible]

[illegible] Mme Leclaire.

30 sous—Anonymes.

50 sous—MM. J.-B. Proteau, H. Mollette, J.-A. Poisson, Jean Massicotte, Alex. Kostyn, Elie Lagassé, Pierre Perrault, J.-L. Gagnon, Léon Leclerc, Jos. LaGal, Ed. Delorme, Hubert Bodin, Wilfrid Lagassé, Henri Brodeur, Josué Gagnon, Napoléon Dupuis, Amédée Lagassé, Louis Le Gal, Mlle Antoinette Désautels.

25 sous—MM. J.-B. Lagassé, Stanislas Moison, Eug. Lagassé, Isidore Moquin, Hormidas Godin, Julien Berrault, Irénée Leclaire, Patrice Delorme, Noël Laraineé, Alfred Delorme, Honoré Delorme, Philippe Aubin, Arnaud Aubin, Emile Aubin, Camille Aubin, A.-J. Delorme, Hector Lévesque, Roger Parisien père, Roger Parisien fils, Louis Hamel, Geo. Parisien, Toussaint Parisien, [illegible] Robert Hamoine.

15 sous—M. Andrews Kaszak.

10 sous—M. Alex. Delorme, Mme A. Dupuis.

Total—$45.00.

Laurier

Percepteurs: MM. Henri Desrosiers, Louis Saquet, Charles Berthelette, Alphonse Bouchard.

$2.00—M. l'abbé M. Pierquin, curé.

$1.00—MM. Joseph Mulé, Eug. Assailly, Honorat Gamache, Adélard Trottier, Henri Desrosiers, Henri Fradette, Pat. Jeannotte, M. Gaux, L.-M. Desrosiers, W. Van Humbeck, Aug. Saquet, Reine Bouchard, Henri Deslippe, Romuald Gamache, Jean Callaerts, Rose Perreault, Frs. Maguet, Gabriel Desrosiers, L. Dubois, Joseph Van Humbeck, Georges Defroche, Religieuses de la Présentation.

75 sous—M. Valmore Desroches.

70 sous—M. Alphonse Bouchard.

60 sous—M. Eug. Dutilleul.

50 sous—MM. Ph. Case, J. Durand, Henri Doucette, Th. Doucette, Ed. Desrosiers, Pat. Trottier, F. Van Humbeck, Nap. Miron, Jos. Jeannotte, Victor Pagé, Hubert Deslauriers, Ph. Bouchard, Joseph Bonin, Jean Blanchard, Julien Letain, Alphonse Lefort, W. Gamache, François Dupuy.

25 sous—MM. Chs. Boisson, Jean Nevault, Ernest Bouchard, Tél. Gaux, Adolphe Miron, Léon Bonillé, Alexina Bossert, Mme Robert, Adélard Laurier, Léon Saquet.

25 sous—MM. Léon Lalonde, Ar[illegible]

[illegible]

Total—$69.94.

Saint-Malo

Percepteurs: MM. Phil. Lambert, A.-J. Forest, Lucien Catellier, X. Fréchette.

$10.00—RR. SS. de Saint-André.

$1.00—MM. A. Bourgeois, Mme Octave Bourgeois, W.-E. Clément, Dr Mihalnik, Joseph Arpin, Mlle L. Gagnon, E. Desrosiers, Lucien Gosselin, Benoit Paquette, Phil. Dupuis, Phil. Lambert, C. Hébert, Art. J. Forest, Jos. Labelle, T. Hébert, J.-E. Goneau, Mlle Marguerite Duval, Mlle Alida Landry, J.-A. Goulet.

25 sous—M. Albert Bédard.

[illegible]

Total—[illegible]

Ile-de-Chênes

Percepteurs: MM. Antonio Brûlé, Philippe Mondor.

$5.00—M. l'abbé Ricard, curé.

$2.00—Mme veuve Dufault.

$1.50—M. Paul Trudeau.

$1.00—MM. Phil. Mondor, Geo. d'Auteuil, Ben Cyr, Geo. Trudeau, Antonio Brûlé, Phil. Dumaine, X.-A. Dumaine, Théo. Trudeau, Robert Bourdeleau, Mme A. Trudeau.

60 sous—M. Raoul Dumaine.

50 sous—MM. Joseph Trudeau, Ed. Lamoureux, Henri Trudeau, Rosario Trudeau, Thomas Lacroix, Albert Hogue, Ant. Hogue, Emile Petit, W. Coindet, Alfred d'Auteuil, Felix Trudeau, John Mann, G. Godmaire, [illegible] P. Saint-Pierre, Edmond Petit, Léonard Carrière, Honoré Brûlé, Mme Israël Dufault.

Total—$29.60.

Saint-Jean-Baptiste

Percepteurs: MM. Ulric Marion, Nap. Baril, A. Boileau, Art. Rajotte, Emile Beaudette, Léo Sabourin, H. Fillion, Art. Vermette, H. Valcourt, Alph. Sabourin, X. Campeau, Alex. Comeault, Alph. Dupuis, Ar. Laurié, O. Dupuis, O. Sabourin, J. Sabourin, Mmes D. Gauthier, Léo Brodeur, R. Valcourt.

$5.00—M. l'abbé Caron, curé, les RR. SS. de Jésus-Marie.

$4.00—Les RR. FF. de Marie.

$3.25—M. O. Désautels.

$2.00—MM. A. Landry, Geo. Guertin, Famille Tougas, Dupuis Frères, S. Marion.

$1.00—MM. Jos. Laurié, Art. Rajotte, O. Motte, Paul Doyle, Albert Valcourt, F.-X. Trudeau, G.-E. Bissonnette, M. Fillion, Mme A. Champagne, M. Touchette, J.-B. Ayotte, Geo. Saint-Amant, Aimé Boileau, M. l'abbé Dugal, Ulric Marion, Fred Marion, Tel. Fillion, J. Lemire, Ed. Dupuis, X. Baril, Léonard Sabourin, Vermette Frères, Geo. Carroll, Alb. Vermette, Mme B. Comeault, Alph. Dupuis, Ed. Beaudette.

$1.25—M. Lucien Bembois.

75 sous—M. Philodore Bérard.

50 sous—MM. Wilfrid Duval, Ern. Fillion, W. Bédard, Ludger Duval, Geo. Beaudette, J. Saint-Amant, Clovis Saint-Amant, Emile Beaudette, Art. Beaubien, Famille Laland, Art. Gosselin, A. Roy, Art. Grenier, Ant. Piatkovitch, Louis Baril, A. Baril, Alp. Sabourin, Paul Vermette, Phil. Vermette, Henri Tessier, Alb. Gagnon, fils, Geo. Brunet, Jos. Guertin, Jos. Pinaffe, Hector Fillion, Art. Fillion, D. Beaudette, Eug. Brunet, M. Grégoire, Ad. Bouchard, Aimé Beaudette, Arn. Gauthier, P.-A. Rajotte, Alb. Marion, A. Lebel, L. Bruneau, Jos. Fillion, Léo Vermette, F. Brodeur, F. Fournier, Ed. Saint-Amant, Mme C. Trudeau, Mme J. Fredette, Julien Guérard, Ed. Sabourin, L. Baraskaz, J. Lambert, M. Désautels, Mme S. Campeau, Paul Vermette, David Landry, Chas. St-Godard, Henri Clément, A. Bellemare, Ern. Tougas, Adélard Fillion, Wilf. Dupuis, André Fillion, Athanase Barnabé, Georges Carrière, M.-L. Ayotte, X. Campeau.

[illegible]

35 sous—M. L. Bruneau.

25 sous—MM. Hugo Hirsé, Ulric Sabourin, Henri Lavallée, D. Lafleur, M. Saint-Vincent, Jos. Saint-Vincent, Ant. F'leau, Adrien Gérard, Mme J.-B. Désautels, H. Valcourt, Ch. L'Heureux, Mme L. Fredette, Louis Jobin, H. Gosselin, Mme Art. Roy, Ant. Lavallée, Mme E. Brunet, V. Desmarais, Ed. Frechette, Mlle M. Proulx, Mme F. Pinard, Mme L. Legresley, Mme J. Brodeur, D. Garrigue, Alb. Garaige, L. Beaudette, Mme A. Beaudette, Mme S. Ayotte, Jos. Vermette, J. Bacon, Alb. Champagne, O. Grégoire, V. Grégoire, Jean Brisson, L. Omer Sabourin, P.-H. Sabourin, H. Desmarais, Mme J. Robert, Z. Barnabé, C. Roy, O. Sabourin, P. Landry, G. Grégoire, Bern. Ayotte, Claire Ayotte.

20 sous—M. Albert Grégoire.

15 sous—M. D. Valcourt.

10 sous—MM. Alcide Guertin, A. Laflamme.

Total—$90.55.



Il s'achemine vers la victoire

Al McCoy, poids-lourd populaire canadien-français, a marqué quelques pas de plus vers le retour à la victoire, récemment, à Montréal. Il a gagné une décision de dix rondes contre Bob Olin, de New-York, ancien champion poids-lourd du monde.

NOUVELLES DE PARTOUT

Deux aviateurs des "Trans-Canada Airways" se tuent

REGINA — Le capitaine et le premier officier d'un avion des Trans-Canada Airways ont été tués, quand leur appareil s'est écrasé peu de temps après avoir quitté l'aérodrome d'ici pour se rendre à Lethbridge, Alberta. L'avion transportait des sacs de courrier postal.

Les morts sont le capitaine Dave Imrie et le premier officier Jack Herald. L'avion ne transportait aucun passager.

L'accident est le premier désastre fatal dans l'histoire du nouveau service des Trans-Canada Airways, inauguré dans l'Ouest au début de l'automne.

L'avion s'écrasa environ dix minutes après avoir quitté le sol de Regina.

Les autorités du service aérien ont quitté immédiatement Winnipeg pour se rendre sur le lieu de la scène et commencer leur enquête.

Un meurtre vieux de huit ans qui revient à la surface

MONTREAL — La police provinciale a repris une cause mystérieuse de meurtre datant de huit ans, et a emprisonné Antonio Godin, 28 ans, accusé d'avoir assassiné Simone Caron, 7 ans, dont le corps mutilé fut trouvé dans la cave de l'académie Roussin, à la Pointe-aux-Trembles, en 1930.

On avait alors arrêté le Frère Dosithée, de l'Académie, dans le monde Albert Nourcet. Au cours d'un premier procès, il fut reconnu coupable et condamné à la potence; mais dans un second procès, il fut acquitté.

Godin fut l'un des principaux témoins et il s'évanouit trois fois au cours de sa déposition.

Le nouvel accord commercial est à l'avantage des Canadiennes

OTTAWA — Les femmes canadiennes vont bénéficier du nouvel accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis.

Les droits d'entrée sur les produits de beauté, parfums, poudres, rouges à lèvres, fards, crèmes et autres cosmétiques, ont été diminués.

Le tarif sur ces cosmétiques a été réduit de dix pour cent. On sait que ces droits s'élevaient auparavant à quarante pour cent.

[illegible] comme "parures personnelles" sont aussi réduits de 2½ pour cent, de 37½ pour cent qu'ils étaient auparavant.

Les frais de douane sur les bas importés des Etats-Unis, sont aussi diminués de 32½ pour cent—plus un droit supplémentaire de $1.34 la douzaine—à 20 pour cent, plus de 12½ pour cent et 35 sous sur chaque douzaine.

Mais les droits sur les chaussures ont été augmentés de 30 pour cent, de 25 pour cent qu'ils étaient auparavant.

Jacques Maritain à Providence

PROVIDENCE, Rhode-Island — M. Jacques Maritain, professeur au Collège de France, philosophe, conférencier et écrivain français, prononcera une conférence publique en français au Providence College le 2 décembre. Il parlera sous le patronage de la Pléiade, club français des élèves du collège. Il traitera le sujet suivant: "L'action catholique et l'action politique".

Arrêté dans l'Illinois

On a arrêté samedi, dans l'Illinois, Harry Hepel, l'assassin présumé de J.-A. Kaesar, fermier de Mossamin, dont on a retrouvé le corps à Saskatchewan. Il admet avoir conduit l'auto de Kaesar à Winnipeg, mais déclare l'avoir trouvée abandonnée sur la route. Il nie toute participation au meurtre.

Chez les étudiants de Saskatoon

SASKATOON — A la suite d'une requête signée par les étudiants de l'Université de Saskatoon, Cleo Mowers, rédacteur en chef du journal universitaire "The Sheaf", a dû remettre sa démission. Les étudiants ont adopté cette attitude parce qu'ils désapprouvaient l'article signé par Mowers le 11 novembre dernier, où il était dit que les volontaires canadiens de la dernière guerre avaient été des "dupes".

La députation fédérale maintenant au complet

OTTAWA — Les libéraux ont maintenant 180 députés à la chambre des Communes; les conservateurs en ont 38; les créditistes 17; les C.C.F. 6; les indépendants 2. Il y a aussi un restauratiste et un fermier-travailliste. Depuis les élections complémentaires du 14 novembre, la députation fédérale de 245 membres est maintenant au complet. Les libéraux ont fait un gain, Brandon; les conservateurs retiennent London et Waterloo-Sud. La majorité du nouveau chef conservateur, l'hon. R.-J. Manion, dans London, dépassant 2,000 a fait plaisir aux libéraux comme aux conservateurs à Ottawa. De leur côté, les libéraux se réjouissent du succès de leur candidat dans Brandon. Le groupe C.C.F. n'a eu aucun succès dans aucune de ces élections.

Ed. Johnson réengagé

NEW-YORK — Edward Johnson, gérant-général du Metropolitan Opera de New-York, conservera sa position [illegible] Ontario, a vu son contrat original, qui se terminait avec la saison 1938-1939, étendu jusqu'aux années de 1940-41.

Le président Roosevelt condamne la politique antisémite allemande

WASHINGTON — Le président Roosevelt a condamné la politique antisémite du gouvernement allemand dans une déclaration qu'il a lue aux journalistes qu'il avait convoqués. Les nouvelles qui nous sont venues d'Allemagne en ces derniers jours, dit-il, ont profondément ému l'opinion publique aux Etats-Unis. De pareilles nouvelles venant de n'importe quelle partie du monde ne pourraient manquer de produire une profonde réaction chez le peuple américain. Pour ma part, j'ai peine à croire que de pareilles choses puissent se produire dans une civilisation du XXe siècle.

Le président Roosevelt a révélé qu'il avait personnellement donné l'ordre à l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin de se rendre sans délai à Washington pour faire rapport sur le mouvement antisémite.

Lord Tweedsmuir et le métier d'écrivain

OTTAWA — Lord Tweedsmuir (John Buchan) a avoué devant les membres de la Canadian Association for Adult Education, qu'il avait écrit, au cours de sa carrière, "trop, beaucoup trop de livres".

"Sous la forme de livres, j'ai sur la conscience, dit-il, un poids terriblement lourd. Je pense que j'ai fait un peu de tout ce qui se rapproche du livre. J'ai eu ma propre imprimerie, j'ai été moi-même imprimeur, j'ai été éditeur, j'ai eu mon propre journal, j'ai été écrivain, j'ai été critique littéraire. En un mot, je pense que j'ai fait tout ce qui touche au livre et j'en ai écrit trop, beaucoup trop.

"Maintenant que j'ai fait cette confession, laissez-moi me hâter d'ajouter que la parole écrite est l'une des plus grandes choses au monde, elle fournit une foi stable sur le sable mouvant sur lequel nous nous tenons aujourd'hui".

Le film "Through the Centuries" au théâtre Baddow

Le 25 novembre, au théâtre Baddow, on présentera un film d'un intérêt palpitant, "Through the Centuries". Ce film, qui a l'approbation du clergé, sera à l'affiche durant six jours, à partir du vendredi 25 novembre. C'est l'histoire de l'Eglise catholique, depuis sa fondation jusqu'à [illegible] culier. On y rappelle le travail magnifique des missionnaires, toujours à l'avant-garde, dans les pays non-chrétiens.

Le scénario a été écrit par le R. P. Francis-X. Talbot, S.J. Les premières scènes représentent l'histoire de l'Eglise d'après le Nouveau Testament. Dans les scènes finales, on voit se dérouler le Vatican et ses beautés artistiques. Sa Sainteté Pie XI paraît plusieurs fois sur l'écran et l'on entend sa voix. L'acteur renommé, Pedro de Cordoba, à la voix si sympathique, interprète au début la voix du Christ et à la fin celle du Pape.

On peut aussi constater les nouvelles améliorations faites à la Cité du Vatican dans toutes leurs splendeurs. Défilent à tour de rôle, la Garde Suisse et autres corps militaires affectés à la garde du pape, des foules de pèlerins, suivis de l'inauguration du poste de radio du Vatican, des chefs-d'oeuvre de Michel-Ange et du Titien. Le Saint-Père apparaît bénissant les missionnaires qui s'en vont prêcher l'Evangile dans toutes les contrées de l'univers.

Finalement l'écran nous montre des scènes de la Grande Guerre avec le travail qu'y accomplirent les aumôniers catholiques.

"Through the Centuries" mérite l'encouragement de tout catholique. Au Baddow, le 25 novembre, pour une période de six jours.

Quand vous faites affaire avec nos annonceurs mentionnez la "Liberté".

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

Saint-Jean-Baptiste

Mariages

Le mardi 15 novembre avait lieu en l'église paroissiale, une cérémonie qui restera longtemps gravée dans la mémoire de ceux qui y assistaient.

A la même messe, M. le curé S. Caron bénissait les mariages de Pierre Vermette et de Cécile Marion, de Pierre Baril et de Graziella Valcourt, de David Fillion et de Florence Marion.

Les trois jeunes filles faisaient partie de la Congrégation des Enfants de Marie. L'un des mariés, Pierre Baril, était de la J.A.C. et sa future de la J.E.C.F. du Couvent, l'an dernier.

Avant la cérémonie, M. le Curé fit une courte mais prenante instruction. Il expliqua la nature du Sacrement de mariage, et dit les grâces d'état que ce sacrement confère aux époux. "Bannissez de vos esprits, disait-il en terminant, les idées modernes sur le mariage. Laissez la Providence compter vos enfants pour vous".

Durant la grand'messe qui suivit, la chorale des Enfants de Marie exécuta avec justesse et expression une messe en partie. A l'offertoire, Mlle P. Beaubien chanta le "Jesu Patris" de J.-B. Le Jarrège. Mlle R. Champagne accompagnait. M. l'abbé M. Dugal dirigeait la chorale.

Les mariés [illegible] journée. A leur retour, l'un des couples résidera au village et les deux autres s'établiront sur la terre. Nos voeux de bonheur aux jeunes époux.

Cours culinaire

Un cours de Cuisine, donné sous les auspices du Département de l'Agriculture, est organisé dans la paroisse. Un grand nombre de dames et de jeunes filles répondirent à l'appel de M. le Curé et s'enrôlèrent pour suivre ces cours. Il y a de bons groupes et tout promet un succès.

Cours du soir

Depuis deux mois se donnent au Collège des cours du soir. Le R. F. U. Beaulieu, principal, est en charge. Il est assisté par le R. F. Bourque.

On y enseigne le français, l'anglais et les mathématiques. [illegible] quarantaine y sont inscrits. Les hommes et les jeunes gens sentent le besoin de s'instruire davantage et de se renseigner de plus en plus.

Aussi profitent-ils de ces cours qui sont donnés deux fois la semaine.

Patinoire

L'assemblée annuelle des membres de la patinoire eut lieu dimanche dernier dans la salle de la J.A.C.

Après lecture du rapport financier de la saison 1937-1938, on procéda à l'élection des officiers pour la saison 1938-1939:

Président, M. J.-B. Ayotte; vice-président, M. Georges Guertin; sec.-trés., M. N. Roy. En plus, neuf font partie de l'exécutif.

Comme par les années passées, M. l'abbé M. Dugal est l'aumônier de la patinoire.

Décès

Le 22 novembre, après une longue maladie, est décédée Mme Arthur Granger. Onze enfants lui survivent sur quinze dont le ciel a béni son mariage; huit filles, dont trois religieuses dans la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie: Soeur Victorine-Marie, Soeur Marie-Bertheline, Soeur Alfred-Marie; trois fils dont un Père Dominicain (David), à Saint-Hyacinthe.

Nos bien vives sympathies à la famille.

Saint-Leon

Le mercredi 9 novembre a eu lieu dans l'église de Saint-Léon le mariage de Mlle Eva Hubert, de Dauphin, et de M. [illegible] Rondeau. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Simon Nivon. Un cantique fut chanté par Hervé Rondeau avant la bénédiction. L'autel était brillamment décoré.

Après la messe un dîner intime fut servi chez Mme Georges Rondeau, mère du marié. Le soir eut lieu un souper chez M. Hervé Rondeau, oncle de la mariée; un grand nombre de personnes y assistaient.

Shower

Le 4 novembre, en l'honneur du prochain mariage de Mlle Eva Hubert, fut donné un shower à la résidence de Mme Georges Rondeau. Recevaient les invitées Mmes Rodrigue Lussier et Mastaï Fortier. Environ 80 personnes y assistaient et présentèrent de nombreux et riches cadeaux.

La Broquerie

Naissances

Marie-Lorraine-Aline-Rita, fille de M. et Mme J.-W. Verrier, née le 10 novembre. Parrain et marraine, Edmonde et Thérèse Verrier, frère et soeur de l'enfant.

* * *

Joseph-Aimé, né le 7 novembre, fils de M. et Mme Louis Boily. Parrain et marraine, M. et Mme U. Normandeau.

* * *

Le 8 novembre nous avions la clôture des Quarante-Heures. Pendant toute la retraite, nous avions revu les points principaux concernant le péché et les meilleurs moyens de ne pas pécher.

Dans son dernier sermon, le Père prédicateur nous dit de "faire le bien", ce qui va très bien avec l'Action catholique. "Faire le bien dans notre milieu", le mot d'ordre de toutes nos sections.

* * *

Le 9 novembre, M. l'abbé Roy bénissait le mariage d'Edouard Fisette et d'Anna Balcaen. Les témoins étaient, M. Oscar Balcaen, père de la mariée, et M. Mathias Fisette, frère du marié. Meilleurs souhaits aux jeunes époux et beaucoup de succès pour l'avenir.

* * *

Le 9 novembre au soir, nous avions la réunion générale des jeunes de la J.A.C. La jeunesse, très enthousiaste, se prépare à entreprendre son travail, tant désiré par le Saint-Père et encouragé par toute la hiérarchie.

* * *

Nous avions le 8 novembre, la nomination pour le Conseil municipal. Les élus sont dans les quartiers 2, 4 et 6: MM. Louis Laurencelle et Pierre Boily et Mme Eva Carpentier respectivement.

* * *

Le dimanche soir 13, les jeunes filles de la paroisse nous donnèrent leur partie de cartes. Malgré la température peu favorable, une assistance assez nombreuse a voulu encourager l'oeuvre paroissiale.

* * *

M. et Mme Edouard Fisette, nouvellement mariés, sont rendus à leur nouveau domicile à Saint-Pierre-Jolys, depuis dimanche dernier.

* * *

[illegible] M. Gerard Wenden. La bénédiction nuptiale aura lieu dans les premiers jours de décembre.

* * *

Les cercles d'adultes ont tenu hier leur première assemblée. Tous semblent être aussi encouragés que l'année dernière.

* * *

M. Raoul Boisjoli a rendu visite dimanche dernier à des amis d'Elie. Il est revenu enchanté de son voyage.

* * *

M. et Mme Hector Bédard et leur fille, Angéline, sont revenus de leur voyage dans l'Est. Ils rapportent que l'Est se tient à peu près au niveau de l'Ouest par rapport à l'agriculture.

* * *

Dimanche dernier nous avions, à la salle paroissiale, la réunion mensuelle de l'Association d'Education. Malgré la température rigoureuse et la mauvaise condition des chemins, notre salle se remplit.

Le conférencier, dû à un accident imprévu, n'a pas pu venir et fut remplacé par celui qui semble être toujours présent pour empêcher le naufrage: M. Narcisse Deslauriers. Comme sujet il a choisi: "L'autorité dans la famille chrétienne". Il nous fit voir point par point d'où vient l'autorité, au nom de qui elle nous est donnée; et comment Dieu la fait exécuter sur la terre, par les gouvernements, les autorités religieuses et les parents.

M. le conférencier a porté surtout l'attention sur l'autorité des enfants sur les parents. Il nous montra que celui qui ne se soumet pas à l'autorité ne rejette pas seulement l'autorité, mais Dieu lui-même. L'autorité des parents s'affaiblit dans beaucoup de foyers, surtout là où les parents permettent des libertés qu'ils ne devraient pas se permettre; les enfants, agissant selon l'exemple, deviennent bientôt "empereurs", veulent donner des ordres et se rebellent si ces ordres ne sont pas exécutés par les parents ou les autres supérieurs. M. le conférencier termina en nous citant le quatrième commandement et en insistant sur l'autorité des parents sur les enfants.

M. le Curé tira les conclusions de la soirée et remercia les élèves et leur institutrice de l'école Saint-Roch qui remplirent à merveille la partie récréative. Félicitations aux jeunes de cette école.

N.-D. de Lourdes

Comme les années précédentes, une grand'messe fut célébrée dans notre paroisse le 11 novembre, pour les morts de la grande guerre et de la paroisse, mais avec plus de solennité cette année, parce que c'était la commémoration du 20e anniversaire de l'armistice et une foule nombreuse y assistait; la quête fut faite par un ancien combattant.

Cet anniversaire comporte une évocation plus précise, un rappel plus émouvant de la victoire; il nous permet aussi de mesurer, dans un serrement de coeur, l'étendue des jours qui ont suivi la victoire, si lourds, si longs, si vides, sinon de déceptions et d'angoisses.

C'est dans cet esprit que nous devons recueillir cette date, la placer comme un signe sur nos réflexions et sur nos résolutions. En ce jour, les âmes ferventes s'alimentent d'un cheud souvenir.

Sur nos héros, sur leur martyre sans fin, sur leur mort glorieuse on a tout dit et l'on n'a rien dit. Ecoutez ce que disait un prêtre soldat.

"Cette mort grandiose est digne d'honneur; pour tout ce qu'elle renferme de douloureux sacrifice, d'abnégation profonde et de sublime holocauste dans le simple accomplissement du devoir qui en fait la grandeur. Ayant enduré mille souffrances, n'est-il pas juste qu'honneur et gloire leur soient rendus et qu'ils aient part à cette auréole qui encercle de son rayonnement le front de ceux qui ont donné leur vie à la Patrie".

Dans un banquet-souvenir du 20e anniversaire de l'armistice, tous les combattants se réunirent pour commémorer cette date et entretenir cette solidarité fraternelle, la vraie camaraderie du front.

Saint-Eustache

Dans l'église paroissiale de Saint-Eustache, le samedi 12 novembre, à 8 heures, a été béni le mariage d'Estelle Desjardins, de Marquette, fille de M. et Mme A. Desjardins, avec M. A.-F. Fleury, fils de M. et Mme J.-A. Fleury, de Marquette. L'église était décorée de fougères. Mme M. Létourneau touchait l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe en satin ivoire; son voile qui formait un "Juliet cap" était fixé par trois bandes de fleurs d'oranger. Elle portait un bouquet de roses. Mlle Thérèse Fleury, soeur du marié, était sa demoiselle d'honneur. Elle avait choisi une robe bleu poudre avec chapeau assorti. Le garçon d'honneur était M. R. Desjardins, frère de la mariée.

M. et Mme Fleury résideront, au retour de leur voyage de noces, à Marquette.

Ashern

Le dimanche 20 novembre, M. l'abbé Waruke, ancien vicaire de la paroisse Saint-Joseph de Winnipeg, a [illegible] vient d'être nommé curé d'Ashern par Son Excellence Mgr Sinnott.

Les paroissiens ont profité de la circonstance pour lui souhaiter la plus cordiale bienvenue et témoigner de leur gratitude envers Mgr l'archevêque.

Le nouveau curé est le premier prêtre résident à Ashern.

Saint-Laurent

Avant tout le chroniqueur s'excuse auprès de ses amis de Saint-Laurent du retard apporté dans cette chronique.

* * *

Le vingt-deux octobre dernier, avait lieu dans l'église paroissiale le mariage de Simon Chartrand et Alma Guiboche, de la paroisse. MM. Joseph Chartrand et Toussaint Guiboche, pères des époux, leur servaient de témoins. M. Jacques Guiboche et Mlle Herveline Chartrand, ainsi que M. Louis Cyr et Thérèse Guiboche, étaient garçons et filles d'honneur. Aux nouveaux mariés, nos félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur.

* * *

Le vingt novembre, notre paroisse s'enrichissait de deux nouveaux paroissiens dans la personne de deux nouveaux baptisés: Marie-Yvonne-Aline-Gertrude Desjarlais, fille de Patrice et de Marcelline Ducharme; et Paula-Marie-Emilia Coutu, fille de David et d'Antoinette Perreault.

* * *

La température plus froide de ces derniers jours a permis aux pêcheurs de la paroisse de tendre leurs rets et de commencer leur récolte d'hiver. Bon succès à tous.

Les bulletins de nos collégiens de Saint-Laurent font honneur à leur famille et à notre école paroissiale. Jeanne Boucher fut première en douzième grade, à Saint-Charles; Joseph Boucher, troisième en Versification à Gravelbourg; Edouard Perron, quatrième au Juniorat des RR. PP. Oblats de Saint-Boniface, et François Grafton sixième au même Juniorat. Nos félicitations et persévérance dans vos progrès.

* * *

Tableau d'honneur

GRADES VIII, IX, X — Germaine Dubois, 96; Cécile Bruce, 93.

GRADE VII — Pierre Cyr, 94; Léopold Coutu, 93.

GRADE VI — Louina Chartrand, 96; Roland Bruce, 91.

GRADE V (a) — Marie-Jeanne Richard, 94; Clotilde Kerbrat, 92.

GRADE V (b) — Isabelle Richard, 88; Dorothée Collion, 88.

GRADE IV — Gaspard Lavallée, 95; Rita Dubois, 95.

GRADE III — Joséphine Collion, 98; Yvette Boucher, 96.

GRADE II — Henriette Collion, 98; Marguerite Lavallée, 97.

GRADE I — Thérèse Connelly, 95; Aimé De Laronde, 94.

Cours préparatoire — Louis Collion, 98; Auguste Ducharme, 91.

Lorette

Tableau d'honneur
Ecole Lorette-Centre

Cours préparatoire. — Irène Arnould, Etienne Audette.

GRADE I — Aimé Therrien, Lucien Dufresne, Roger Adolphe.

GRADE II — Juliette Audette, Doris Zastre.

GRADE III — Edouard Arpin, Joseph Dufresne, Marcelle Jeanson, Fabiola Jeanson, Thérèse Mondor.

GRADE IV — Agnès Gauthier, Agnès Dufresne, Rita Jeanson.

GRADE V — Jean Turcotte, Louis Jeanson, Madeleine Jeanson.

GRADE VI — Claire Laurin, Lenore Mourant.

GRADE VII — Georgette Richard, Thérèse Gauthier, M.-Jeanne Dugas, Achille Mourant.

GRADE VIII — Denise Poirier.

GRADE IX — Marguerite McDougall, Ida Desorcy, Marcelle Desorcy, Hélène Audette, Minnie Yarama, Lucille Gendron, Angèle Gauthier, Helen Stafura.

GRADE X — Hortense Jeanson, Odile Saint-Pierre, Barton Johnston.

GRADE VI. — Lucienne Grégoire, Florence Landry, Jeanne Landry, Yvette Gauthier, Margie Guppy.

GRADE XII — Blanche Marcoux, Armandine Fiola, Eugénie Leclerc.

Elie

Institut de N.-D. des Missions
Tableau d'honneur pour octobre

5e CLASSE — Médailles: Instruction religieuse, Mlle Jeanne Beauclaire; conduite, Mlle [illegible] Beauclair; français, Mlle Jeanne Beauclair.

GRADE XI — John Fesbuck, 70.

GRADE X — Jeanne Beauclair, 83; Walter Slobodian, 81.

GRADE IX — Louiselle Aquin, 81; Mylen Fesbuck, 79.

4e CLASSE — Médailles: Instruction religieuse, Simone Carrière, Lucien Bernardin; conduite, Julienne Gillis; excellence, Cécile Carrière.

GRADE VIII — Georgette Désilets, 80; Simone Carrière, 88.

GRADE VII — Gladys Howse, 87; Stanley Slobodian, 86.

GRADE VI — Julienne Gillis, 96; Mary Thompson, 87; Fernand Bernardin, 74.

3e CLASSE — Médailles: Instruction religieuse, Délima Aquin; conduite, Pamela Hébert; excellence, [illegible]

GRADE V — Louise Beauclair, 85; Yves Bernardin, 83.

GRADE IV — Stella Désilets, 90; Antonio Bouchard, 85.

2e CLASSE — Médailles: Instruction religieuse, Hector Désilets; conduite, Stella Bouchard; excellence, Lorraine Hébert.

GRADE III — Lorraine Hébert, 86; Hector Désilets, 85.

GRADE II — Hélène Bernardin, 80; Stella Bouchard, 79.

1ère CLASSE — Médailles: Instruction religieuse, Reine Roy; conduite, Roger Bouchard; français, Irène Persons.

LE CAIRE, Egypte — La reine Farida d'Egypte, épouse du roi Farouk Ier, a donné naissance à une fille. Les seize millions de sujets de Farouk manifestèrent une joie délirante quand un salut de 21 coups de canon annonça cet événement.

SASKATCHEWAN

Lisieux

La loterie organisée par l'Association Sainte-Jeanne d'Arc, au profit des oeuvres diocésaines du diocèse de Gravelbourg, a eu lieu, à Lisieux, Sask., le 16 novembre courant.

En l'absence de Son Excellence Mgr Guy, c'est le vicaire général, Mgr H. Kugener, P.D., qui a présidé au tirage.

Voici la liste des gagnants:

1—No 22953 Série A, M. A.-E. Michaud, Edmundston, N.-B., $50.00.

2—No 16470 Série B, Mme J.-A. Tremblay, Ville de Québec, $30.00.

3—No 540 Série A, Mme Pierre Richard, Saint-François, N.-B., $20.

4—No 2386 Série D, Couvent de Laflèche, Sask., $10.00.

Mgr J.-A. Charest, P.D., et plusieurs autres membres du clergé étaient aussi présents.

SAINT-BONIFACE

La Sainte-Cécile à l'Académie Saint-Joseph

Les portes du studio et de la salle académique de l'Institut Collégial Saint-Joseph s'ouvraient toutes grandes le samedi soir 19 novembre, pour recevoir les artistes en musique. Professeurs, élèves, anciennes et nouvelles, se réunissaient en l'honneur de leur patronne, sainte Cécile. Cette soirée intime, organisée annuellement par notre comité de l'art musical, ne manque jamais d'attraits, et c'est avec joie que toutes s'y rendent.

Un mot de chaleureuse bienvenue fut adressé à l'assemblée par Soeur Isabelle-Marie, la dirigeante des cours de musique. Après une partie de whist et une variété de jeux musicaux, l'on se rendit au studio. Quoi de plus attrayant que cette spacieuse [illegible] rubans bleu et or, et parsemée de ballons coquets de toutes les couleurs!

La deuxième partie du programme s'annonça par les sons claironnants de "La flûte enchantée" de Mozart, concerto exécuté par Mlles Eliane Pelletier, Eveline Bouchard et Noëlla Raymond.

La conférencière de la soirée, Mlle Eugénie Dubuc, parla de la musique comme moyen d'élever l'âme. "Par la musique, voix mystérieuse et sublime, l'âme exhale son ardente vision de l'idéal". Comme toujours, Mlle Dubuc se montra virtuose dans son habileté à tirer des harmonies de l'instrument par excellence, la parole humaine.

Mlle Fabiola Gosselin rendit avec beaucoup de grâce charmante la [illegible] bien lui exprima sa satisfaction en lui donnant un vibrant "encore".

L'heureuse causerie de Mlle Vera Sekalski, "Aventures in Music", n'intéressa pas moins l'auditoire.

On fit ensuite honneur aux rafraîchissements, servis sur une table délicieusement décorée aux couleurs du cercle.

Pour terminer la soirée, Mlle Berthe Marion se fit la gracieuse interprète de toutes les invitées, remerciant les religieuses et les organisatrices, ainsi que toutes les compagnes qui avaient si aimablement donné leur concours pour rendre le programme des plus intéressants.

Y.-M. DE CAIRE.

Monsieur part à la chasse

—Bonne chance, lui dit Madame, et puis, tu sais, si les perdrix sont trop chères, prends un bon poulet à la place...

Protestations de catholiques américains

NEW-YORK — Plusieurs chefs catholiques, ecclésiastiques et laïques, notamment Son Excellence Mgr John-J. Mitty, archevêque de San-Francisco, et M. Alfred E. Smith, ex-gouverneur de l'Etat de New-York, ont formulé à la radio une protestation contre le traitement infligé par le régime naziste aux minorités religieuses et raciales de l'Allemagne. Cette protestation a suivi la déclaration du secrétaire de la Maison Blanche, M. Stephen Early, à l'effet que la déclaration du président Roosevelt visait la persécution contre les catholiques et autres groupes religieux allemands tout autant que la persécution contre les Juifs.

Les protestations affluent de tous côtés vers la Maison Blanche: notons spécialement celle d'un groupe de 35 écrivains en vue des Etats-Unis, parmi lesquels on remarque deux lauréats du prix Nobel, Eugène O'Neil et Pearl Buck, une résolution du conseil municipal de Cincinnati et une protestation du maire La Guardia, de New-York. Le sénateur William Smathers, démocrate du New-Jersey, a demandé que les Etats-Unis rompent les relations diplomatiques avec l'Allemagne.

La fabrication des avions britanniques au Canada

LONDRES — Sir Kingsley Wood, secrétaire de l'aéronautique, a annoncé à la Chambre des Communes qu'un accord a été signé entre le gouvernement du Royaume-Uni et un groupe de manufacturiers canadiens au sujet de la fabrication d'avions: il s'agit d'une première commande de gros avions de bombardement. Il a ajouté que les entreprises canadiennes se sont engagées pour une période de dix ans à maintenir sur pied une installation qui leur permette d'exécuter d'autres commandes de même nature.

LE CHANGE

22 novembre

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

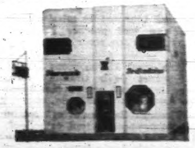
Angleterre	4.7256
France	.02659
Etats-Unis	prime ⅜ p.c.
Belgique	.1700
Suisse	.2275
Allemagne	.4036

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

22 novembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$5.50—$5.75
Bons	$5.00—$5.25
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$5.50—$5.50
Bons	$5.00—$5.25
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$4.25—$4.50
Moyennes	$3.50—$4.00
Ordinaires	$3.00—$3.25
Veaux engraissés—	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.50—$7.50
Moyens	$5.00—$6.00
Vaches—	
Bonnes	$3.25—$3.50
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$4.25
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.75—$3.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.25—$3.75
Moyennes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$8.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$6.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.75
Très pesants	$6.25—$6.50
Légers et maigres	$8.00—$8.50
Truies No 1	$6.25—$6.50
Truies No 2	$5.75—$6.00
Inférieures	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$6.75—$7.00
Bons pesants	$5.25—$6.50
Ordinaires	$4.50—$5.50
Moutons—	
Bons moyens	$2.50—$3.00
Bons pesants	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.00



LES SAINTS DE LA SEMAINE

27 novembre — La Bienheureuse Marguerite de Savoie, de l'Ordre de Saint-Dominique (1390-1467).

28 novembre — Saint Jacques de la Marche, confesseur (1391-1476).

29 novembre — Saint Saturnin, évêque et martyr (250)

Saint Saturnin fut un des sept missionnaires envoyés dans les Gaules par le pape saint Fabien vers l'an 245. Il devint le premier évêque de Toulouse et convertit à la foi une multitude innombrable d'infidèles. Le saint passait continuellement devant le temple du Capitole pour se rendre à la petite chapelle dans laquelle il célébrait les saints mystères et, comme à son approche les démons tremblaient et les idoles devenaient muettes, les païens résolurent de l'immoler à leur vengeance. "Le voilà, s'écrie-t-on un jour, le sacrilège qui fait abattre nos temples et trembler nos idoles". Contraint d'offrir de l'encens aux dieux, le bienheureux répondit: "Comment voulez-vous que j'honore vos idoles, lorsque vous avouez que je les fais trembler? je ne connais qu'un Dieu qui est le seul véritable". A ces mots toutes les idoles du temple s'effondrent à ses pieds et le glorieux confesseur est aussitôt précipité du haut du Capitole.

Le corps de saint Saturnin est vénéré à Toulouse dans la magnifique basilique qui porte son nom.

30 novembre — Saint André, apôtre (60).

1er décembre — Saint Eloi, évêque (588-659)

Né aux environs de Limoges, saint Eloi s'acquit un tel renom dans l'art de ciseler les métaux que le [illegible] [illegible] lui confia le travail des châsses de sainte Geneviève et de saint Martin. Le bienheureux puisait dans la prière l'inspiration de ses chefs-d'œuvre et répandait à profusion dans le sein des pauvres les richesses qui lui étaient départies. Il fonda l'abbaye de Solignac, près de Limoges, dont les moines défrichèrent les terres incultes, et institua, à Paris, une pieuse communauté de femmes appelées, dans la suite, à l'éducation du peuple.

La sainteté d'Eloi brillait d'un vif éclat lorsque Dieu l'arracha aux labeurs de sa forge pour le faire asseoir sur le siège épiscopal de Noyon. Il fallait un évêque intrépide à cet immense diocèse qui s'étendait jusqu'à Gand et Anvers et dont les païens barbares faisaient trembler les rois.

La prière sur les lèvres, Eloi s'avance bravement à leur conquête; étonnés d'une semblable audace, ils veulent le mettre à mort, mais leur colère farouche s'évanouit soudain devant la sereine majesté du saint. Tombant à ses pieds, ils implorent le baptême. Ces hordes errantes se fixent autour des clochers qui s'élèvent de toutes parts et de riches moissons remplacent les forêts sauvages. Les belles provinces des Flandres, qui font encore notre admiration, furent ainsi créées par le pieux génie de saint Eloi.

L'illustre évêque termina sa vie au milieu des travaux et des austérités et les miracles se multiplièrent à son tombeau.

Il demeure le patron des orfèvres, des forgerons et des serruriers.

2 décembre — Saint Pierre Chrysologue, évêque et docteur (450).

3 décembre — Saint François-Xavier, apôtre des Indes (1506-1552)

Saint François-Xavier naquit dans la Navarre de parents illustres qui le préparèrent dignement à sa glorieuse destinée. A dix-huit ans ce jeune seigneur rêve de gloire littéraire à l'Université de Paris lorsque Dieu lui adresse saint Ignace, pour le faire renoncer à tout avenir terrestre.

Tandis que le grand converti écoute avec admiration la leçon du jeune et brillant professeur Xavier, une voix céleste murmure à son oreille: "Prends et donne-moi cette âme, je l'ai choisie pour de grandes œuvres". Peu de temps après saint Ignace triomphait des dernières hésitations de son ami en lui répétant: "Xavier, Xavier, que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?" Le 15 août 1534, Xavier et sept compagnons prononçaient leurs vœux entre les mains de saint Ignace dans une petite chapelle de la colline de Montmartre.

Alors, apôtre élu de Dieu lui-même pour porter sa parole dans les Indes et le Japon, il s'élance en conquérant dans cette immense région et la convertit au Seigneur après dix années de combats. Cinquante-deux royaumes sont évangélisés, le saint baptise de sa main, au milieu des plus éclatants prodiges, un million d'idolâtres et fonde des églises où l'on comptera bientôt autant de martyrs qu'elles ont de fidèles.

Saint François-Xavier mourut les yeux tournés vers la Chine au moment où il se disposait à la donner à Dieu, et fut canonisé en 1621 après d'innombrables miracles obtenus par son intercession.

Archiconfrérie Notre-Dame des Malades

"Donner au Christ toutes nos souffrances".

Chers malades,

"Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit." — Ces vers bien connus, reviennent à l'esprit de tous ceux qui s'occupent des malades. A tout chrétien et à tout homme qui souffre, seule la pensée de Notre-Seigneur peut apporter une véritable consolation.

Que les douleurs doivent être terribles pour ceux qui ne jouissent pas des radieuses lumières de l'Evangile! Mais ce livre, avec ses simples et splendides horizons, donne la solution à tout. Un mot seul illumine l'épreuve et donne la force de la supporter. De même aussi, ce livre est une règle de vie pour ceux que la maladie retient loin des activités normales.

Partout, dans les récits évangéliques, on sent la pitié de Jésus pour la souffrance. Nombreuses sont les visites que le Maître fait où il console ceux qui pleurent. Il sait pleurer avec eux; il sait réconforter ceux qui sont dans la tristesse.

Aujourd'hui, chers malades, le crucifix rappelle les souffrances de Notre-Seigneur et il apparaît aux malades avec un aspect souriant et grave à la fois. La figure de Jésus fait briller dans les âmes un rayon de vie, elle attire les cœurs. Que dire aussi de sa divine mère, Notre-Dame-des-Malades. Jamais, en effet, nous n'avons attaché autant d'importance à ce vocable que depuis que nous sommes malades. Que les choses ont changé depuis que nous sommes retenus sur des lits de douleur! Tant il est vrai de dire que c'est par la souffrance que nous allons vers la lumière. Celui qui n'a pas souffert ne sait pas aimer.

Zoël FRECHETTE, ptre,
Sherbrooke, P.Q.

Une université catholique au Japon

par le R. P. LASALLE, S.J.

Les yeux du monde entier sont tournés vers le Japon. Sa guerre avec la Chine l'a mis en évidence. Ses succès font réfléchir sur le rôle qu'il jouera dans le monde, sur l'influence qu'en ressentira la civilisation chrétienne. Et alors la question se pose: Où en est le catholicisme dans l'empire japonais? A quels travaux s'y livrent nos missionnaires et quels résultats ont-ils obtenus jusqu'ici.

Justement voici le supérieur de la mission des Jésuites au Japon qui va nous répondre. Le R. P. Lasalle est de passage au Canada. Il rentre d'Europe et retourne reprendre ses [illegible] qui lui est particulièrement chère, parce que d'abord la Compagnie de Jésus l'a entreprise à la demande expresse du Souverain Pontife, et ensuite parce qu'elle s'est avérée singulièrement propre à agir sur l'âme japonaise: c'est l'Université catholique.

Aussi est-ce de ce sujet que le R. P. Lasalle a bien voulu traiter dans une brochure écrite spécialement pour les catholiques canadiens et que l'Oeuvre des Tracts vient de publier. Cette brochure est ornée d'une photographie de l'Université de Tokio et ne se vend que 10 sous l'exemplaire à l'Action Paroissiale, 1301, rue de Bordeaux, Montréal.

Rome ordonne la dissolution des clubs Rotary

ROME — M. Achille Starace, secrétaire du Parti fasciste vient de prévenir le sénateur Giovanni-Attilio Pozzo, gouverneur général des Rotariens de l'Italie, que le Conseil national fasciste a décrété pour le 31 décembre prochain la dissolution de tous les clubs "Rotary" d'Italie.

Dans les milieux bien informés, on dit que les fascistes motivent leur décision en disant que le Rotary international a laissé s'infiltrer en lui d'importants éléments maçonniques qui sont antifascistes.

Beaucoup de fascistes considèrent cette décision comme une mesure partiellement antisémitique, étant donné qu'un grand nombre de Juifs font partie des "Rotary" italiens.

La France possède le plus grand orchestre d'accordéons

AMIENS, France — [illegible] enquête qui vient d'être [illegible] dans les Flandres sur les [illegible] musicales, l'accordéon est l'instrument le plus populaire dans le Nord de la France. Chaque village a son accordéoniste, souvent même deux ou trois; chaque petite ville a son quartet d'accordéons, chaque cité son orchestre.

En effet, il y a quelques semaines l'orchestre d'accordéonistes le plus important du monde assurément donna un concert à Arras, charmant hameau du Pas-de-Calais. 1,000 musiciens étaient venus de toutes les parties des Flandres, y compris la Flandre belge. Tous étaient des accordéonistes de talent.

Il faut regretter cependant que cet orchestre colossal d'accordéonistes ne se réunissent qu'une fois par an, car il attire des milliers d'amateurs de musique.

Pour lire au foyer le dimanche

La Sainte-Catherine au bon vieux temps

C'est aujourd'hui la Sainte-Catherine, jour de réjouissances familiales.

Je ne sais si c'est parce que je me fais vieux et qu'en vieillissant le goût s'en va, mais il me semble que nos jeunesses d'aujourd'hui ne savent pas s'amuser comme on s'amusait dans le bon vieux temps. Le jour de la Sainte-Catherine, alors, n'était pas un jour comme un autre; les enfants en rêvaient quinze jours à l'avance.

Dès le matin, la ménagère était affairée à astiquer chaudrons et casseroles. Elle sortait de la grande armoire des piles d'assiettes qu'elle essuyait soigneusement pour recevoir la tire. Le soir venu, tandis que les jeunesses s'amusaient à jouer à l'assiette ou à cache au bouton, elle procédait à la délicate fabrication du bonbon traditionnel.

La balance était sur la table avec, d'un côté, un pot de sirop et de l'autre un gros sac de cassonade. Car le sucre aujourd'hui, ça ne vaut rien. C'est trop blanc, trop raffiné, trop fin pour faire de la bonne tire.

La ménagère connait bien la recette: elle lui vient de sa grand'mère: tant de cassonade, tant de sirop, tant d'eau.

Le vieux la regarde faire et la taquine, histoire de rire un brin:

—"Eh, la mère, n'oublie pas de [illegible] pas que la tire renverse".

—"Toi, tiens-toi tranquille ou bien tu n'en auras pas, espèce de vieux taquineux. Tu ferais mieux de chauffer le poêle. Si tu ne me laisses pas tranquille, tu vas baiser ma cuillère".

Le poêle ronfle, c'est le bon temps: la tire au feu. Bientôt elle bout; de gros bouillons rejettent l'écume tout autour du chaudron.

—"Fais attention, ma vieille, la tire va brûler". — "Toi, mêle-toi de ton affaire. Tu ferais bien mieux de m'apporter un bol avec de l'eau bien froide".

Elle trempe sa cuillère, et laisse couler le liquide qui épaissit, fait des fils et dans l'eau durcit. "A qui la bourzaigne?" Et les enfants de se précipiter. "Tenez-vous tranquilles, tantôt vous gratterez le chaudron".

La tire est à point, la ménagère la retire du feu et la verse dans de grandes casseroles bien graissées avec une couenne de lard.

Les enfants, assis à plat dans un coin, arme chacun d'une cuillère, font le cercle autour du chaudron. Un jeune, moins expérimenté que les autres qui tournent prudemment la cuillère plusieurs fois avant de la porter à leur bouche, pousse un hurlement et reste la bouche grande ouverte: la tire trop chaude lui a brûlé le palais.

Il ne faut pas trop laisser durcir la tire dans les casseroles, ou on aura de la peine à l'étirer.

"Rentre les casseroles, Baptiste", et la ménagère et sa fille retroussent leurs manches pour l'importante opération qui donnera à la tire sa couleur blonde.

"Arrête donc un peu, la mère, j'vas te donner un coup de main".

—"Tiens-toi tranquille, toi, tu sais bien que tu n'es pas capable d'étirer: tu la collerais d'un bout à l'autre".

Et flic et flac, font les bouts de la brassée que la mère frappe joyeusement l'un contre l'autre en les rejoignant dans ses mains laborieuses.

—"Bon, vous autres là, vous jouerez tantôt, venez donner un coup de main à la mère à couper la tire".

Et sous les ciseaux, les croquettes tombent drues dans les assiettes: Ding, ding, ding.

On passe les assiettes avec les petites cuillères. Chacun a la sienne. "Parlez-moi de ça, ça c'est de la tire. C'est pas comme en ville où l'on vend les bourzaignes dans un papier de soie et qui goûtent la moutarde (essence)."

P'tit Jean seul reste inactif et [illegible] qui y a été s'asseoir à côté de sa blonde, histoire de lui faire manger de l'avoine.

Mais la Corinne est bonne fille. Elle ne veut pas faire souffrir son Jean trop longtemps. Elle se lève pour aller boire. C'est un signal convenu. P'tit Jean se découvre soudain une soif dévorante et se lève à son tour. La Corinne sourit et tous deux reviennent s'asseoir côte à côte.

P'tit Jean triomphe. Il exulte. Gros Louis est tout penaud, sous les quolibets de la compagnie.

Les gosiers sont dérouillés, chacun y va de sa chanson. "Par derrière chez ma tante". "Le bal chez Boulé", "Marianne s'en va-t-au moulin", tout le répertoire de nos bonnes vieilles chansons du terroir y passe.

Il se fait tard. "Amelie, la mère, c'est le temps de s'en aller". On s'entasse dans la grand'charrette. "Aïe, là, Gros Louis, prends garde d'écraser les créatures—ah! ah! ah!"

Au bruit des roues du véhicule qui s'éloigne sur la terre gelée, se mêle l'éclat des fusées de rire qui s'éteignent dans la nuit.

Ah! le bon vieux temps!...

En Missionnant...

Avec S. Exc. Mgr Sinnott à Salt Point, lac Winnipegosis

A trois heures de l'après-midi, le 2 octobre, nous étions tous rentrés sains et saufs à l'école Indienne de Camperville. Mgr Sinnott et le curé de Winnipegosis partirent aussitôt pour l'hôpital Cremar de la petite ville du nord. Le R. P. Poulet et moi, nous les suivîmes une heure après. Le temps était plutôt lourd, chargé de pluie. Nous devions tous coucher à l'hôpital, puis se lever à quatre heures du matin, dire nos messes et quitter ensuite Winnipegosis pour Salt Point à six heures. Tout était bien arrangé d'avance.

A six heures, tous les membres de notre expédition missionnaire étaient debout sur le quai de Henri Grenon, prêts à embarquer. Nous étions sept dans notre groupe: Son Excellence Mgr l'archevêque, le curé de Winnipegosis, le R. P. Poulet, deux Sœurs Bénédictines de l'hôpital Cremar, une Indienne, fille de l'école de Pine Creek et le missionnaire sauvage.

Nous attendions sur le quai"... Le bateau y était attaché, mais le pilote et le mécanicien n'étaient pas encore arrivés.

Il y avait eu une danse la nuit précédente à Winnipegosis, et notre mécanicien, jeune homme encore, y avait pris part. D'où le retard de [illegible] [illegible] une heure sur le quai, dans la pluie, avant l'arrivée des deux marins... Monseigneur était monté au village pour les réveiller; pendant ce temps, le missionnaire était rentré s'asseoir dans l'autobus et prit un peu de sommeil... Il avait trouvé le lever à quatre heures un peu trop matinal...

Enfin arrivèrent les deux hommes tout désolés. Au lieu de partir à six heures, l'on partit à sept. Le mécanicien avait le corps raide et se frottait les yeux. Il mit un peu malgré lui la main à la roue froide de sa machine. Celle-ci partit au premier coup. Nous étions déjà tous embarqués. En avant pour Salt Point!... Nouvelle mission.

Salt Point se trouve à onze milles de Winnipegosis, sur le lac qui porte ce même nom. C'est une petite mission de dix familles métisses vivant toutes seules ici sur une pointe qui s'avance très loin dans le lac. Ces gens vivent surtout de la pêche et de la chasse; ils ont aussi plusieurs animaux et de très beaux jardins; la terre est très fertile à Salt Point et surtout l'herbe y est très abondante. Les gens de Salt Point sont peu mêlés aux gens de l'extérieur; ils vivent une vie tranquille et sont très bons catholiques; leurs petits enfants sont des anges. Tout dernièrement seulement, on leur a bâti une école et une église en même temps. L'ordre de Mgr Sinnott est de bâtir une église là où il y a dix familles catholiques réunies ensemble. Monseigneur avait promis, l'année dernière, aux gens de Salt Point qu'il viendrait les visiter cette année; d'où la raison de notre voyage aujourd'hui.

En quittant Winnipegosis, il pleuvait et il ventait et nous avions une immense baie à traverser. On se rappelait encore notre récent voyage à Shoal River, où les eaux de la "Dawson Bay" nous avaient mouillés jusqu'aux os; on n'aimerait encore rien de bon pour aujourd'hui. On entra sur le grand lac un peu avec méfiance; le Père Poulet regardait les vagues un peu de travers et moi je me retirai en lieu sûr, où les vagues ne m'atteindraient point...

Nous avions douze milles à faire. La pluie tomba, le vent souffla, les vagues montèrent, mais en vain; nous avions meilleur bateau aujourd'hui, mais de bâtisses rudement incommodes. A 8 h. 45 nous débarquions à Salt Point. Prenant tout de suite le chemin de la mission qui se trouve à un mille de l'endroit où nous avions débarqué, nous avions dû marcher à travers la plaine et les hautes herbes de l'endroit pour arriver à l'église vers neuf heures et demie. Tout le monde savait que nous étions arrivés et en une demi-heure la petite chapelle de Salt Point était remplie.

A la hâte, le Père Poulet et moi nous confessâmes ces bonnes gens. Une dizaine d'enfants avaient été soigneusement préparés pour recevoir la confirmation. Quand les confessions furent entendues, le R. P. Poulet chanta la grand'messe. A l'harmonium se trouvait le curé de Winnipegosis; les Rév. Sœurs Bénédictines, avec la demoiselle sauvage, firent les frais du chant.

A l'église, les enfants étaient dirigés par Mlle Wilkinson, jeune maîtresse catholique de Winnipeg. Avant elle, il n'y avait jamais eu d'école à Salt Point. Dans les derniers temps, Monseigneur approcha le gouvernement pour donner une instruction quelconque à ces enfants. On s'arrangea. On divisa la chapelle en deux. Une moitié servira à l'école, l'autre à l'église. Monseigneur donne l'école, et le gouvernement paye la maîtresse. Et les enfants de Salt Point ont maintenant la chance d'aller à l'école et à l'église. Et tout marche bien!

A la fin de la messe, Monseigneur parla en anglais aux fidèles; il leur donna de bons conseils pour l'avenir et exprima sa joie de les voir aujourd'hui tous réunis dans cette nouvelle église. Après Monseigneur, j'expliquai en saulteux aux fidèles la nature du grand sacrement que leurs enfants allaient recevoir; puis eut lieu la confirmation avec autant d'éclat que si l'on s'était trouvé dans une grande cathédrale.

Mlle Wilkinson présenta les enfants à la confirmation. Monseigneur trouva que ces enfants étaient bien préparés, savaient très bien leurs prières et félicita le R. P. Poulet et l'institutrice pour le bon travail qui se fait à la mission de Salt Point. Pour obliger ces bonnes gens, Monseigneur, avant de quitter la mission, se laissa encore photographier avec toute la population. Ensuite on se remit en route pour Winnipegosis.

Pour se rendre au lac, on monta dans un grand wagon tiré par deux gros chevaux. Il pleuvait à torrents. Nous avions hâte de rejoindre le bateau; ici au moins nous étions à l'abri de la pluie.

A une heure de l'après-midi, nous étions de nouveau rentrés à l'hôpital de Winnipegosis, sous la direction des Sœurs Bénédictines d'Arborg. On dîna à la hâte et à deux heures nous étions en route pour Skownan, mission Indienne du lac Poule d'Eau.

Il avait plu presque toute la matinée; cette fois nous n'avions pas [illegible] et des mauvais chemins. En partant, on nous avait prédit toutes sortes de mauvais temps; mais Monseigneur, ordinairement, fait peu attention à ces mauvais prophètes. Quand Son Excellence veut aller quelque part, elle y va! Qu'il tombe du feu ou de l'eau, il faut marcher quand même!

—Donc en avant, à travers la boue pour Skownan, cinquante milles plus loin dans le Nord — où les canards sont peu molestés, les poules abondent, les chevreuils sautent en paix, et où l'orignal règne encore en maître.

M. KALMES, O.M.I.

Pour un ordre nouveau

La voix de l'Eglise

"Sous ce titre l'Ecole Sociale Populaire publie les remarquables allocutions prononcées à la Semaine sociale de Sherbrooke par Son Excellence Mgr Desranleau, évêque coadjuteur de Sherbrooke, et Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. On trouvera aussi dans la même brochure deux autres allocutions des mêmes personnalités adressées à des ouvriers: le discours de Mgr Desranleau à la célébration de la Fête du Travail en septembre dernier et le discours récent de Son Eminence au congrès de la C.T.C.C. à Thetford-les-Mines.

Ceux qui veulent connaître la vraie pensée de l'Eglise sur les relations entre le capital et le travail, sur la restauration sociale, sur l'établissement d'un ordre nouveau par le corporatisme, et cela non dans le vague, l'abstrait, mais en pleine réalité vivante, dans notre milieu canadien, aux jours mêmes que nous vivons, liront cette brochure avec grand intérêt et profit. On se plaint parfois que les encycliques sont mal interprétées, que chacun les tire de son côté, qu'on ne cite que tel passage qui fait son affaire: voici une occasion unique d'entendre une voix autorisée, dégagée de toute partialité, uniquement soucieuse de la vérité et du bien des âmes, la voix même de l'Eglise du Canada, peut-on dire, transmettant à ses ouailles les paroles du grand Pontife de Rome, indiquant leur vrai sens et les appliquant à notre situation.

Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire, $1.50 la douzaine, $9.00 le cent à l'Action Paroissiale, 1301, rue de Bordeaux, Montréal.

Agir toujours les yeux fixés sur un idéal pour exécuter le devoir.

FOCH.

Une victime de la calomnie

Ce qu'il faut penser des accusations de bolchevisme et d'anticléricalisme de la Tchécoslovaquie, répandues par la propagande allemande.

La propagande allemande faisait dire: "Les Sudètes sont opprimés, torturés". Et l'on répétait en France, en Angleterre, le slogan. Que de fois, pourtant, n'ai-je pas entendu les Hongrois me dire: "Si du moins nos frères magyars de Transylvanie et de la Batchka étaient traités comme nos Magyars de Slovaquie et surtout comme les Allemands sudètes!..."

Ce même vœu, combien d'Ukrainiens de la Galicie orientale polonaise l'ont, à bon droit, exprimé devant moi!

La propagande allemande faisait dire: "La Tchécoslovaquie est le porte-avion de l'U.R.S.S. et le porte-microbes de la peste bolchevique..." J'étais à Berlin lors de la signature du fameux accord germano-japonais de novembre 1936. Après mes observations d'enquêteur, j'interrogeai M. A.-F. Poncet, notre ambassadeur: "Je n'ai pu, lui dis-je, me convaincre du sérieux de cet antibolchevisme de croisade. J'ai l'impression qu'Hitler a monté là un puissant aimant, pour s'attirer les sympathies et les concours du capitalisme mondial et des conservatismes de tous les pays d'Europe. Me tromperais-je?" — Vous voyez juste, me répondit-il, dites-le et redites-le à Paris: c'est cela, tout à fait cela..."

Un an plus tard — novembre 1937 —, à Berchtesgaden, Halifax se faisait endoctriner par Hitler sur ce chapitre; peu après son retour à Londres, des princes milliardaires de l'Inde inquiets d'un bolchevisme asiatique, et des éléments conservateurs anglais plus ou moins germanophiles — tels que Rothermere, Londonderry, Seymour, Lothian, lady Astor (qui a le contrôle du Times), etc. [illegible] [illegible] un vrai "consortium secret".

Puissant consortium! Il disposa de salons, de salles de rédaction, de banques, d'affidés au sein même du gouvernement, et de finances copieuses. Il eut bientôt aussi à Paris ses correspondants, ses journaux, des salons, des connivences politiques, — les noms sont sur les lèvres des gens informés. Hitler, pour les grands possédants, c'est l'ange gardien à l'épée de feu contre le bolchevisme; il est l'homme à imiter un jour en France; il est l'Ordre(?) en lutte contre le Désordre. Plus il sera fort, plus les grands possédants seront protégés (?). Pourquoi donc lui déplaire, le gêner, arrêter sa marche vers l'Est?

...L'homme qui eut le front de féliciter Hitler par télégramme, et la honte [illegible] [illegible] ments, pourrait en dire long, et pour cause, sur les manœuvres secrètes des affidés français et anglais du complot contre la Tchécoslovaquie. Quand le peuple français les connaîtra, quel sursaut de rage le dressera contre les meneurs du jeu ténébreux qui à Munich a condamné Daladier à livrer au Maître la deuxième clef de l'Europe centrale.

La Tchécoslovaquie bolcheviste!... Calomniez hardiment! Lisez ces lignes du général Niessel (Le Capital, 29 septembre 1938):

"La propagande est tenace, mais elle manque de variété. Les accusations de bolchevisme aujourd'hui portées contre les Tchèques l'ont été en 1918 contre les Ukrainiens avec qui les Allemands venaient cependant de conclure un traité quelques jours avant celui de Brest-Litovsk, contre les Polonais de Posnanie qui venaient de chasser en 1919 les garnisons allemandes et de libérer leurs provinces, en 1919 également contre les Lettons et les Lithuaniens que les Allemands empêchaient de s'organiser pour lutter contre les Bolcheviks afin d'avoir un prétexte pour occuper les Pays Baltiques. En disant cela, je parle en connaissance de cause".

"Avoir un prétexte": dès novembre 1936, j'en avais eu l'exacte perception. Cent fois je le dénonçai. Que pouvait la faible voix d'un modeste parlementaire? Hélas! la calomnie a couru, comme feu sur bruyère, de l'Ecosse à la Provence. Comprenez maintenant pourquoi la Tchécoslovaquie a été, en fin de compte, abandonnée comme une pestiférée du bolchevisme! Hitler et ses conseillers voyaient loin en novembre 1936, en lançant la fausse croisade anticommuniste!

* * *

La propagande allemande faisait dire dans les milieux catholiques: "Benes est franc-maçon... La Tchécoslovaquie est par excellence le pays du laïcisme intégral et de la franc-maçonnerie omnipotente..."

Effrontés mensonges! Y a-t-il une Faculté de théologie catholique à notre Université, à Paris? Non! mais il y en avait une à Prague, à la célèbre Université Charles-IV.

Les prêtres français, lorsqu'ils enseignent, sont-ils rémunérés par l'Etat? Et les Congrégations françaises hospitalières et charitables, le sont-elles? Les Congrégations religieuses, les Ordres mendiants sont-ils reconnus par l'Etat? Les menses épiscopales, les biens religieux de mainmorte existent-ils encore en France?... Non, n'est-ce pas?

Or, cette reconnaissance officielle, cette liberté subsidiée, ces pensions religieuses, tout cela existait en Tchécoslovaquie.

Depuis près de dix ans, mon éminent ami Mgr Sramek et un de ses collègues du parti populaire ont fait partie, sans interruption, du gouvernement. Et chez nous?...

Le 22 février 1936, à la Faculté Catholique de Paris, LL. EEm. les cardinaux Verdier et Baudrillart recevaient des mains de M. l'abbé Dvornik, doyen de la Faculté de théologie de Prague, les diplômes de Docteurs honoris causa de l'Université Charles-IV. Evoquant les grandes fêtes "nationales" de Saint-Venceslas de 1929, auxquelles il avait pris part, S. Em. le cardinal Baudrillart s'écria:

"Combien splendides furent ces fêtes!... La politique de paix et d'union l'avait emporté dans votre Constitution et dans l'esprit de votre vénéré Président Masaryk... On célébrait le centenaire de celui qui incarnait à la fois l'esprit catholique et l'esprit national de la Bohême, saint Venceslas... Nous entendîmes les paroles d'union prononcées par votre Président... Nous l'entendîmes en appeler à l'aide de Dieu et à l'imitation du Saint qui avait personnifié tout ensemble la religion et la Patrie.

"Votre Président daigna m'inviter à sa table. M. Benès voulut bien me réclamer pour voisin et nous causâmes à cœur ouvert. Je vis à quel point il avait compris cette politique de paix religieuse dont, en 1920, il s'était entretenu avec moi".

Il y eut quelques accrocs et même quelques accrochages en Slovaquie: la politique de parti, le conflit régionaliste slovaque avec le pouvoir trop centralisé de Prague en étaient la cause et la fin à la fois. Mais, dans l'ensemble, la Tchécoslovaquie était, par excellence, la terre de la tolérance et de la liberté religieuses.

Je dédie ces vérités, la vérité, aux malheureux catholiques de France qui, trop nombreux, ont fait le jeu du IIIe Reich ennemi de notre Patrie et persécuteur de la Foi, contre la Tchécoslovaquie, terre de chrétienté et alliée de la France.

* * *

Le 30 septembre, un Officier général, éminent chrétien, m'écrivait:

"Je reste ulcéré de tant d'affreux contacts, pendant ces tout derniers jours, avec des "bien-pensants" qui suaient la peur, et auraient tout donné de la pauvre Tchécoslovaquie et de notre honneur pour éviter la guerre! Et que de sophismes j'ai dû réfuter sur M. Benès, judéo-franc-maçon, et sur la foncière amitié pour la France de cet homme d'ordre qu'est M. Hitler!"

De cette triple calomnie, la Tchécoslovaquie est la première victime. La France, on le voit déjà aujourd'hui, est la seconde.

On le verra bien mieux encore demain.

* * *

Le 16 mars dernier, j'écrivais ici même:

"La "prise en mains" de Vienne n'est que l'opération préliminaire... Quand Berlin dominera Vienne, il n'y aura plus d'Autriche, Etat souverain. Et le "commonwealth" danubien s'établira vite sous le poing allemand et à la faveur des services de l'économie allemande..."

Nous voilà en face de l'événement. Et la France a perdu tout moyen d'y parer. Par sa faute, sa très grande faute.

Ernest PEZET,
Député, vice-président de la Commission des Affaires étrangères.

—(La Vie Intellectuelle).

Le nouveau supérieur de Saint-Sulpice

MONTREAL—Le conseil des douze de la Compagnie de St-Sulpice a élu M. Eugène Moreau, supérieur du séminaire de philosophie et premier consulteur, au poste de supérieur général de la province du Canada de cette société. M. Eugène Moreau succède à M. Roméo Neveu, décédé la semaine dernière.

M. Moreau est né à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il était supérieur du séminaire de philosophie depuis 1927.

La nouvelle loi sur le mariage en Italie

CITE DU VATICAN — L'"Osservatore Romano" annonce que le roi Victor-Emmanuel a informé le Pape que "les désirs du Saint-Père" au sujet de la nouvelle loi sur le mariage seront l'objet "de la plus grande considération".

On sait qu'il s'agit de la loi—récemment promulguée—qui interdit le mariage entre les Italiens de race "aryenne" et les personnes d'une autre race. L'"Osservatore Romano" rappelle que cette loi porte atteinte au concordat de 1929 (en vertu duquel l'Italie reconnaît les effets que le sacrement de mariage a du point de vue droit civil).

La veille, ce journal avait révélé que le Souverain Pontife a lui-même écrit des "lettres paternelles" au Roi et à M. Mussolini au sujet de la nouvelle loi. Mais, ajoutait-il, la nouvelle loi a surgi quand même.

AU SACRÉ-COEUR

Mardi dernier nous avions à la salle paroissiale la visite de la troupe Carmel de Montréal qui donna une séance dont la note très gaie a excité le franc rire et les applaudissements des auditeurs. Si restreint que fut l'auditoire, il a apprécié les qualités des acteurs et actrices.

• • •

Jeudi prochain il y aura grand'messe pour les membres défunts de l'ordre des Chevaliers de Colomb. Tous les membres sont spécialement invités à faire la sainte communion à cette messe. Le soir, à 7 h. 45, tous sont conviés à la cérémonie des défunts.

• • •

Invitation générale très chaleureuse d'assister, (les 4, 5 et 6 décembre) à l'auditorium, au grand concert catholique au profit du "Empty Stocking Fund".

Le concert sera des plus artistiques. Les groupes catholiques des différentes nationalités feront tous leur part.

Sous la direction de Mme Geo.-M. Laflèche, les Canadiens français, comme toujours, nous promettent un numéro très intéressant dans une esquisse de la "Bénédiction du Jour de l'An". M. Arthur Boutal en est le metteur en scène.

Venez très nombreux et rendez service à la paroisse du Sacré-Coeur en achetant vos billets ici (25 sous), nous avons tout intérêt à vendre nos 300 billets. Merci.

• • •

On demande à tous les paroissiens de bien vouloir disposer de leurs billets de rafle dès qu'ils le pourront. Le temps passe vite et la date du grand tirage approche toujours.

Envoyez vos retours au presbytère au plus tôt possible.

De l'entrain et de l'enthousiasme pour cette rafle au profit de notre école française du Sacré-Coeur!

MERCI!

• • •

Les dames de Sainte-Anne de la paroisse préparent une grande partie de cartes: "bridge" et "whist" pour le jeudi 1er décembre, à 8 h. 15, dans la salle paroissiale. Il y aura plusieurs prix appréciables, programme musical et rafraichissements. Venez tous et amenez vos amis.

La Secrétaire.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

SACRIFICE

$650.00 COMPTANT. Maison de cinq chambres située à 2 minutes de l'avenue du Portage dans St. James. Lot 50 pieds. Egout, bain et pouvoir électrique. Près de l'école et église Sainte-Anne. Téléphone, 28 448; soir, 34 029.

ACCOMMODATION pour jeune couple ou personne âgée désirant tranquillité. Maison gaie sur le bord de la rivière, à proximité de l'église. Prix raisonnable. S'adresser: 918, Crescent drive, Fort Garry. Téléphone, 45 331.

Au Club Sportif

La bibliothèque

N'oubliez pas qu'elle est ouverte aux membres réguliers. Puissent nos membres la fréquenter et prendre l'habitude de lire les livres français que le comité met à leur disposition, et dont plusieurs nous ont été donnés tout récemment encore par des paroissiens et amis. Merci à ces généreux donateurs!

Bienvenue aux jeunes qui désirent rendre leurs loisirs utiles en consacrant quelques heures par semaine à la lecture de livres intéressants et formateurs!

Le Badminton

Nous sommes heureux de constater que le badminton devient un jeu populaire et qu'un bon nombre de nos membres s'y adonnent déjà. Voilà un exercice salutaire!

Les volants naviguent avec rapidité et souplesse dans l'éther du gymnase. De nouveaux champions se préparent discrètement. Pourquoi nos membres ne profiteraient-ils pas de tous les privilèges qui leur sont accordés?

Ligue de dix quilles

Classement	G.	P.	Moy.
Provencher	15	9	768
Can. Publishers	14	10	795
Taché	13	11	761
Banque Can. Nat'le	12	12	740
Club Sportif	11	13	756
Société St-Jean-Baptiste	11	13	732
Hôtel Roblin	10	14	747
Couture et Toupin	10	14	736

Hautes moyennes

J. Talbot	180
G. Léveillé	177
B. Léveillé	173
P. Comeau	172
P. L'Heureux	172
G. Bédard	169
L. Millette	167

WINNIPEG

Votez comme vous l'entendez, mais votez!

Le droit de vote est le plus grand don de la démocratie. Ce privilège n'a pas été obtenu facilement ni rapidement. Il a été payé fort cher, quelquefois à coups de sabre et de fusil.

Dans une démocratie, et dans une démocratie seulement, un gouvernement peut refléter les vraies opinions du peuple, mais à une condition: c'est que le peuple s'intéresse suffisamment à son propre bien-être et se serve de son vote. Chacun doit voter. Personne ne peut le faire pour lui. C'est affaire de responsabilité individuelle.

Le vendredi 25 novembre, les électeurs de Winnipeg choisiront leur maire et leurs échevins. Le maire devant être pour la première fois, cette année, élu pour deux ans, il est encore plus important que l'élu soit le choix bien défini de la majorité des citoyens. Aux dernières élections municipales, 65% seulement des électeurs inscrits ont voté. Lorsqu'il existe un tel degré d'apathie publique, il est temps de réfléchir à la signification du suffrage populaire. Rappelons-nous que les démocraties ont progressé parce que leurs concitoyens estimaient que le droit de vote valait la peine qu'on se batte pour lui. Les démocraties peuvent tomber et tomberont de nouveau quand les citoyens se désintéressent à ce point de leur propre bien-être qu'ils ne se préoccupent plus de voir à ce que l'élection de leurs corps publics se fasse convenablement.

Pour qui voter, c'est votre affaire. Mais si vous estimez vos droits de citoyens, allez aux urnes vendredi et votez comme il vous plaira, mais votez!

Les "Amies d'Edmond Rostand" reçoivent les artistes français

Les "Amies d'Edmond Rostand" recevront les deux artistes français, Mlle Geneviève Dorvyl et M. Georges Héritier, dans les salons de Mme W.-R. Cottingham, 220, Wellington Crescent, le samedi soir 26 novembre.

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

La partie de cartes donnée samedi 19 novembre, à la résidence de M. le juge et Mme L.-P. Roy, par la Société des Canadiennes françaises du Manitoba, fut un véritable succès en dépit de l'inclémente température.

Une soixantaine de joueuses se disputèrent chaudement les prix. Au Mah Jong, Mme A.-E. Love fut l'heureuse gagnante du 1er prix; au bridge l'après-midi: 1er prix, Mme Farmer, 2e, Mme H. Chevrier; le soir, Mme N. Bernier, 1er prix. Prix d'entrée: Mme A.-E. Love fut de nouveau favorisée du sort.

Tous les magnifiques prix de l'après-midi et du soir, étaient dus à la générosité de notre gracieuse hôtesse, Mme Roy, et le prix d'entrée fut donné par Mme E. Sumner.

La plus cordiale réception fut étendue à toutes les invitées et la plus franche gaieté ne cessa de régner toute l'après-midi et la soirée.

Pour la soirée, M. le juge voulut bien se joindre aux joueuses et fut un bon partenaire et un rude adversaire à vaincre; tout de même le prix resta à Mme N. Bernier.

Un thé fut servi l'après-midi et un succulent réveillon suivit la partie du soir. Mais comme les plus belles choses doivent avoir une fin, à minuit, nous nous dîmes au revoir, emportant un agréable souvenir et le regret de ne pouvoir recommencer le lendemain.

• • •

Il ne faut pas oublier notre grand "Musical" qui aura lieu au commencement de décembre. Ce "Musical" que nous préparons depuis près de deux mois, recevra sa dernière censure à l'assemblée générale de mardi 22 de ce mois. Nous en ferons connaître les détails la semaine prochaine.

Et comme ce "Musical" sera la dernière fonction du conseil de 1938, nous comptons sur l'appui de tous nos amis pour en faire un succès.

G. PROVOST, sec.

Budd Knapp



Qui joue le rôle du jeune amoureux dans "You Can't take it with You", maintenu à l'affiche une autre semaine au Dominion. La semaine prochaine, on y jouera la comédie mystérieuse "Out of the Night".

PETITES NOTES

Nous avons le regret d'apprendre que M. Wallace Jessop, frère de M. Georges Jessop, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Winnipeg, est décédé samedi à la Rivière-du-Loup, P.Q. Nos bien vives sympathies à M. Jessop, qui est parti immédiatement pour assister aux funérailles.

• • •

Mme L.-A. Goyette, 64, rue Home, a reçu dans l'intimité à un thé vendredi en l'honneur de Mlle Ellen Atkinson, de Québec.

• • •

En l'honneur de Mme Jean du Vigier, de Paris, France, qui doit passer quelques mois à Winnipeg, Mme M.-J.-A.-M. de [illegible], de la rue McMillan, recevait dans l'intimité lundi après-midi.

• • •

La Troupe "John Holden Players" au théâtre Dominion

Sur la demande présente d'amateurs de théâtre désappointés de n'avoir pu assister à une représentation de "You Can't take it with You", John Holden a décidé de maintenir cette comédie à l'affiche une deuxième semaine. Tous les records d'assistance ont été dépassés la semaine dernière et l'on a pu voir tous les jours suspendue au guichet des billets la carte "Sold right out".

L'on ne tarit pas d'éloges sur le jeu brillant d'Alex McKee et des autres artistes de la Troupe.

Comme chacun parle de l'originale famille Sycamore-Vanderhof, nous n'appuierons pas davantage sur leurs excentricités. Mais nous désirons souligner que cette représentation est la meilleure donnée par la Troupe John Holden depuis les trois saisons qu'elle joue à Winnipeg.

Le numéro de téléphone 93 683 du guichet des billets sonne sans interruption depuis plus d'une semaine et l'on fera bien de retenir ses billets de bonne heure si l'on ne veut pas manquer d'assister à cette comédie.

La semaine prochaine "Out of the Night", comédie mystérieuse et palpitante prend l'affiche. Alex McKee y figure à son mieux dans le rôle d'un shérif. Les incidents sensationnels de cette pièce sont trop nombreux pour en permettre l'énumération. L'histoire se déroule par une sombre nuit, dans une villa d'été du Maine où se passent de bien étranges choses… un meurtre même dont on n'a la solution qu'après d'innombrables frissons et éclats de rire.

Toronto proteste

TORONTO — Le conseil municipal a décidé unanimement d'inviter le premier ministre Mackenzie King à protester officiellement auprès du gouvernement allemand contre "l'effroyable persécution des minorités juive et catholique en ce pays".

La Ligne Maginot au théâtre Metropolitan

La "Marche du Temps" présentera le 25 novembre "La Ligne Maginot", le premier film pris à l'intérieur de ces fameuses fortifications longues de 125 milles.

Reconnue dans l'univers entier comme la chaîne de défense la plus puissante, construite par l'homme, la Ligne Maginot, depuis 1928, demeurait un secret militaire et n'avait jamais été photographiée. Grâce à "la Marche du Temps", production des éditeurs de "Life and Time", on pourra pénétrer le secret de la vie des habitants à l'intérieur de cette frontière de défense, se rendre compte de l'entraînement de tous les plus de vingt ans et constater l'immensité de cette forteresse souterraine.

"La Ligne Maginot" apporte à l'écran pour la première fois l'histoire réelle et prenante d'une démocratie déterminée à maintenir sa liberté.

Qu'on ne manque pas de voir ce film d'un intérêt palpitant pour tout coeur français! La direction du théâtre Metropolitan le mettra à l'affiche vendredi prochain 25 novembre pour une période d'une semaine. Une autre production intéressante "Drum" présentée par le génial réalisateur, Alexander Korda, est aussi au programme.

Au Metropolitan, du 25 novembre au 1er décembre.

La lettre de recouvrement la plus courte

La Revue de l'Efficience raconte: Une firme de la Nouvelle-Orléans a envoyé cette lettre de recouvrement, courte mais pas tendre, à un certain nombre de ses mauvais débiteurs:

"Monsieur,

"Voulez-vous nous envoyer le nom d'un bon avocat dans votre voisinage? Nous devons vous poursuivre.

"Salutations".

A la surprise de la direction, cette lettre a amené 50 pour cent de l'argent qu'on lui devait.

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Courrier de Mère-Grand

Brin d'automne — Vous vous calomniez, j'en suis sûre. Une voix forte n'est pas toujours antipathique, surtout si on l'accompagne d'un regard charmant, d'un sourire, en définitive représentatif de l'âme. Vous pourriez toutefois vous efforcer de la rendre plus sympathique en descendant de quelques notes l'échelle musicale. Ce n'est pas facile. On ne transforme pas en un jour la voix rogue en suivant en une "voix d'or", comme on qualifiait l'organe de Sarah Bernhardt. Mais il faut autant que possible en atténuer le ton, s'il est élevé. Une femme dont la voix domine au-dessus des autres se fait juger orgueilleuse ou prétentieuse, alors qu'elle est tout simplement nerveuse. A cause de ces raisons, et parce qu'une voix forte, tout comme les gestes exagérés, est incompatible avec la vraie distinction, choisissez le registre grave et évitez les grands éclats. Votre voix en acquerra une qualité plus chaude, plus vibrante et cet attrait que tout être subit sous l'emprise d'un timbre doux et caressant.

◆ ◆ ◆

Jacqueline — 1. Le parfum et les lotions parfumées appliqués directement sur les cheveux peuvent devenir nuisibles à la longue. Servez-vous plutôt d'un sachet [illegible]. Les parfums doivent être appliqués en arrière des oreilles et non sur le dessus de la tête. Je regrette de ne pouvoir vous donner dans ce courrier le nom d'un bon parfum pour vos cheveux. Envoyez-moi une enveloppe affranchie avec vos nom et adresse et vous recevrez la réponse désirée. 2. Lorsque vous visitez des amis et que l'on vous présente, en rentrant, aux autres invités, ne tendez pas la main, saluez en souriant aimablement ou dites simplement: Bonjour, Madame, Mlle. 3. Je ne comprends pas bien votre troisième question. En visite chez des amis, vous ferez comme les gens de la maison lorsque M. le Curé se présentera pour sa visite de paroisse. Si c'est vous qui recevez, [illegible] à la fin de sa visite et faites le signe de la croix lorsqu'il vous bénira.

◆ ◆ ◆

Rosette — 1. La jeune fille demande au jeune homme d'enlever son pardessus et lui indique où le déposer. 2. Après la veillée, le jeune homme prend lui-même pardessus et chapeau, s'ils sont à portée, mais il n'est pas déplacé de les lui offrir. 3. On n'aide pas un homme à mettre son manteau, sauf si c'est un vieillard, un malade. 4. Lorsqu'un prêtre entre à l'improviste dans la salle à manger, chacun doit se lever pour le saluer. 5. A ces mots: "Je suis heureux d'avoir fait votre connaissance", on répond: "J'en suis aussi très heureuse" ou "Et moi de même. J'espère vous revoir bientôt". 6. On ne fait pas de longs discours à un donneur. Un simple merci du coeur. 7. A l'occasion d'un banquet de caractère religieux ou dans tout milieu catholique, on baise l'anneau de l'évêque en mettant un genou à terre. En d'autres endroits, tout dépend des circonstances. 8. Lorsque vous offrez des sympathies, vous dites simplement "my deepest sympathies", à quoi l'on répond aussi simplement "I thank you very much".

◆ ◆ ◆

Suzette — Vous remédierez à ce nez brillant par des tamponnements d'alcool camphré et par l'usage de poudres très adhérentes. — Pour ces pores dilatés, trempez votre visage dans de l'eau bien chaude, puis aussitôt après, dans de l'eau froide: cela resserre les pores. Vous obtiendrez aussi un bon résultat en tamponnant le visage, juste à l'endroit des pores dilatés, avec un mélange d'alcool camphré, de lait et de citron frais.

◆ ◆ ◆

Merci — Vous n'êtes pas riche? Faites donc les choses simplement. Au retour de la messe du mariage, servez du vin, suivi d'une tasse de café avec sandwiches, gâteaux et glaces. Vous servirez au salon.

◆ ◆ ◆

[illegible] — Voici votre recette de Vin de Carottes:

10 livres de carottes hachées au moulin, 8 livres de sucre blanc, 1 carré de Levain Royal, 4 pommes de terre râpées, 1 gallon d'eau, 1 livre de raisins sans grains. Laissez fermenter 9 jours, mettez en bouteilles.

◆ ◆ ◆

Une amie — Tout dépend de vos moyens. Mais voici quelques suggestions: crayon d'or ou d'argent, plume-réservoir, étui à cigarettes, appuie-livres, calendrier perpétuel, presse-papier, encrier. Chacun de ces cadeaux lui plaira.

◆ ◆ ◆

Un abonné — Ce n'est pas la soeur de votre amie que vous épouserez. Ne vous préoccupez donc pas de ses petits airs suffisants. Plus vous laisserez voir votre embarras, plus elle vous accablera de sa supériorité. Cela l'amuse de vous gêner. Saluez-la poliment, rien de plus. Se voyant ignorer, elle ne tardera pas à changer de ton.

◆ ◆ ◆

Sincère merci aux institutrices de Sainte-Anne et Saint-François-Xavier pour l'envoi des dates de naissance de leurs petits élèves.

◆ ◆ ◆

Lucienne — Remerciez le ciel d'avoir été trahie avant que votre vie fût irrémédiablement fixée et ne songez plus maintenant qu'à refaire votre avenir. Quoique vous en pensiez, l'oubli vient tôt ou tard; après les heures douloureuses, l'espoir renaît et l'on croit encore à l'amour. Un autre ami se présentera qui saura mieux vous apprécier. D'ici là, distrayez-vous, faites-vous un bon cercle d'amis, cultivez le sourire et oubliez le passé.

MERE-GRAND.

Conseils utiles

Le miel mélangé à l'eau bouillie, donne à la peau un velouté et une douceur incomparables.

De fréquents lavages à l'eau salée sont le meilleur remède sur des dartres commençantes, puis application de pommade goudronnée.

En mettant les pieds dans l'eau chaude, on peut souvent guérir un violent mal de tête, le sang étant attiré de la tête vers les pieds.

Si vous vous brûlez, plongez immédiatement la partie atteinte dans du lait bouilli froid. Grâce à ce procédé, la brûlure ne laissera pas de marque.

Si vous êtes sensible à l'odeur des oignons et que cela fatigue vos yeux, prenez l'habitude de les peler en faisant couler de l'eau dessus.

Si vous humectez avec du lait au lieu de l'eau les bords de vos tartes aux fruits, vous empêcherez ainsi le jus de se répandre et de tacher assiettes et fourneau.

Les taches de fruit disparaîtront si vous les frottez avec du pétrole (huile de charbon).

PUNIE

Dans un coin, le nez au mur, le front bas et les yeux transformés en ruisseaux de larmes, la petite fille punie médite amèrement.

Jamais elle n'aurait cru que "cela" arriverait; "cela", dont elle était menacée, mais que l'on n'aurait pas assurément le courage d'exécuter. Jamais elle n'aurait cru que le regard tendre se courroucerait, que la voix douce s'élèverait jusqu'aux notes impératives, et que cette main, cette main qui ne donnait que des caresses, s'abattrait brusquement sur la petite joue rose!...

Jamais elle n'aurait cru que l'on pourrait l'exiler ensuite derrière le battant de cette porte ouverte, dans le coin sombre, et l'y laisser tant d'interminables minutes!...

Ses pleurs étaient d'abord pleins de rage impuissante. Dépit, colère s'y mélangeaient cruellement. Puis le repentir est venu...

Maintenant, c'est de remords que le petit coeur est gonflé, et le châtiment accepté semble faible à côté de la faute.

—J'aurais mérité d'être chassée plus loin encore, et que l'on ne me regardât jamais plus; j'aurais mérité un exil cruel, hors de la maison, hors de cette tendre présence que je sens là, derrière moi, et qui me protège malgré mon indignité. O tristesse de se voir ainsi déchue, et de ne plus oser courir se jeter contre une épaule où le front moite est si bien niché!...

La petite fille médite le douloureux mystère des châtiments.

Elle sait bien pour quelle cause elle est punie. Elle se souvient de ses méfaits. Peu à peu, elle se résigne; elle s'apaise.

Ah!... plus tard, lorsqu'elle aura grandi, elle connaîtra peut-être des exils plus déchirants et de plus cruelles disgrâces!... Mais alors elle ne saura point de quelle faute elle traîne le poids, et elle se heurtera douloureusement à la froide porte du grand mystère.

—Ai-je mérité d'être chassée de ce qui était mon bonheur?... se demandera-t-elle avec des larmes d'angoisse; qu'ai-je donc fait pour me voir ainsi éprouvée, trébuchant sur un chemin solitaire qu'aucune fleur n'embellit?...

Hélas!... Il est des questions qui ici-bas ne recevront jamais de réponse!...

Accepter la souffrance, même lorsqu'on la juge imméritée, c'est le dernier mot de la sagesse humaine. La désirer, c'est le premier échelon de la sainteté. Non seulement la subir, mais l'aimer, c'est frôler la porte des cieux. La justice divine tient une grande balance équitable; n'admet-elle jamais de mystérieuses compensations?... Ne nous est-il pas permis ici-bas de payer les uns pour les autres, et de prendre sur nos épaules le fardeau que d'autres, qui sait?... devraient porter?...

Petite fille, ne tremble plus. Viens dans mes bras qui ont soif de ta présence. Si le juge, là-haut, m'écoute, tu ne pleureras jamais, car je voudrais payer d'avance la dette de larmes qui t'incombe. Moi qui ai connu tant de déchirants départs, tant d'irrévocables adieux, j'ai foi en cet équilibre divin qui mesure le fardeau aux épaules des créatures. Et, ayant payé d'avance tout ce lourd passif de douleur, je pense que Dieu laissera la lumière et la joie fleurir les marges de ton chemin.

Marie BARRERE-AFFRE.

Patron de Broderie de La "*Liberté*"



No 2205 Bis — Coussin de fumoir ou de bureau d'affaires

Se met également dans un boudoir.

Ceci ferait un joli cadeau pour la fête d'un père.

Patron à tracer, 10 sous; perforé, 30 sous; au fer chaud (foncé seulement), 25 sous. Estampé dessin seul sur toile huilée, verte, bleue ou jaune, 35 sous; avec dessous, 50 sous. Sur superbe toile huilée ou toile écrue, dessin seul, 50 sous; avec dessous, 75 sous. Coton ou soie à broder, environ 40 sous. Fleurs en mauve, violet et centre or. Feuilles vert clair, tiges vert foncé, lettres or.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Le Coin des Instituteurs et des Institutrices

Que doit faire l'institutrice pour apprendre à bien parler aux enfants?

La tâche est difficile. La plupart des enfants n'ont pas toujours entendu parler un français très correct avant de venir à l'école. Il faut donc commencer par leur apprendre le nom exact des personnes et des choses qui les entourent, chercher ce qui manque à l'enfant pour bien parler, déduire ce qu'on doit faire.

Voici les différents points à observer:

1er point.—Les organes de la voix ont besoin d'être exercés. L'institutrice veillera à ce que l'enfant articule tous les sons et tous les mots, à ce que l'enfant parle sans crier, à corriger les vices de prononciation: bégaiement, nasillement, etc.

Exercices: Récitation des prières, poésies, chants. On obtiendra d'excellents résultats s'ils sont bien faits, surtout si le maître ou la maîtresse veille à ce que le deuxième récit soit mieux dit que le premier et à les reprendre avec douceur et patience.

2e point.—Le petit enfant a peu d'idées, il n'a que des notes vagues, confuses sur ce qui l'entoure, faute d'observations. Il faut avoir recours aux causeries intuitives, aux entretiens sur des choses placées entre les mains des enfants et qui s'adressent à leurs sens, exerçant tantôt l'un, tantôt l'autre, car les sens sont les messagers de l'intelligence. Les causeries bien faites, développent beaucoup les idées; elles doivent être courtes, se borner à deux ou trois pensées se rapportant au même objet. Exemple: Exercices pour le printemps: 1-fleurs; 2-animaux; 3-travaux; 4-temps, jours, etc. Tandis que si vous parlez de tout, les leçons seront longues; il faut faire de la diversité dans les exercices.

Les causeries doivent se faire en temps opportun, de préférence dans la matinée, on doit bien les préparer, prévoir les questions, avoir le matériel sous la main.

3e point.—Dans les causeries occasionnelles, il ne faut dire que le strict nécessaire, car autrement on pourrait négliger le principal.

L'analyse d'une gravure fournit la matière à plusieurs leçons. (A propos de gravures, il convient que l'on fasse choix de gravures représentant des scènes de la vie: plusieurs choses et non par exemple, un animal seul, afin de faire naître les idées chez l'enfant, par exemple: Chien attelé à une petite voiture que conduit un enfant; cheval attelé à une charrette de foin, ou de blé, accompagné de moissonneurs, etc.).

Le vocabulaire de l'enfant est fort restreint; il faut l'étendre, lui faire dire les choses avant les mots, éviter les mots enfantins, tout en évitant les mots scientifiques.

Leur faire trouver la racine des mots: Pommier-pommes, longueur-long, agrandi-grand, etc.

4e point.—L'institutrice doit apprendre le plus possible, elle doit exiger des réponses complètes, claires, exactes, ne jamais tolérer qu'on réponde par un seul mot; que la pensée soit bien exprimée, qu'on évite de faire répéter des réponses apprises par coeur.

Un exercice excellent pour la deuxième année consiste à faire lier deux (phrases) pensées.

Exemple: J'aime mon père, j'aime ma mère — J'aime mon père et ma mère.

On trouve la marguerite dans les prairies... On trouve la marguerite dans les champs... On trouve la marguerite dans les prairies et dans les champs.

5e point. — Beaucoup d'enfants sont timides et n'osent parler. L'institutrice combattra ce défaut en les exerçant à s'exprimer: pour cela il faut laisser à l'enfant le temps de parler, diriger ses observations, compléter et rectifier ses réponses s'il y a lieu, ne jamais montrer d'impatience.

L'institutrice fera dire une ou deux choses de la causerie; car il est bon de faire parler l'enfant seul: lui faire raconter une historiette qui lui aura été dite. Ne pas permettre de parler tous à la fois.

6e point.—L'institutrice donnera le bon exemple, c'est-à-dire articulera nettement les syllabes, les mots; elle s'abstiendra de parler vite; elle groupera les mots de manière à faire des phrases courtes; enfin, en tout, elle tâchera de faire peu et bien et surtout que chaque exercice soit mieux fait que le précédent.

Pantoufles de verre. — Dans la belle histoire de Cendrillon, on s'étonne de voir l'héroïne user de pantoufles aussi fragiles et incommodes... Mais il s'agit ici d'une ancienne étoffe de velours damassé.

Nos petites ignorances

Se mettre sur son trente-et-un. — Signifie mettre ses plus beaux habits. Trente-et-un est une corruption du mot trentain, qui désignait jadis la plus belle qualité de drap.

Calepin. — Calepin était le nom d'un religieux qui publia, vers 1500 un volumineux Dictionnaire des langues. On désigna bientôt l'ouvrage par le nom de son auteur, comme nous disons "mon Littré", ou "mon Larousse". Peu à peu, ce nom fut donné à d'autres recueils, et,—par ironie peut-être,—au petit livre de poche sur lequel on inscrit ses notes et ses pensées.

Larmes de crocodile.—On croyait, dans l'antiquité, que le crocodile, caché dans les roseaux, imitait la voix humaine gémissante, lorsque passait un voyageur, pour exciter sa compassion, l'attirer vers lui et le dévorer. Les Romains rangeaient dans cette catégorie de larmes celles des héritiers.

A Pâques ou à la Trinité.—C'est à-dire à une époque incertaine, ou même jamais. On possède des ordonnances des XIIIe et XIVe siècles, par lesquelles les rois de France promettaient de rembourser soit à Pâques, soit cinquante-six jours après, à la Trinité, les sommes empruntées par eux. Mais après des déceptions répétées, les créanciers arrivèrent à ne plus compter sur ces échéances.

RECETTES

pour la Sainte-Catherine

Quelques recettes de la bonne tire traditionnelle de la Sainte-Catherine:

Tire à la mélasse aux noix

Pour réussir cette tire délicieuse il faut se servir de la meilleure mélasse et des noix de goût. Incorporez les noix au sirop dès que celui-ci sera épais et prêt à être retiré du feu, puis versez dans une tôle bien beurrée. Etirez jusqu'à ce que la tire soit d'une couleur vieil or. Découpez.

Si l'on se sert de pistaches (peanuts), il faut enlever la mince enveloppe intérieure rouge foncé qui les recouvre; autrement, la tire aurait un goût un peu amer.

Tire à la vanille

Une chopine de cassonade, 1 tasse d'eau bouillante, ½ cuillerée à soupe de jus de citron, ½ once de beurre, ½ cuillerée à thé d'essence de vanille.

Faire bouillir 20 minutes ou jusqu'à ce que le mélange durcisse dans l'eau, puis verser dans une tôle bien beurrée pour laisser refroidir, puis étirer.

Tire blanche

Une tasse de cassonade, ½ tasse de sirop de maïs, 1 cuillerée à soupe de jus de citron, 1 once de beurre.

Faites bouillir le sucre, le sirop et le jus de citron jusqu'à ce que le mélange fasse de petites boules dures dans l'eau froide. Versez dans une tôle beurrée, laissez refroidir, et étirez.

Tire blonde

Une tasse de cassonade, 1 tasse de sirop de canne, 1 once de beurre, 1 cuillerée à soupe de jus de citron.

Faites bouillir sans agiter jusqu'à ce que la tire durcisse dans l'eau. Mettez dans une tôle beurrée, laissez refroidir et étirez.

Tire d'éponge

Prenez 1 tasse de sucre, 2 tasses de mélasse, 2 cuillerées à soupe de vinaigre.

Faites bouillir une vingtaine de minutes.

Au moment de retirer du feu; ajoutez 1 cuillerée à thé de soda dissout dans un peu d'eau; versez dans une lèchefrite beurrée et laissez mouler; coupez ensuite en morceaux.

Rôle de la famille dans l'éducation des enfants

On ne saurait nier qu'il n'y ait aujourd'hui dans l'éducation beaucoup de complaisance et de faiblesse pour les enfants. L'ancienne discipline domestique ayant surtout pour objet de commander le respect; aujourd'hui nous sommes plus tentés d'obtenir l'amour. Est-ce un bien? Est-ce un mal? La question est des plus délicates. Pour moi, il y a quelque chose de touchant dans l'intimité, la confiance, la liberté qui règnent aujourd'hui dans les familles, et je crois que certains esprits chagrins s'exagèrent beaucoup les choses, lorsqu'ils prétendent que nos moeurs de famille sont plus mauvaises que celles de nos ancêtres. La famille, de nos jours, a une vie très puissante. Si le sentiment de la hiérarchie y est trop affaibli, en revanche, je crois que nos affections sont plus vives. Ceux qui voudraient changer nos habitudes de cordialité intérieure pour y ramener un ordre plus solennel et plus contraint, nous feraient faire, je crois, un mauvais marché si on les écoutait. Nous ne gagnerions pas beaucoup en vrai respect et nous perdrions en attachement. Tout se tient; nous gâtons les enfants; mais nous les soignons; autrefois, on imposait le respect aux enfants, mais on les négligeait. Je ne pense donc pas qu'il faille faire une révolution dans nos habitudes; il faut tenir à ce qui est bon, sans s'aventurer à la recherche du mieux. Mais rien n'empêche que, tout en aimant nos enfants, nous ne nous fassions pas leurs flatteurs et leurs courtisans; il n'est pas nécessaire que la tendresse soit humble et la complaisance servile.

Paul JANET.

On enlève une tache de boue en lavant la partie tachée à l'eau tiède et la repassant à l'envers avant que le tissu ne soit sec.

La Sainte-Catherine fête de la jeunesse

Les "Catherinettes" n'ont plus rien de la vieille fille d'autrefois

Voici la Sainte-Catherine. Les traditionnels bonnets sont prêts. Mais les jeunes filles qui les coifferont ne luttent plus contre la tristesse et la mélancolie? Non, car notre époque a aboli ce lamentable préjugé qui limitait la jeunesse éphémère des femmes à vingt-cinq ans et cataloguait de "laissées pour compte", celles qui, à cet âge, n'avaient pas trouvé de mari.

Aujourd'hui, il n'y a plus de "vieilles filles", mais des femmes célibataires: celles qui ont souhaité leur liberté et celles qui s'y résignent.

Je n'ai pas à contrôler ici les satisfactions ou les regrets de votre coeur. Je donnerai simplement à toutes le même conseil: ne vous vieillissez pas, ne vous laissez pas vieillir. Les unes, pour pouvoir prétendre à la réussite complète de votre vie de travailleuses et de femmes délibérément seules, les autres, pour attendre avec plus de chance un mari et espérer la réalisation du rêve qui vous est toujours permis.

Restez jeune moralement

Si vous avez des pensées tristes, si vous fréquentez des gens moroses, si vous faites crédit au pessimisme [illegible] espoir, vous perdrez vite votre jeunesse et votre fraîcheur. Des yeux ternes, un sourire blasé n'arriveront plus à éclairer votre visage; des épaules lourdes, des membres las réprimeront vos élans.

Ayez avant tout confiance en la vie et en vous.

Restez jeune de coeur et d'esprit, en renouvelant vos aspirations au gré du jour qui passe, en vivant, non pour la veille, mais pour le lendemain.

Restez jeunes de caractère et de goûts, en évoluant avec le temps, les modes, le progrès, en renaissant toujours plus pimpantes, plus nouvelles.

Restez jeunes physiquement

Si la jeunesse intérieure peut être une question de volonté, d'auto-suggestion, d'entraînement, la jeunesse physique ne dépend que de vos soins.

Pour le visage, elle se traduit ainsi: un teint clair, un épiderme velouté, des couleurs fraîches, un lumineux sourire.

La clarté du teint est tributaire à la fois d'un bon état de santé, d'un régime rafraîchissant, d'une peau entretenue, d'une vie réglée. Ne soyez donc jamais négligentes quand il s'agit pour vous d'être bien portantes ou de le redevenir; mangez suffisamment mais sans excès, évitant tout ce qui congestionne et entraîne des rougeurs; n'accumulez pas les veilles, mais ayez des nuits reposantes, calmes, longues de huit heures.

Le velouté de l'épiderme résulte d'attentions simples, qui consistent à adoucir un visage sec et à assécher celui qui est gras. Dans le premier cas, tirez profit des crèmes nourrissantes et régénératrices dont vous disposez; dans le second, faites appel aux liquides dégraisseurs, aux lotions astringentes, aux crèmes mates. Surveillez également la circulation du sang au visage, en utilisant les masques et les applications de tonique.

Pour la fraîcheur des couleurs, faites-vous un maquillage léger, en tenant compte des véritables reflets de votre carnation. A l'usage, les maquillages trop soutenus, les transformations originales ont révélé plus d'audace et de fantaisie, que de beauté et de jeunesse.

Ayez une crème pâle ou foncée, suivant votre teint; le fard pour les joues doit tendre vers le rose et non le rouge; évitez les cils collés et noircis, les sourcils terminés par un épais coup de crayon, les paupières alourdies de fard sombre, les lèvres maquillées avec extravagance.

Discrétion

Pour rester jeune, votre maquillage doit être jeune, c'est-à-dire discret, raffiné et logique.

Quant à un lumineux sourire, vous le devrez non seulement à votre bonne humeur, mais à des gencives saines et à des dents blanches.

La mode est aux coiffures qui dégagent les fronts, les tempes, les oreilles et garnissent les nuques de rouleaux nets ou de boucles retournées. Adoptez-les: ce sont celles qui vous conviennent après un entretien parfait des cheveux.

N'hésitez pas à renouveler votre charme par les rinçages, colorations et décolorations, qui adoucissent ou éclairent les mèches un peu ternies.

Un corps est toujours jeune s'il reste svelte, souple et léger. Il vous est facile d'entretenir sa bonne forme et de perfectionner ses lignes. Faites chaque jour une dizaine de mouvements de culture physique et particulièrement ceux qui font travailler les muscles du ventre, la taille, [illegible]. Entraînez-vous à sauter un obstacle: chaise couchée, tronc d'arbre, talus, sachez monter les étages sans souffler.

Comme sport, pratiquez la marche, à raison de 3 à 4 milles par jour; jouez au badminton; par temps sec, faites de la bicyclette; fréquentez les patinoires et les piscines. Après les exercices et les sports, frictionnez-vous énergiquement et passez un vêtement chaud: la réaction est aussi importante que l'action elle-même.

La Mode Pratique



No. 3602

Trousseau de Poupée

Style no 3602. Faites à votre petite fille la surprise d'un trousseau de poupée pour son cadeau de Noël. Confectionnez robe, manteau et bonnet de retailles de robes de votre fillette et les sous-vêtements de coton blanc garni de dentelle. Vous vous attirerez affection et gratitude.

Le trousseau comprend un patron à découper pour manteau, bonnet, robe, jupon et culottes avec leçon de couture et toutes les instructions. Grandeurs 14, 18 et 22 pouces.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle choisi. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 15 sous par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

A mes petits amis

[illegible]

MERE-GRAND

L'Héroïsme d'un adolescent

[illegible]

CHRONIQUE de l'Ecole Supérieure d'Elie

(Suite)

[illegible]

Joyeuse Fête

25 novembre
Roland Desrochers, Mariapolis.
[illegible]

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Ecole St-Viateur-Est, Otterburne, Man., le 4 novembre 193[illegible].

Chère Mère-Grand,

[illegible]

Votre petit garçon,
David LAROCHE, Grade IV.

[illegible]

Couvent de Mariapolis, Man., le 23 novembre 193[illegible].

Chère Mère-Grand,

[illegible]

Yvonne NEDERICK, Grade III.

Leur agent

[illegible]

Les élèves des Grades IX, X et XI.

Amusons-nous!

S'instruire en s'amusant

[illegible]

Solutions

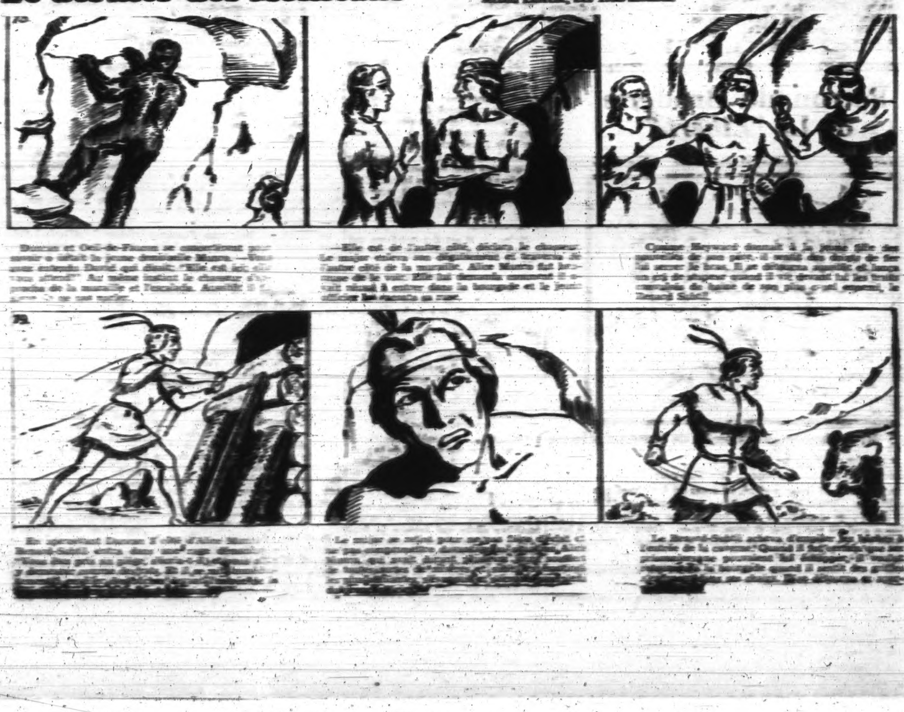
[illegible]

A
A N E
R E V E L E R
T E N U S
C E S
R

[illegible]

Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fenimore Cooper — Dessins de Jean-Jacques Cloutier



Autour de la Ferme

Garantie de la teneur en substances minérales des aliments donnés aux bestiaux

La nécessité des substances minérales dans l'alimentation des bestiaux et la possibilité que les grains et les fourrages cultivés sur la ferme ne contiennent pas une quantité suffisante de ces substances ont attiré beaucoup d'attention en ces dernières années, et l'on trouve aujourd'hui dans le commerce un grand nombre de préparations commerciales ayant pour but de fournir les aliments déficitaires. Autrefois, et jusqu'à l'adoption d'une nouvelle loi sur les aliments du bétail, appliquée par la Section des produits végétaux du Ministère fédéral de l'agriculture et qui est entrée en vigueur en octobre 1937, aucune garantie n'était exigée avec la vente de ces substances minérales; les acheteurs n'avaient aucun moyen d'apprécier la valeur ou l'utilité de ces aliments et ils ne pouvaient comparer les marques entre elles au point de vue de la valeur.

La loi actuelle prescrit que ces mélanges de substances minérales doivent être enregistrés par le Ministère fédéral de l'agriculture. Les sacs contenant ces mélanges doivent porter une étiquette sur laquelle paraît la liste des ingrédients contenus et leur composition chimique, c'est-à-dire leur teneur en calcium, en phosphore, en iode, en fer et en sel lorsqu'il est entendu ou déclaré que ces éléments sont présents. L'enregistrement de ces produits indique qu'il existe des écarts considérables dans la garantie donnée par différentes maisons pour des mélanges devant servir aux mêmes fins. Les prix demandés varient depuis quelque $3.00 le 100 livres jusqu'à plusieurs fois ce montant et ils ne paraissent avoir que peu de rapport avec la teneur garantie en substances minérales. Il semble donc que si certaines marques représentent une tentative intelligente pour satisfaire les besoins des nourrisseurs, d'autres ont principalement pour but de rapporter de gros profits au fabricant.

Depuis que cette garantie est exigée, de nombreux changements et améliorations ont été apportés aux formules et garanties, mais il ne faudrait pas que les acheteurs s'imaginent que l'enregistrement d'un mélange minéral par le Ministère fédéral de l'agriculture est une garantie de qualité ou d'utilité, et il ne faudrait pas croire non plus que le prix est toujours en proportion de la valeur. Les prix en effet ne sont pas réglementés et la valeur a principalement pour but de guider l'acheteur. Lorsque l'acheteur entretient des doutes sur les besoins de ses animaux en substances minérales ou sur la valeur de la préparation qui lui est offerte, il agirait sagement en consultant la ferme expérimentale fédérale la plus près de chez lui ou le Collège d'agriculture en donnant des détails sur la garantie du fabricant, les avantages du prétendu mélange en question et les prix demandés.

Quelques maux dont il faut préserver le bétail

Il n'est guère que dans les milieux ruraux que l'on sache combien de dangers d'intoxication rôdent autour du bétail, du fait des plantes. Le gros public ne connaît que le mot, sans se douter des aspects multiples de cette menace. Nous en mettons ici sous les yeux du lecteur un certain nombre, qui lui donneront quelques clartés.

Il y a, par exemple, les **plantes photétoxiques**. En effet, certaines plantes possèdent l'action curieuse de rendre particulièrement sensible à la lumière solaire les animaux qui les ont ingérées.

Les troubles se déclenchent par l'action des rayons lumineux sur la peau, à condition que celle-ci soit dépigmentée et ne soit pas recouverte d'une épaisse toison. Pour ces raisons, les accidents sont localisés chez le cheval, sur les parties portant du ladre; chez la vache, sur la mamelle et les parties blanches de la peau; chez le mouton, sur la face.

Les accidents se traduisent par une inflammation de la peau, pouvant entraîner de la mortification et de la chute de lambeaux cutanés; dans les cas graves, on constate des troubles intestinaux et des troubles nerveux.

Les plantes capables de produire ces troubles particuliers sont, notamment: le sarrasin, le mille-pertuis, certains trèfles et les vesces.

Signalons aussi les plantes à toxalbumines dont fait partie le ricin. Les graines de ricin contiennent un principe excessivement toxique agissant à dose infime. Des animaux peuvent s'intoxiquer par l'ingestion de tourteaux qu'a souillés le ricin.

Les accidents sont très graves, parfois mortels. On observe notamment de la gastro-entérite hémorragique avec ulcération de l'estomac et de l'intestin.

Passons aux sarclures.

Les euphorbes ont sur le tube digestif des animaux une action rubéfiante, irritante.

Les mercuriales, plantes banales, sont surtout toxiques lorsqu'elles sont consommées directement dans les champs où on les rencontre.

Leurs effets toxiques se traduisent par des signes digestifs: diarrhée tenace et urinaires: urine hémorragique. La mort peut survenir en quelques jours chez les animaux très atteints.

Les renoncules présentent un degré de toxicité qui varie avec les époques de végétation. Toutes les renoncules, au début de leur végétation, sont mangées sans accident par le bétail; mais, aussitôt la formation des fleurs, dès qu'apparaissent les akènes, les renoncules offrent leur maximum de toxicité.

Il convient de signaler que les foins secs qui contiennent des renoncules sèches sont sans danger pour les animaux.

Les renoncules sont des plantes âcres qui irritent le tube digestif et qui peuvent occasionner des troubles nerveux d'excitation.

Il en est de même du populage des marais, qui ressemble à une grosse renoncule.

Les coquelicots à l'état vert ou à l'état sec, absorbés en abondance, peuvent produire des accidents par ralentissement des fonctions digestives. Le lapin n'est pas sensible au coquelicot.

La sanve, qu'on appelle encore sénevé, ou senel, est fréquemment donnée aux animaux de ferme. La plante jeune ne donne pas d'accidents; mais, dès qu'elle fleurit, et surtout qu'elle porte des graines, elle est très irritante pour le tube digestif, et toxique en raison de l'essence de moutarde qu'elle dégage.

Les graines de la sanve ou du senel se trouvent fréquemment mélangées à l'avoine donnée au cheval; absorbées par l'animal, elles peuvent produire des coliques graves par irritation du gros intestin due à l'essence de moutarde.

Et voici les caryophyllacées, et notamment la nielle des blés. La nielle des blés est plus spécialement toxique par sa graine. Celle-ci, consommée entière ou transformée en farine, [illegible] fréquents chez le cheval, le veau, le porc. L'intoxication par la nielle se traduit par des signes digestifs et nerveux. La mort n'est pas rare.

Les ombellifères sont bien connues, entre autres la ciguë.

On constate, surtout chez les bovidés, des empoisonnements par l'ingestion de ciguës vertes ou de racines de la ciguë aquatique. Les signes dominants de cette intoxication sont ceux d'une gastro-entérite hémorragique.

N'oublions pas les solanacées, la pomme de terre en est une.

La pomme de terre contient, spécialement dans son écorce, et d'autant plus que celle-ci est plus verte, un principe toxique. Les pommes de terre germées ou laissées un certain temps à l'air sur le terrain, les tiges, les feuilles et les baies qui sont consommées par les animaux en plus ou moins grandes quantités, sont fréquemment la cause d'accidents chez le boeuf, la chèvre, le porc. Les signes observés sont digestifs et nerveux.

Signalons enfin les composées, dont les séneçons. Les séneçons, plantes banales de nos prés, ne sont pas dépourvus de propriétés toxiques.

En général, les animaux ne touchent pas aux séneçons de Jacob qui constituent la plupart des touffes délaissées de nos pâturages. Cependant, dans les périodes de disette, ou dans les prés trop peuplés, le séneçon peut être ingéré par les animaux. Son ingestion prolongée, presque continue pendant plusieurs semaines, provoque, en particulier chez les chevaux, une cirrhose atrophique du foie mortelle. Le boeuf est moins sensible que le cheval; le mouton résiste assez bien.

Travaux des cercles de la jeunesse agricole à l'exposition d'hiver

L'Exposition royale d'hiver, qui s'est ouverte le 15 novembre à Toronto, suscite le plus vif intérêt parmi les membres des cercles de la jeunesse agricole, sur tous les points du Canada, de l'Atlantique au Pacifique. L'exposition royale d'hiver représente en effet le point culminant de tous les travaux qui ont été conduits l'année dernière avec le plus grand zèle sur les fermes des jeunes fermiers et fermières. En premier lieu viennent les concours entre cercles, pour choisir les membres les mieux qualifiés pour représenter le cercle, en concurrence avec d'autres cercles du district. En deuxième lieu, les concours entre lauréats de districts pour décider des championnats provinciaux et enfin les champions provinciaux concourent pour les honneurs fédéraux à l'exposition royale d'hiver.

Tous ces travaux ont été poursuivis avec un zèle des plus encourageants pendant toute l'année; les expositions agricoles ont été les centres principaux de l'intérêt. Le haut type d'excellence atteint par les jeunes fermiers et fermières à titre de participants aux expositions agricoles du Canada a été réalisé graduellement et sûrement. Le mouvement des cercles de la jeunesse agricole a été inauguré il y a un quart de siècle et l'un des principes de cette organisation est "d'apprendre en travaillant". Ce principe a été appliqué de la façon la plus complète; chaque membre du cercle a dû conduire l'un ou l'autre des projet de cercle sur sa propre ferme et c'est ainsi que sont posés les fondements d'une organisation qui embrasse tout le Canada et qui, avec ses 37,000 membres, forme maintenant une partie intégrante de l'agriculture canadienne.

Les projets entrepris par les membres de ces cercles portent sur les bestiaux, qui comprennent les vaches laitières, les boeufs de boucherie, les porcs, les moutons, les chevaux et les volailles; sur les récoltes des champs; l'horticulture et l'économie ménagère, qui comprend la nutrition, le jardinage et la fabrication des conserves, la fabrication des vêtements et la direction locale.

La Société d'Agriculture La Vérendrye et son exposition en septembre à Sainte-Anne

C'est au mois de juillet dernier que 60 cultivateurs et autres citoyens intéressés au progrès de l'agriculture signèrent une pétition demandant au Gouvernement la permission de former une société d'agriculture dans les limites de la division électorale de La Vérendrye, sous le nom de "La Société d'Agriculture La Vérendrye", avec siège principal à Sainte-Anne-des-Chênes.

La demande fut accordée par le Gouvernement et à une assemblée générale des membres convoquée pour le 16 juillet, dans le but de compléter la formation de la Société et d'élire les officiers, M. U. Trudeau fut prier de présider avec M. Thos. Gelley comme secrétaire provisoire. Après avoir souhaité une cordiale bienvenue aux membres présents, M. Trudeau demanda au R. P. Laplante de bien vouloir dire quelques paroles. Ces paroles furent des plus encourageantes et des plus chaudes. On procéda immédiatement à l'élection des officiers qui furent unanimement élus.

Président, U. Trudeau, Ste-Anne; vice-président, J.-A. Laberge, Richer; secrétaire-trésorier, Thomas Gelley, Sainte-Anne. Quinze directeurs, MM. H. Picard, F. Maire, G. Rooney, L.-A. Tougas, F. Tétreault, de Sainte-Anne; Léon Laurin et L. Desmarais, de Dufresne; A. Bohemier et H. Therrien, de Lorette; L. Saltel, P. Boss, de Saltel; D. Limpill, de Giroux; S. Phaneuf, de Richer; E. Gauthier, de Sainte-Geneviève; L. Norman, de Rosewood.

L'assemblée décida qu'une exposition serait désirable et autorisa les officiers à préparer les voies de la première exposition de la Société, fixant le 15 septembre comme date propice.

Les personnes ci-après mentionnées furent élues, comme présidents honoraires de la Société: Mgr Jubinville, P.D., V.G.; R. P. L. Laplante, C.SS.R.; l'abbé J.-C. Saint-Amant, R. P. A. Paré, R. P. Normandin, honorable Sauveur Marcoux, Dr Howden, M.P., Georges Lavack, préfet.

Quelques jours plus tard, les directeurs nommèrent comme directeurs associés MM. Trudeau, Mason, Stewart, Bochon, S. Marcoux, Tétreault, Superne, Mlle C. Gendron et E. Mercault.

Avec ce personnel on se mit à l'oeuvre avec énergie; chacun fit sa part et le travail s'accomplit avec un esprit d'accord tout à fait extraordinaire. La Société prit son essor et l'exposition qui eut lieu le 21 septembre dernier fut un bien grand succès.

Pour finir l'année fixée par la loi pour les sociétés agricoles, l'assemblée générale des membres eut lieu le 12 novembre, dans la salle paroissiale à Sainte-Anne. Les rapports des officiers furent soumis, lus et acceptés. Le rapport financier accusa 167 membres enrôlés pour l'année finissante et 47 nouveaux membres pour 1939. Il fait voir de plus qu'après avoir payé toutes les dettes et dépenses, y compris $[illegible] en prix, il reste une balance en caisse de $132.69 avec une valeur de $[illegible] en tables et autres effets de service.

L'assemblée adopta une résolution que notre deuxième exposition ait lieu du 1er au 15 septembre, la date définitive devant être réglée par le Département et l'exécutif et devra être de deux jours de durée.

L'assemblée nomma M. C. Gauthier comme auditeur pour 1939 et élut unanimement tous les anciens officiers pour 1939, excepté MM. F. Gauthier et S. Phaneuf, qui furent remplacés par MM. C. Rollière, de Saltel, et W. Laing, de Giroux.

Le mot est donné. On peut s'attendre à quelque chose de bien en septembre.

Jean PASHAL.

Les taches d'encre, comme les taches de rouille, s'enlèvent au citron chaud. Faites bouillir un jus de citron et trempez-y la partie tachée. Epongez entre deux buvards et renouveler l'opération jusqu'à disparition de la tache.

LA BRONCHITE

En matière de santé, une vigilance de tous les instants est le prix de la sécurité. L'ouragan de la maladie grave prend naissance souvent dans le calme des affections banales dont on refuse de reconnaître le danger. C'est notamment le cas de l'insidieuse bronchite, si répandue en cette saison. Quoique banale en elle-même, la bronchite néligée débilite l'organisme et constitue une porte ouverte aux autres maladies infectieuses. Gardons-nous donc de traiter à la légère les affections en apparence bénignes, telles que le rhume et la bronchite. C'est le premier moyen de sauvegarder notre propre santé et celle de la nation.

La bronchite est une inflammation de la muqueuse des bronches. Elle est due à l'action de divers microbes et a généralement pour cortège le mal de gorge et de poitrine, la toux, l'altération de la voix et une fièvre légère. Elle a deux formes distinctes: la forme aiguë et la forme chronique. La première ne dure que quelques jours si on a soin de la traiter immédiatement. Elle accompagne généralement quelque grave infection et atteint surtout les personnes d'âge mûr.

Quant à la forme chronique, elle peut durer indéfiniment, car elle est sujette à reparaître entre des intervalles de guérison apparente. Elle attaque de préférence les enfants et les vieillards. La bronchite sévit surtout en hiver, à la faveur des variations subites de température et des logements surchauffés. La contagion directe entre individus est favorisée par le séjour dans les logements surpeuplés, les salles de réunion et les convois publics. Les microbes de la bronchite pullulent dans un organisme épuisé par les excès ou le surmenage et trouvent un terrain propice à leur développement dans les végétations adénoïdes et les amygdales hypertrophiées. Présents en tout lieu, leurs attaques incessantes affaiblissent surtout les enfants qui sont, en effet, particulièrement sujets à la bronchite.

La bronchite est souvent une [illegible] de la grippe. Négligée, elle entraîne volontiers la pneumonie. C'est ainsi que la plupart des broncho-pneumonies chez les enfants sont la conséquence d'une bronchite négligée. Aux premiers signes de bronchite administrons donc sans tarder le traitement prescrit par notre médecin.

Une école indienne où l'on enseigne l'élevage des animaux à fourrure

OTTAWA — L'établissement, au pensionnat indien Qu'Appelle, à Lebret, Saskatchewan, d'une station où l'on élève les visons, marque une autre étape dans la formation professionnelle des jeunes Indiens. Depuis [illegible] les jeunes Indiens âgés de quinze à vingt ans ont pu acquérir une formation pratique pour la chasse et le piégeage, dans les régions où la population indigène tire du gibier ses moyens de subsistance; mais l'inauguration du centre d'instruction pour l'élevage des visons à l'école de Qu'Appelle semble promettre la création d'une industrie qui mettra une multitude d'Indiens en mesure de se suffire. Ils possèdent une telle connaissance instinctive des caractéristiques et de l'habitat de la fourrure sauvage qu'ils portent, croit-on, un vif intérêt naturel à cet élevage et, sous une direction éclairée, devraient réussir un rendement annuel de milliers d'animaux.

Le degré de succès de cette entreprise qu'encourage le R. P. Guy de Bretagne, O.M.I., principal de l'école de Qu'Appelle, décidera de l'avenir de l'élevage des animaux à fourrure chez les Indiens et dans les écoles indiennes. Le Père de Bretagne projette au début l'encagement de quarante visons du nord de Québec, lesquels feront souche pour le peuplement des autres stations d'élevage, si l'entreprise s'étend à d'autres écoles indiennes. On étudie présentement la possibilité d'entreprendre l'élevage d'autres animaux à fourrure.

Gare aux traverses à niveau!

La compilation des rapports d'accidents aux traverses à niveau illustre des cas vraiment typiques. Un camionneur d'Edson, Alberta, mérite certainement une médaille de plomb. C'est à lui que revient le déshonneur d'avoir frappé le seizième wagon d'un train de marchandises en marche. La longueur moyenne de ces wagons étant de 42 pieds, celui qui fut frappé était à 2,500 pieds de la locomotive. Toutefois, un chauffeur de Simcoe, Ontario, pourrait la réclamer. Comme il arrivait à une traverse à niveau, il dépassa une voiture stationnant à l'arrêt pour aller se jeter sur la locomotive.

La liste des accidents illustre assez bien l'idée des conducteurs de franchir la traverse avant le passage de la locomotive. Quelques-uns se font happer au passage, et d'autres frappent mais à leur grand malheur. Personne ne peut encore expliquer l'idée des conducteurs qui frappent les wagons à plusieurs centaines de pieds à l'arrière de la locomotive.

Le service aérien Trans-Canada

Les lignes aériennes Trans-Canada font maintenant dix envolées par jour. L'avion affecté à l'envolée No 1 quitte Montréal, tous les matins, à 7 h. et arrive à Winnipeg le même jour à 5 h. 05, après avoir atterri à Ottawa, Toronto, Forquis et Wagaming. L'envolée No 2 s'effectue dans le sens contraire. L'avion quitte Winnipeg à 6 h. du matin et arrive à Montréal à 5 h. 03 de l'après-midi.

Les envolées Nos 3, 4, 7, 8, comprennent les services entre Vancouver et Seattle, dans les deux sens. La durée de l'envolée est de 35 minutes. Les envolées 5 et 6 sont affectées au service de Winnipeg, Regina et Lethbridge, dans les deux sens, et les envolées 9 et 10 au service Lethbridge-Edmonton, dans les deux sens. Tous les avions transportent du courrier et les colis confiés à la Canadian National Express.

Avion et paquebot

La Commission de la marine marchande américaine a été appelée à se prononcer sur l'utilité qu'il y aurait pour les Etats-Unis à construire des super-paquebots dans le genre de la Normandie. Et elle a conclu [illegible] nombre des capitaux engagés ne correspond à aucun avantage pratique; que ces navires ne sont pas d'un bon rapport, grâce aux variations considérables du nombre des passagers suivant les saisons; que de tels unités de luxe vieillissent vite, ce qui oblige à les amortir sur peu d'années; que, en cas de guerre, ils donnent plus facilement prise aux attaques aériennes et ne peuvent trouver d'abri que dans quelques ports. Pour le même prix, il vaut mieux avoir deux ou trois navires moyens, qui rendent des services autrement profitables. D'autre part, il est à prévoir que le temps n'est pas éloigné où des avions pourront traverser l'Atlantique en une vingtaine d'heures, en transportant 40 à 50 passagers très pressés, ne regardant pas au prix. Il sera plus intéressant pour une compagnie de transport, de construire une douzaine d'avions, pour le prix d'un paquebot, qui assureront trois départs quotidiens et absorberont la clientèle de luxe.

Une toux avec rhume est dangereuse

Certaines gens ont une mauvaise toux et n'y font pas attention. Ils disent: "Oh! cela passera avant longtemps." C'est une erreur. Si vous négligez cette toux, il peut en résulter de sérieux dommages aux tubes bronchiaux.

Vous pourrez vous guérir dès le début d'une telle toux par l'emploi du "Dr. Wood's Norway Pine Syrup", remède sur le marché depuis les 40 dernières années.

The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

Pour les maîtresses de maison

De la Revue de l'Efficience, ce trait:

La nouvelle cliente entre dans le magasin: "Combien de poulets avez-[illegible]

"Coriaces ou tendres?"

"Certains sont durs et certains sont tendres".

"Voici, je tiens une pension. Choisissez-moi les trois plus durs, s'il vous plaît".

Le marchand, enchanté, se conforme immédiatement à cette demande peu ordinaire: "Voici les plus coriaces, Madame", présente-t-il.

Après quoi, la cliente montre froidement les autres et dit: "Bon, alors je prends ceux-là".

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

[illegible] GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. [illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Nov.	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18	Samedi 19
BLE						
No 1 Dur	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 1 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 2 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 3 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
C.W. No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. 2 rej.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ergot rej. 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Nov.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juil.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
Nov.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nov.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Feuilleton de La "Liberté"

Le Coeur Aveugle

par Jean FABIEN

—1—

Claudette, une lourde valise lui battant les mollets, sortit de la gare, sans hâte, à la façon des gens que personne n'attend. L'air vif de ce petit matin d'avril maussade, noyé de brouillard, la fit frissonner; machinalement, elle releva le col de son manteau et avisant un vieux chauffeur sommeillant sur le siège d'un taxi garance, lui indiqua:

—Station d'Orsay.

Dans un affreux grincement l'auto démarra. Claudette, pelotonnée au fond de la voiture, songea qu'elle traversait Paris pour la première fois et, oubliant qu'il était à peine six heures, s'étonna du peu d'animation des rues. Les hautes façades uniformément grises lui parurent l'image même de la désolation et les rares passants, bientôt happés par les gueules béantes du métro, semblable à quelque monstre d'apocalypse, lui apparurent si différents de ce qu'elle avait imaginé, qu'elle sentit son coeur se serrer.

Combien tout cela était triste, accablé, lugubre. Etait-ce donc là ce Paris tant vanté, ce Paris si magnifique qui donne le ton au monde entier et vers quoi s'orientent les convoitises. Las!

Mais, sans doute, est-elle mal disposée à admirer quoi que ce soit, rendue nerveuse à l'excès par l'appréhension de son très proche avenir, si immédiat, en vérité, qu'on [illegible] lui donner.

Elle est partie. Et puis après? On allait bien voir.

—Il ne me mangera pas, se disait Claudette.

Evidemment.

Malheureusement, il ne suffit pas de se dire: "Il ne me mangera pas" pour chasser ses craintes, ce serait trop facile... sitôt envolées, elles reviennent, lancinantes, tenaces.

Vous êtes dans le Midi, paradis des mouches. Vous vous disposez à faire un somme, ce qui n'a rien d'inattendu dans un pays où règne la béatitude du moindre effort, seulement, voilà, les mouches vous harcèlent. Vous n'êtes pas plutôt plongé dans la molle quiétude du premier sommeil qu'elles vous arrachent à votre rêve, bourdonnantes, [illegible] impitoyables.

C'est un peu cela, sauf que les alarmes dont s'effraie Claudette sont autrement plus terribles que des mouches, même du Midi.

Et d'abord... elle lui expliquera. Elle lui expliquera sagement, posément, clairement... ses raisons... et quand il aura compris, il ne pourra que l'approuver.

—Oui... da... Mais comprendra-t-il, aussi... Tout est là.–Il y a des gens qui ne veulent pas comprendre, qui ne veulent pas voir, qui n'entendent rien, n'excusent rien: Mme Léonard, dite Hérodiade, est comme cela. S'il allait se boucher les oreilles, lui aussi, et la condamner sans l'entendre.

Mais non... fuyez, papillons noirs... disparaissez, craintes folles et vaines inquiétudes... Que cette Seine est donc jolie qui s'étire paresseusement le long des Tuileries, piquées de plates-bandes fleuries... Déjà Paris lui paraît plus aimable. Après tout... elle ne le connaît pas... Il est peut-être très gentil...

Cette gare, aussi, est bien plus belle que celle de tout à l'heure... Et voici que le ciel boudeur laisse filtrer un timide rayon de soleil... Allons... tout cela s'arrangera.

—Il faudra bien qu'il m'écoute, se dit Claudette, et, déjà, elle se reprend à espérer... Si on n'espérait pas à dix-sept ans, quand espérerait-on, je vous le demande?

Elle a noté l'heure du départ sur un petit carnet; mais, comme deux précautions valent mieux qu'une, sitôt descendue de voiture elle s'enquiert de son train auprès d'un employé galonné sur toutes les coutures.

—Beaugency... Attendez voir, fait l'homme en se grattant l'oreille... Ligne d'Orléans... Vous avez un train à sept heures dix.

—A sept heures dix, répéta Claudette, le nez plongé dans son carnet, c'est bien cela... Merci beaucoup, Monsieur.

Cela lui fait près de quarante minutes à attendre, mais qu'importe, elle en profitera pour se choisir tout [illegible] coin, face à la marche, — elle a toujours entendu dire que c'étaient les meilleures — et puis, attendre pour attendre, mieux vaut que ce soit ici qu'ailleurs, au moins est-elle assise et à l'abri du vent qui souffle en tempête dans cette gare en forme de tunnel.

Ses craintes à peu près calmées... Aussi bien elle n'est plus une enfant... Dieu merci, elle saura lui démontrer que la vie, dans ces conditions, était devenue impossible, absolument intenable.

Tandis que l'express traverse cette grasse terre de Beauce où le proverbe prétend qu'il fait bon posséder une ferme, Claudette repasse mentalement ce qu'elle lui dira... pour sa défense... ou, plus exactement, pour se justifier... car point [illegible] quand on a conscience de son droit.

Elle sait très bien ce qu'elle dira. Si seulement elle pouvait savoir ce qu'il dira, lui... cet homme redoutable qu'elle n'a jamais approché... jamais vu... même en photographie, et qui passe pour n'être point commode.

Beaugency... La voilà arrivée...

Claudette, hâlant sa valise, se dépêche de descendre du compartiment et seule voyageuse, franchit le seuil de la petite gare.

—Une voiture, ma p'tite demoiselle, lui propose un cocher en blouse bleue juché à l'avant d'une vénérable carriole que traîne un cheval résigné.

La jeune fille accepte.

—Je vais chez M. de Graffigny, dit-elle en se hissant dans le vétuste équipage.

—Chez M. de Graffigny? fait l'homme qui ouvre des yeux ronds... C'est y à Beaugency qui demeure c'te particulier-là... J'connaissons ce nom-là bien sûr, mais j'savons pas au juste...

—Au château des Hulottes, précise Claudette.

—Aux Hulottes! s'exclama l'autre en enveloppant sa maigre haridelle d'un vigoureux coup de fouet... Au manoir quoi, ben, fallait le dire aussi... J'n' connais que ça...

Claudette ne répond pas. Elle est un peu surprise que le nom de son grand-père ait si peu de prestige auprès de cet homme en blouse. Naïvement, elle se figurait qu'il lui suffirait de le prononcer pour s'attirer le respect de tout un chacun.

—C'est pas que ça soye loin, remarque le cocher, répondant à la muette préoccupation de la voyageuse, mais le chemin est diantrement mauvais... vu que ce Monsieur de chose... de... de Graffigny, enfin, laisse les abords du manoir à l'état sauvage, autant dire... Mais p'têtre bien que vous êtes déjà venue, aussi.

—Non, fait Claudette, c'est la première fois.

—Ben... alors... vous allez voir qu'cuqu' chose de beau... De ce temps-ci, quand y pleut trois jours sur quatre, c'est une véritable fondrière... Y le fait exprès, comme de bien entendu... Car c'est pas l'argent qui lui manque pour s'offrir des jardiniers, l'est riche à millions, à ce qu'on dit.

Voyant que la jeune fille ne semblait pas disposée à lier conversation, le cocher qui l'avait tout d'abord prise pour quelque camériste regagnant son poste, devint soudain circonspect et, prudent, ne dit mot jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés.

Claudette, reconquise par ses appréhensions à mesure qu'elle appro[illegible] au soleil. Elle ne sortit de ses songeries qu'au moment où, ayant arrêté son chétif coursier après une traversée plus que périlleuse parmi les vestiges de ce qui avait été autrefois le parc du domaine, l'homme s'apprêta à ébranler la cloche dont la chaîne rouillée pendait le long de la haute porte bardée de fer.

—Ne sonnez pas, dit-elle fébrile, je ne suis pas pressée... Il est très tôt encore...

—L'est bientôt dix heures, fit le voiturier d'un ton de reproche... en homme qui est accoutumé à se lever matin...

—Qu'importe... J'aime mieux que vous ne sonniez pas.

L'autre n'insista point et ayant empoché d'un air d'évidente satisfaction le billet de dix francs que [illegible] voyageuse, il s'en retourna au pas mesuré de son cheval, rudement bercé par les cahots de la grignante et gémissante carriole.

Lors, ayant inventorié la sombre façade du manoir, Claudette se dirigea vers une petite porte cloisonnée de lierre qu'elle heurta timidement de son doigt replié. Elle savait, pour se l'être fait expliquer par Mme Pierre, la femme de charge, la seule personne qu'elle connût aux Hulottes, que c'était la porte donnant sur les communs; sans doute, avait-elle de bonnes raisons pour effectuer son entrée chez le comte de Graffigny de cette peu reluisante façon.

—Je suis Mlle de Graffigny, fit-elle à la jeune bonne qui vint entrebâiller l'huis tapissé de verdure... Voulez-vous prévenir Mme Pierre que je suis ici...

—Mme Pierre...

—Oui, la femme de charge... Elle n'est pas ici?

—Mme Pierre est là, certainement, bredouilla la femme de chambre, mais Mademoiselle se trompe, ici c'est la porte de service... L'entrée est de l'autre côté...

—Je sais, s'impatienta Claudette.

Et au grand effroi de la camériste, elle se glissa dans le petit couloir accédant à l'office, traînant sa valise que la domestique ne songeait pas à lui prendre des mains.

—C'est que, fit la bonne de plus en plus ahurie, nous n'étions pas prévenus de l'arrivée de Mademoiselle... M. le comte ne nous a rien dit... Mais je vais le prévenir... Je vais le prévenir tout de suite...

Claudette la retint par le poignet...

—Gardez-vous bien de déranger mon grand-père, dit-elle... C'est Mme Pierre que je veux voir... Vous entendez... Mme Pierre...

—Comme Mademoiselle voudra, mais il me semble...

Fort heureusement, la femme de charge, attirée par ce bruit de voix inaccoutumé dans l'austère demeure, fit son apparition et demeura pétrifiée de surprise à la vue de Claudette.

—Mademoiselle! C'est Mademoiselle. Ce n'est pas possible... Mais M. le comte ne nous a parlé de rien... Il est encore dans sa chambre...

—La jeune fille mit un doigt sur ses lèvres roses.

—C'est une surprise, fit-elle.

Mme Pierre la regarda l'espace d'une seconde et, congédiant la soubrette d'un geste impérieux, s'enquit:

—Mademoiselle ne s'est pas sauvée de la pension, au moins...

—Si...

—Mademoiselle s'est sauvée?

—Oui... J'étais trop malheureuse... Je me suis évadée...

Mme Pierre joignit les mains sur sa maigre poitrine.

—Mademoiselle a fait cela!

—J'ai fait cela... confirma Claudette riant de l'effarement de la femme de charge...

—Mais M. le comte ne...

—Mon grand-père ne sait encore rien, coupa la jeune fille...

Mme Pierre fit entendre un petit sifflement.

—Quand il saura, dit-elle...

—Il s'emportera... Il criera... Il me menacera... Il... Enfin je ne sais trop ce qu'il fera... Elle ce n'est pas faute de me l'être demandé, convint Claudette, je n'ai pensé qu'à cela toute la matinée... Mais il y a autre chose...

—Autre chose! gémit Mme Pierre.

—J'ai une faim de loup, expliqua l'évadée, je n'ai rien mangé depuis hier soir et, dame... après toutes ces émotions!

La femme de charge s'attendait au pire... Elle respira.

—Je puis faire servir à déjeuner à Mademoiselle, dit-elle, ce que Mademoiselle voudra... Café au lait? chocolat?

—Chocolat.

—Chocolat... Bien... Si Mademoiselle veut se donner la peine de passer dans la salle à manger.

Claudette secoua la tête.

—J'aime mieux rester ici, fit-elle.

—Dans l'office! s'étonna Mme Pierre, vaguement scandalisée que la petite fille du comte de Graffigny — deux Graffigny avaient été tués aux croisades — prétendît manger à l'office.

—Vous m'avez dit que mon grand-père était encore couché, fit vivement Claudette.

—M. le comte a veillé très tard, hier soir, répondit Mme Pierre, il a ordonné qu'on ne le dérange point avant onze heures... C'est Antoine qui doit le réveiller... Mais cela n'empêche pas que Mademoiselle...

—Je préfère rester ici, avec vous, répéta la jeune fille... Soyez gentille, Mme Pierre, je ne connais que [illegible] pendant que je déjeunerai... Il me semble qu'il y a une éternité que je n'ai rien mangé, jamais je n'ai eu si faim.

Mme Pierre ayant rappelé la petite bonne — elle n'était pas bien loin, l'oreille collée au chambranle de la porte — fit apporter du chocolat et des petits pains.

—Dites-moi, fit Claudette, vous avez connu mon père, n'est-ce pas, Madame Pierre?

La femme de charge joignit les mains.

—Si je l'ai connu!... Je crois bien... Un vrai "Monsieur"... et si doux, si gentil... Jamais un mot plus haut que l'autre... Ah! Mademoiselle peut dire que c'est un grand malheur, quand on pense à tout ce que cette maudite guerre nous...

—Mon grand-père ne lui ressemble pas, interrompit la jeune fille, il est très sévère?

—Mon Dieu... Je crois que oui, Mademoiselle...

—Très dur?

La femme de charge hésita:

—On le dit, Mademoiselle... Mais, vous savez, on dit tant de choses... Je pense plutôt qu'il... que M. le comte est... comment dirais-je... très entêté... quand il a décidé quelque chose, il n'en démord jamais...

Claudette, ayant achevé son troisième petit pain, dûment capitonné de beurre frais, poursuivit:

—Croyez-vous que mon grand-père "décidera" de me renvoyer à la pension des dames Léonard?

—Je ne sais pas, Mademoiselle, avoua Mme Pierre, mais si vraiment il se met cette idée en tête...

—Il aura grand tort, fit calmement la jeune fille, parce que je suis, moi, fermement décidée à n'y point retourner.

La femme de charge, interloquée par tant d'audace, considéra un moment Claudette de cet oeil indulgent et légèrement ironique qu'on a pour regarder les très jeunes enfants et les gens atteints de folie.

—Je sais que mon grand-père n'a jamais voulu me voir, poursuivit Claudette... Je sais qu'il est brouillé avec maman...

—Mademoiselle...

—Ce n'est pas elle qui me l'a dit... Maman ne me parle jamais de mon grand-père...

Elle haussa les épaules.

—J'ignore pourquoi il refuse de nous voir, maman et moi... Quand je lui en parle dans mes lettres, maman me répond que je suis trop jeune pour comprendre: vous-même, quand vous venez me rendre visite, à la pension, vous faites celle qui ne sait rien...

—Mais... Mademoiselle Claudette... Je vous assure...

—Ne m'assurez rien du tout... Dites que vous ne voulez pas... ou que vous ne pouvez pas...

A cet instant, le valet de chambre Antoine fit irruption dans l'office, apercevant Claudette, qu'il catalogua immédiatement dans la catégorie des personnes à qui on doit le [illegible] et fit mine de se retirer.

—Monsieur Antoine, sans doute? questionna la jeune fille.

—Lui-même, Mademoiselle, répondit le valet de chambre en s'inclinant cérémonieusement.

—Mlle de Graffigny, fit Mme Pierre, en jetant un regard d'intelligence au domestique, a tenu à prendre son déjeuner ici...

M. Antoine pensa à part lui que c'était là une fort singulière idée, mais en valet de haut style, blanchi sous le harnois, il s'abstint de témoigner du plus léger étonnement.

Mme Pierre ayant mis à couvert sa responsabilité, poursuivit:

—M. le comte n'est pas encore réveillé, n'est-ce pas?

(A suivre)

Feuilleton de La "Liberté"

Le Secret du Glacier

par G. Le Faure

(Suite)

"Voulez-vous que nous fassions un tour jusqu'à la pointe de la Croisette?...

—Ma foi, non, répondit M. Sharp; j'ai assez marché aujourd'hui, je me repose.

"Allez faire un peu les cent pas.

—Vous m'attendez?

—Si vous n'êtes pas trop longtemps; dans le cas contraire, bonsoir et à demain.

James serra la main du coquin et s'éloigna d'un pas lourd vers la grille du jardin. Mais une fois dehors, il tourna à droite au lieu de tourner à gauche.

A gauche, c'était la direction de la Croisette; à droite, c'était la ville.

Un tramway passait, il y monta et se tint sur la plate-forme, aspirant à pleins poumons l'air du soir.

Il se cramponnait pour ne pas tomber, tellement le sommeil le dominait invinciblement. Une sueur glacée lui inondait le front.

Et une idée fixe le hantait. Le misérable coquin les avait empoisonnés, Renée et lui, avec ses gâteaux aux amandes.

Comme on passait devant une boutique de pharmacien, notre ami descendit et entra.

—Monsieur, dit-il sans autre préambule, j'aurais besoin d'une potion qui me fasse évacuer sans retard des aliments empoisonnés que j'ai absorbé, ou qui me permette de lutter victorieusement contre une envie de dormir qui me domine.

Le pharmacien le regarda attentivement.

—Effectivement, dit-il, vous avez les pupilles dilatées de façon anormale.

"Quel toxique pouvez-vous avoir absorbé?

—Je ne sais.

—Il serait cependant utile de le savoir pour juger de l'antidote qu'il convient de vous donner.

Jonathan insista:

—Monsieur, comprenez-vous vous-même ce qu'il me faut: c'est moins sauver ma peau que ne pas dormir.

"Il ne faut pas que je dorme, vous entendez, il faut que je veille.

—Oui, oui, j'entends bien, monsieur, poursuivit le pharmacien qui ne cessait de le regarder, se disant en lui-même qu'il avait affaire à un cerveau légèrement détraqué.

Au lieu de l'antidote demandé, il lui confectionna une potion au chloral, dont il lui fit absorber tout de suite deux cuillerées.

—Vous pensez, demanda Jonathan d'une voix un peu pâteuse, que ceci...?

—... Va produire son effet dans une petite demi-heure; rentrez chez vous, mettez-vous au lit et vous m'en direz des nouvelles.

James, inquiet quand même, interrogea:

—Dans une demi-heure, l'effet du toxique sera annulé?

—Entièrement.

Notre ami paya et sortit.

Au dehors, il lui sembla bien que ses paupières étaient plus lourdes qu'auparavant; mais il attribua cette impression au grand air.

Le pharmacien lui avait affirmé que la potion produirait son effet sûrement, et il avait confiance.

Un quart d'heure plus tard, il franchissait la grille de l'hôtel.

—M. Sharp? demanda-t-il au valet de pied chargé du service du hall.

—M. Sharp est sorti pour aller au cercle nautique, il y a cinq minutes; il a dit que si Monsieur voulait l'attendre, il serait de retour dans une demi-heure.

Sorti, Sharp!

James s'engagea dans l'escalier et, lentement, gravit les deux étages du coquin; il voulait s'assurer qu'il n'avait pas menti.

Arrivé devant le No 42, il s'arrêta et écouta attentivement, l'oreille collée à la porte.

Il n'entendit rien.

Il mit son oeil au trou de la serrure.

La chambre était noire et vide.

Sharp avait donc dit vrai.

Mais il avait une autre hypothèse à envisager.

Sharp, s'il n'était pas dans la chambre 42, pouvait se trouver dans la chambre 15, celle de son soi-disant ami, car s'il avait trouvé moyen de faire absorber à James et à Renée un tonique, ce jour-là précisément, c'est sans doute qu'il se proposait d'agir dans le courant de la nuit suivante.

Et, dans ces conditions-là, il devait se tenir à proximité de son plan d'action.

Lentement, se cramponnant à la rampe, James redescendit l'escalier et se dirigea vers le No 15.

Le 15 était vide, lui aussi.

Le policier poussa un soupir de soulagement: M. Sharp avait dit la vérité au valet de pied, il était sorti de l'hôtel.

Peut-être n'y avait-il pas lieu de craindre aucune alerte pour cette nuit. En tout cas, James allait veiller.

Avant que le coquin réintégrât sa chambre et ne fût prêt à agir, la drogue donnée par le pharmacien aurait produit son effet et M. Sharp, s'il se décidait à mettre à exécution ses mauvais desseins, trouverait à qui parler.

Le policier gagna donc sa chambre qui faisait face à l'appartement de Mme Valauris.

Au moment d'y entrer, il s'informa auprès de l'infirmière si tout s'était passé normalement chez la malade.

Mme Valauris s'était endormie fort paisiblement, paraissant fort satisfaite de savoir le lit de sa fillette dans sa chambre.

Quant à Renée, quand elle était remontée de la salle à manger, elle dormait littéralement debout et, à [illegible] bien l'avait devancée.

James, rassuré, rentra chez lui.

Mais au lieu de se mettre au lit, il s'installa sur une chaise, tout contre la porte qu'il eut soin de laisser entre-bâillée, de façon à pouvoir surveiller le couloir et, au moindre bruit, de s'assurer s'il n'avait pas affaire à M. Sharp.

Les minutes s'écoulèrent, lentes, très lentes.

Insensiblement, les paupières du policier se baissaient, pour se relever et se baisser encore jusqu'au moment où elles demeurèrent closes.

Le chloral du pharmacien avait agi.

James Farwel dormait.

Il y avait un quart d'heure environ qu'il demeurait immobile, quand un pas se fit entendre dans l'escalier et bientôt une silhouette d'homme apparut au bout du couloir. C'était celle du locataire de la chambre 15: avec son visage couleur de brique, sa barbe noire qui lui masquait presque entièrement le visage, ses grandes lunettes, il avait dans la pénombre une expression sinistre.

En passant devant la chambre de James, il constata que la porte était entr'ouverte.

Une minute, il écouta: un bruit sourd et régulier arriva jusqu'à lui et provoqua un sourire qui plissa cruellement ses lèvres, puis, s'éloignant discrètement, il rentra dans sa chambre.

Là, il alluma sa lampe et, montant sur une chaise, colla son oeil à la cloison, à l'endroit où il avait percé un trou, de manière à constater ce qui se passait dans l'appartement de Mme Valauris.

Un sourire satisfait éclaira le visage sombre de l'homme. Il redescendit de sa chaise, regarda sa montre, fronça le sourcil et murmura d'une voix décidée:

"C'est le moment".

D'une valise, placée sur une malle, il tira une trousse qui, ouverte, laissa apercevoir un assortiment d'instruments en acier de formes bizarres; il y avait là une singulière collection de vrilles, de scies, de pinces, de ciseaux à froid, si jolis, étincelant à la lumière pâle de la lampe, qu'on eût dit des bijoux.

Un moment, il parut hésiter.

Puis, il saisit un couteau à la lame tranchante comme celle du rasoir et, l'appuyant sur le mur, fendit le papier du haut en bas; alors apparut la rainure d'une porte condamnée au moyen de serrures, et qu'on avait masquée sous la tenture de la pièce pour donner plus confiance aux voyageurs; ceux-ci, ordinairement, n'aiment guère habiter des chambres communiquant avec celle du voisin.

Cela fait, avec un tournevis, il démonta la serrure. Ensuite, à l'aide d'une scie, il découpa dans la porte le carré de bois sur lequel se trouvait, de l'autre côté, adapté le verrou.

Maintenant, la porte était ouverte et l'homme était libre de pénétrer chez Mme Valauris.

L'oreille collée contre la boiserie, il écouta: rien ne se faisait entendre que le bruit régulier et doux des deux respirations.

Les victimes dormaient profondément.

L'héritage de feu M. Valauris n'était pas loin de tomber dans la main de M. Brighton.

Sharp prit dans sa valise un petit flacon dont il emplit une minuscule seringue qu'il garda dans sa main; deux gouttes de curare injectées sous la peau, et les dormeuses ne s'éveilleraient pas.

Il souffla sa lampe et entra.

Mais voilà qu'au moment où déjà il frôlait le lit de Mme Valauris, de dessous le lit même, une forme noire bondit et, avant que le coquin eût pu se mettre en défense, il était happé à la gorge par la mâchoire formidable de Méphisto.

Le chien, depuis la maladie de sa maîtresse, avait toujours refusé de la quitter, et, sentinelle vigilante, il passait ses nuits dans la chambre, sous le lit, l'oeil ouvert et l'oreille dressée.

Vainement, Sharp tenta-t-il de lutter: les crocs du molosse l'étreignaient terriblement et il tomba à la renverse, sans avoir pu pousser un gémissement.

Pendant les dernières heures de la nuit, Méphisto demeura immobile, accroupi sur le corps de son ennemi, sentinelle vigilante, ayant conscience de son devoir.

Ce ne fut qu'au jour, quand l'infirmière entra dans la chambre de Mme Valauris, qu'on eut connaissance du drame qui s'était joué là, au cours de la nuit.

Accouru aux cris que poussaient la brave femme et Mme Valauris enfin éveillée, le brave James faillit s'effronder sur un siège, à la vue du spectacle terrifiant qui s'offrait à lui! La porte de communication ouverte... M. Sharp étendu sur le tapis, surveillé par Méphisto... en fallait-il davantage pour faire comprendre au policier ce qui s'était passé?

Sans Méphisto, c'en était fait des deux créatures auxquelles il avait voué toute sa tendresse.

Tout ému, il se précipita vers le corps de Sharp:

—Mort! clama-t-il.

Puis, avisant dans la main du coquin la petite seringue pleine de curare, il se bourra la poitrine de coups de poing, ayant l'immédiate intuition du plan du misérable.

—Ah! mon brave chien! s'écria-t-il en saisissant la tête de Méphisto et en baisant avec effusion la bonne bête sur le museau, quel dommage que tu aies quatre pattes!

"Une médaille de sauvetage aurait joliment fait sur ta poitrine!

FIN